



Document de référence 2006



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 06/07/07, conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers.

Le présent document incorpore par référence les documents de référence enregistrés auprès de l'AMF sous les numéros suivants :

- R05-105 du 30 juin 2005 pour l'exercice 2004 qui contient les comptes sociaux et consolidés en pages 65 et 74 ainsi que les rapports des contrôleurs légaux en pages 62 et 63;
- complété par un document d'actualisation déposé le 21 juillet 2005 sous le n° de dépôt D05-0620-A01 ;
- R06-096 du 13 juin 2006 pour l'exercice 2005 qui contient les comptes sociaux et consolidés en pages 50 et 67 ainsi que les rapports des contrôleurs légaux en pages 47 et 48.

Ces documents, consultables sur le site web de l'émetteur (www.quotium.fr) et sur celui du régulateur (www.amf-france.org) sont tenus à disposition au siège de l'émetteur.

Sommaire

Le sommaire reprend les informations dans l'ordre où elles sont requises par l'annexe I du règlement européen n°809-2004

0.	PREAMBULE : MESSAGE DE LA DIRECTION	5
1.	PERSONNES RESPONSABLES	6
1.1	Responsable du document	6
1.2	Attestation du responsable du document de référence	6
2.	CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES	7
2.1	Coordonnées des contrôleurs légaux	7
2.2	Changement de contrôleurs légaux	7
3.	INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES	8
3.1	Informations sélectionnées annuelles	8
3.2	Informations sélectionnées intermédiaires	12
4.	FACTEURS DE RISQUES	13
4.1	Risques particuliers liés à l'activité	13
4.2	Risques financiers	13
4.3	Risques juridiques	14
4.4	Risques liés à l'environnement	15
4.5	Autres risques	15
4.6	Assurances et couverture des risques	15
4.7	Politique de prévention des risques	16
5.	INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR	17
5.1	Histoire et évolution de la société	17
5.1.1	Raison sociale et Nom Commercial	17
5.1.2	Lieu et numéro d'enregistrement	17
5.1.3	Date de constitution et durée de vie	17
5.1.4	Siège social, forme juridique, législation régissant les activités, coordonnées	17
5.1.5	Événements importants dans le déroulement des activités	18
5.2	Investissements	19
5.2.1	Investissements réalisés	19
5.2.2	Investissements en cours	19
5.2.3	Investissements futurs (engagements pris)	19
6.	APERÇU DES ACTIVITES	20
6.1	Principales activités	20
6.1.1	Activités, produits et services	20
6.1.2	Nouveaux produits lancés ou dont l'annonce a été faite	21
6.2	Principaux marchés	22
6.3	Événements exceptionnels ayant influencés les activités le marché	23
6.4	Dépendance à l'égard de licences, contrats, procédé de fabrication	23
6.5	Concurrence et positionnement de l'émetteur	23
7.	ORGANIGRAMME	24
7.1	Place de l'émetteur dans le groupe dont il fait partie	24
7.2	Filiales importantes de l'émetteur	24
8.	PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS	25
8.1	Immobilisation corporelle importante existante ou planifiée	25
8.2	Question environnementale pouvant influencer l'utilisation d'immobilisations corporelles	25
9.	EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT	26
9.1	Situation financière	26
10.	TRÉSORERIE ET CAPITAUX	35
10.1	Capitaux de l'émetteur (à court terme et à long terme)	35
10.2	Flux de trésorerie de l'émetteur	35
10.3	Conditions d'emprunt et structure de financement	35

10.4	<u>Restriction à l'utilisation des capitaux pouvant influencer sur les opérations</u>	35
10.5	<u>Sources de financement attendues pour honorer les engagements d'immobilisation</u>	35
11.	RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT BREVETS ET LICENCES	36
11.1	<u>Politique de recherche & développement</u>	36
11.2	<u>Coût des activités de recherche et développement</u>	36
12.	INFORMATION SUR LES TENDANCES	37
12.1	<u>Tendances depuis la fin de l'exercice jusqu'au document de référence</u>	37
12.2	<u>Événements connus ou incertitudes pouvant influé sur les perspectives de l'exercice en cours</u>	37
13.	PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE (OPTIONNEL)	38
13.1	<u>Principales hypothèses des prévisions ou estimations</u>	38
13.2	<u>Rapports des Commissaires aux Comptes sur les prévisions</u>	38
13.3	<u>Base du bénéfice comparable aux informations financières historique</u>	38
13.4	<u>Validité d'une prévision de bénéfice antérieure publiée</u>	38
14.	ORGANES D'ADMINISTRATION DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE	39
14.1	<u>Membres des organes d'administration, de direction</u>	39
14.1.1	Lien familiaux entre les membres des organes de direction ou d'administration.....	39
14.1.2	Expertise et expérience en matière de gestion des membres de direction ou d'administration	39
14.1.3	Mandats au cours des 5 dernières années, mention mandats en cours	40
14.1.4	Autres informations concernant les organes d'administration et de direction.....	40
14.2	<u>Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale</u>	40
14.2.1	Restriction de leur participation sur les titres de l'émetteur.....	41
15.	RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES	41
15.1	<u>Rémunération des organes d'administration et de direction générale</u>	41
15.2	<u>Provisions de pensions, de retraites ou d'autres avantages</u>	41
16.	FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	42
16.1	<u>Dates d'expiration des mandats des administrateurs</u>	42
16.2	<u>Contrats de service entre dirigeants et l'émetteur ou ses filiales (ou déclaration négative)</u>	42
16.3	<u>Comité d'audit et Comité de rémunération de l'émetteur</u>	42
16.4	<u>Conformité au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur</u>	42
16.4.1	Rapport du Président sur le Gouvernement d'entreprise et le Contrôle interne	43
16.4.2	Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil d'Administration	49
17.	SALARIÉS	51
17.1	<u>Nombre et répartition des salariés employés</u>	51
17.2	<u>Participations et stock options des dirigeants</u>	52
17.3	<u>Accords prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur</u>	52
18.	PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	53
18.1	<u>Répartition de l'actionariat et franchissement de seuils</u>	53
18.2	<u>Droits de votes des principaux actionnaires</u>	54
18.3	<u>Actionariat de contrôle</u>	54
18.4	<u>Accord connu de l'émetteur, pouvant entraîner un changement de contrôle</u>	54
19.	OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS	55
19.1	<u>Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées</u>	55
20.	INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR	57
20.1	<u>Informations financières historiques</u>	57
20.2	<u>Informations financières pro forma</u>	57
20.2.1	Bilan et compte de résultat pro forma	57
20.2.2	Rapport des Commissaires aux comptes sur les informations pro forma.....	57
20.3	<u>États financiers du dernier exercice</u>	58

20.4	<u>Vérification des informations financières historiques annuelles</u>	95
20.4.1	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	95
20.4.2	Autres informations du document de référence vérifiées par les Commissaires aux Comptes.....	97
20.4.3	Source des informations financières non vérifiées et non issues des états financiers vérifiés.....	100
20.5	<u>Date des dernières informations financières</u>	100
20.5.1	Dernier exercice vérifié	100
20.6	<u>Informations financières intermédiaires et autres</u>	100
20.6.1	Informations publiées depuis la dernière clôture.....	100
20.6.2	Informations semestrielles (le cas échéant).....	100
20.7	<u>Politique de distribution des dividendes</u>	101
20.7.1	Politique de distribution de dividendes.....	101
20.8	<u>Procédures judiciaires et d'arbitrage</u>	101
20.9	<u>Changement significatif de la situation financière ou commerciale</u>	102
21.	<u>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</u>	103
21.1	<u>Capital social</u>	103
21.1.1	Catégories actions et leur nombre	103
21.1.2	Actions non représentatives du capital: nombre et caractéristiques.....	104
21.1.3	Actions auto détenues par l'émetteur ou ses filiales	104
21.1.4	Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription	104
21.1.5	Droit d'acquisition, obligation attaché(e) au capital souscrit non libéré, ou acte visant à augmenter le capital	104
21.1.6	Capital de membre du groupe objet d'une option, d'accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option.....	104
21.1.7	Historique du capital social.....	105
21.2	<u>Acte constitutif et statuts</u>	105
21.2.1	Objet social de l'émetteur et référence à l'acte constitutif ou statuts	105
21.2.2	Disposition des statuts concernant les membres des organes d'administration et de direction	105
21.2.3	Droits, privilèges, restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes	106
21.2.4	Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires	106
21.2.5	Conditions de convocation et d'admission aux assemblées générales annuelles et extraordinaires.....	106
21.2.6	Disposition des statuts pouvant retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle.....	106
21.2.7	Conditions statutaires de modification du capital	106
22.	<u>CONTRATS IMPORTANTS</u>	107
22.1	<u>Contrat(s) important(s) auquel l'émetteur ou un autre membre du groupe est partie</u>	107
22.2	<u>Contrat(s) souscrit par un membre du groupe, induisant obligation ou engagement important(e) pour l'ensemble du groupe</u>	107
23.	<u>INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS</u>	108
23.1	<u>Coordonnées et accord des tiers dont les informations sont reproduites dans le document 108</u>	
23.2	<u>Intégrité des informations provenant de tierce partie et identité de celles-ci</u>	108
24.	<u>DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC</u>	108
24.1	<u>Acte constitutif et les statuts de l'émetteur</u>	108
24.2	<u>Informations provenant de tiers incluse dans le document de référence</u>	108
24.3	<u>Informations financières historiques des trois derniers exercices</u>	108
24.4	<u>Responsable de l'information financière</u>	108
24.5	<u>Document d'information annuel</u>	109
25.	<u>INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS</u>	110

0. PREAMBULE : MESSAGE DE LA DIRECTION

L'année 2006 a été celle de la naissance de Quotium Technologies après la fusion-absorption de Quotium Technologies par Icom Informatique.

Cette année nous a permis d'intégrer les équipes de développement et les équipes commerciales issues de cultures différentes mais avec le même objectif, celui de fournir des solutions pertinentes aux grands comptes.

Au début de l'année la société Icom avait par ailleurs fait l'acquisition du logiciel RSC, solution d'administration de réseaux.

Les efforts en recherche et développement ont permis d'améliorer la qualité et la performance des logiciels existants, notamment de QTest. D'autre part, l'entreprise a réalisé des travaux de développements importants qui nous permettront en 2007 de commercialiser QAP (Quotium Application Performance) solution de gestion de la qualité et de la performance des applications métiers.

Par ailleurs, en fin d'année la société a effectué une réorganisation qui lui permettra d'avoir une structure optimum pour l'année 2007.

Ces investissements et coûts ont pénalisé le résultat de l'entreprise qui se trouve être déficitaire de façon significative.

Sur le plan commercial, la société a entrepris également la fusion des équipes et leurs formations aux différentes technologies de l'entreprise. Une implantation a été réalisée à Londres, qui bien que modeste, permettra à l'entreprise de maintenir ses clients existants et de les développer.

L'année 2007 sera à nouveau une année d'investissements avec la poursuite des développements entrepris et la mise sur le marché du logiciel QAP. A partir de la disponibilité de QAP prévue pour Juillet 2007, l'entreprise pourra développer de façon plus efficace son activité marketing et commerciale.

Michel TIBERINI
Président Directeur Général



1. PERSONNES RESPONSABLES

1.1 Responsable du document

Monsieur Michel Tibérini, Président du conseil d'administration et Directeur Général, assure au titre de cette seconde fonction la responsabilité du document de référence.

1.2 Attestation du responsable du document de référence

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence.

Les informations financières historiques (comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2004) présentées dans le document de référence de l'exercice 2004, enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers le 30/06/2005 sous le N° R05-105, ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux figurant respectivement en pages 62 et 63 dudit document. Ces rapports contiennent des observations.

Le 4 juillet 2007

Michel TIBERINI
Président Directeur Général

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'M' and 'T' with a long horizontal stroke extending to the right.

2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES

2.1 Coordonnées des contrôleurs légaux

Commissaires aux Comptes titulaires

Monsieur Pierre ILLOUZ

1 rue Maryse Bastié – 93600 Aulnay
Date de début du 1er mandat : 16 novembre 1992
Date de renouvellement : 28 avril 2005
Date d'expiration : Assemblée Générale
statuant sur les comptes de l'exercice clos le
31 décembre 2010

Monsieur Philippe MESSIKA

74, route de la Reine – 92 100 Boulogne
Date de début du 1er mandat : 5 mai 1998
Date de renouvellement : 29 juin 2004
Date d'expiration : Assemblée Générale
statuant sur les comptes de l'exercice clos le
31 décembre 2009.

Commissaires aux Comptes suppléants

Madame Paule BLITMAN

6, rue Mayran – 75009 Paris
Date de début du 1er mandat : 29 juin 2004
Date de nomination : 28 avril 2005
Expiration du mandat : Assemblée Générale
statuant sur les comptes de l'exercice clos le
31 décembre 2010

Monsieur Stéphane BENAYOUN

8, rue César Franck – 75015 Paris
Date de début du 1er mandat : 5 mai 1998
Date de renouvellement : 29 juin 2004
Date d'expiration : Assemblée Générale
statuant sur les comptes de l'exercice clos le
31 décembre 2009.

2.2 Changement de contrôleurs légaux

En application de la loi de sécurité financière du 1er août 2003, relative à la rotation des commissaires aux comptes des personnes morales faisant appel public à l'épargne, les mandats de nos commissaires aux comptes ne pourront se poursuivre au-delà du 1^{er} août 2009. Une Assemblée Générale se tenant en 2009 avant cette date prévoira la nomination de nouveaux commissaires aux comptes dont le mandat prendra effet à l'issue des mandats de leurs prédécesseurs.

3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

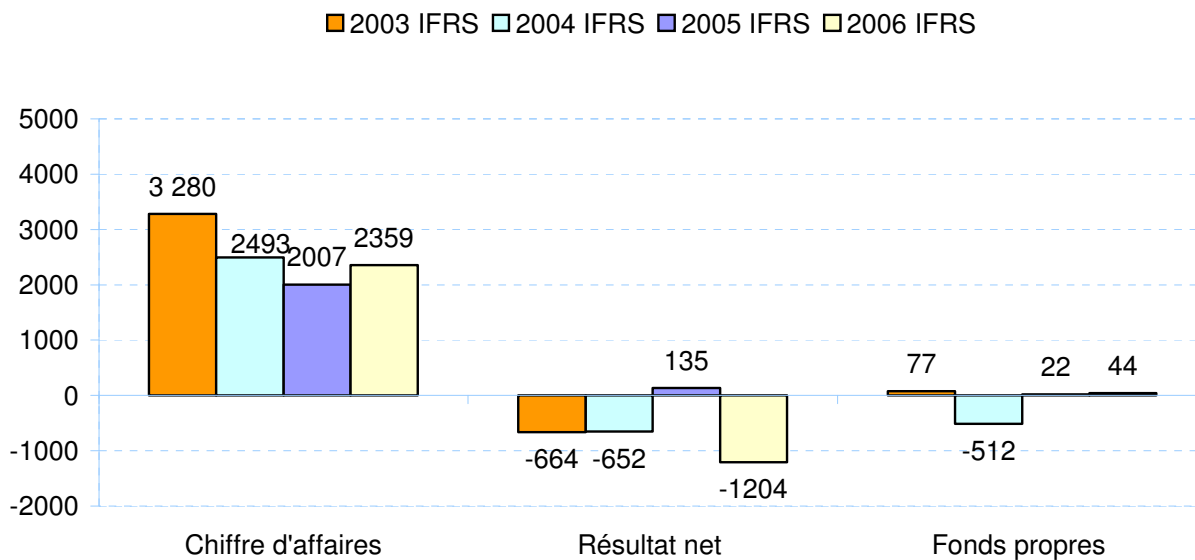
3.1 Informations sélectionnées annuelles

Le « tableau des résultats des cinq derniers exercices » pourra être consulté en fin du chapitre concernant les comptes sociaux.

Chiffres clés

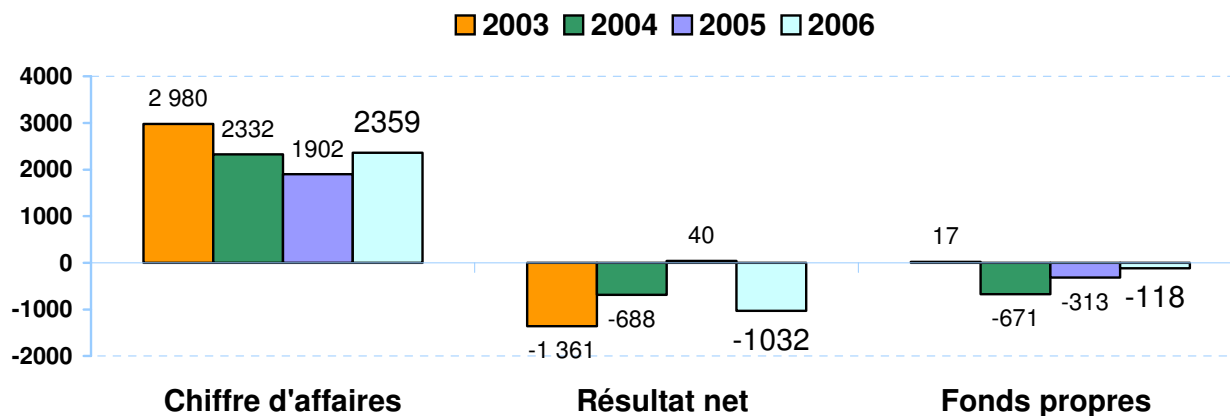
Eléments financiers Groupe

(en milliers d'euros)



Eléments financiers France

(en milliers d'euros)



Quelques indicateurs financiers (en milliers d'euros)

GROUPE	2004	2005	2006
Dettes financières	888	343	252
Trésorerie*	1 163	712	260
Endettement financier net	<275>	<369>	<8>

* après provision sur titres de placement pour l'exercice 2004

GROUPE (normes IFRS)	2004	2005	2006
Endettement global	2 081	1 479	2 210
Capitaux Propres	<512>	22	44
Ratios End Global / C.P	<4,06>	67,23	50,23

QUOTIUM SA (normes PCG)	2004	2005	2006
Endettement global	2 045	1 471	2 160
Capitaux Propres	<670>	<313>	<118>
Ratios End Global / C P	<3,05>	<4,70>	<18,3>

Pour plus d'informations concernant les données financières du Groupe QUOTIUM, on se reportera au chapitre « 20. Informations financières concernant le patrimoine, situation financière et les résultats de l'émetteur » du présent document.

Informations chiffrées sectorielles

Répartition du CA par nature

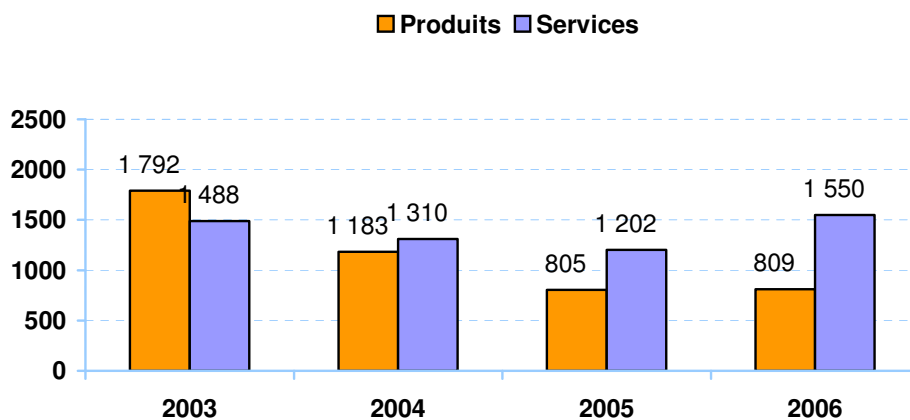
Les deux principaux pôles d'activité (solutions logicielles de communication, services à valeur ajoutée) se répartissent de la manière suivante :

CA en K€	Amérique du Nord		Reste du Monde				Groupe			
	2005		2005		2006		2005		2006	
Produits	34	32%	771	41%	809	34%	805	40%	809	34%
Services	71	68%	1131	59%	1550	66%	1202	60%	1550	66%
TOTAL CA	105	100%	1902	100%	2359	100%	2007	100%	2359	100%

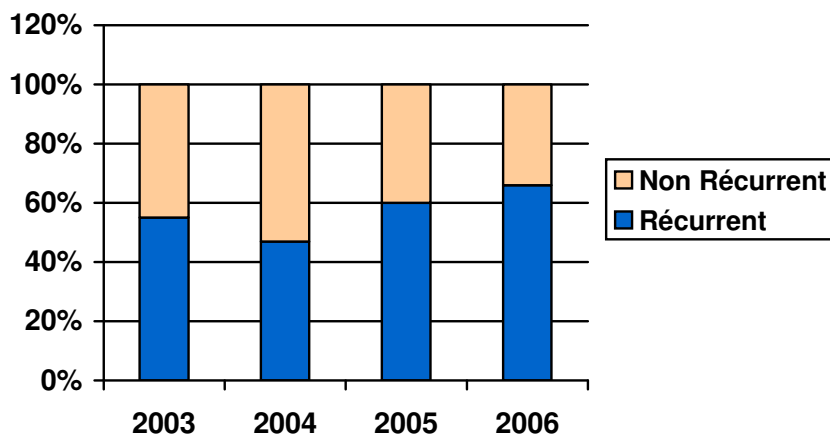
Les prestations de service réalisées par l'entreprise sont composées de :

- Ventes de contrats de maintenance et support technique,
- Prestations d'Ingénierie liées aux produits,
- Prestations d'installation et de formation.

Evolution du CA Produits / Services Groupe (en milliers d'euros)



Evolution de la proportion de CA récurrent (en pourcentage)



Est considéré comme récurrent le Chiffre d'Affaires lié aux contrats de maintenance et de support technique vendus en complément des produits.

Répartition du Résultat opérationnel

Le résultat d'exploitation du groupe se répartit de la manière suivante :

En K€	2004 IFRS	2005	2006
Reste du monde	<492>	204	<1213>
Amérique du Nord	<99>	38	
GROUPE	<591>	242	<1213>

Répartition du CA par type de clientèle

La clientèle de QUOTIUM Technologies se compose essentiellement de grands comptes. Ainsi, les 10 premiers clients représentent près de 55% du chiffre d'affaires.

Poids Client / CA en %	2004	2005	2006
1 ^{er} client	15,63%	16,81%	14,20%
5 premiers clients	41,18%	41,99%	39,47%
10 premiers clients	61,44%	55,29%	54,88%
20 premiers clients	80,50%	70,15%	69,87%

Un tableau de la répartition des clients par secteurs d'activité se trouve au chapitre « 6.2. Principaux marchés ».

Saisonnalité du Chiffre d'Affaires

Saisonnalité sur les 12 dernières années (moyenne) :

	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	4 ^{ème} trimestre
% du CA annuel	23%	24%	21%	32%

Saisonnalité du chiffre d'affaires durant les 3 dernières années :

	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	4 ^{ème} trimestre
% du CA annuel 2003	27%	32%	25%	16%
% du CA annuel 2004	19%	36%	16%	29%
% du CA annuel 2005	28%	24%	17%	31%

Chiffre d'affaires consolidé du 1er trimestre (En euros hors taxe)

	2007	2006
Premier trimestre	386 839	367 838

Le chiffre d'affaires du premier trimestre 2006 est celui publié par la société ICOM Informatique.

La fusion absorption de la société Quotium Technologies SAS par la société Icom Informatique a été décidée le 31 juillet 2006 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2006. Le chiffre d'affaires du premier trimestre 2006, à périmètre comparable, serait de 483 K€.

Le chiffre d'affaires consolidé de Quotium Technologies s'élève à 387 K€ au 31 mars 2007.

3.2 Informations sélectionnées intermédiaires

Les informations sélectionnées intermédiaires (comptes semestriels) n'ont pas d'objet dans le rapport annuel, lorsque celui-ci est publié dans la période s'étendant de la date de clôture annuelle à 60 jours après la clôture semestrielle.

4. FACTEURS DE RISQUES

Les facteurs de risques suivants, complétés des autres informations et des états financiers consolidés de la Société, doivent être pris en compte pour évaluer Quotium Technologies et ses activités.

Ces facteurs de risque sont ceux dont la réalisation pourrait avoir un effet défavorable significatif sur Quotium Technologies, son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

4.1 Risques particuliers liés à l'activité

Certains facteurs de risques affectent l'industrie du logiciel en général et s'applique aussi à Quotium Technologies. Ces facteurs incluent :

- Un changement dans les conditions du marché de la technologie, caractérisé par des développements rapides et non prévisibles ;
- Le plagiat des droits de propriété intellectuelle. Noter que la société dispose d'une procédure de sauvegarde automatique de ses sources logicielles.
- Des barrières pour entrer dans le secteur assez faibles ;
- Une période de consolidation des éditeurs de logiciels tentant d'offrir des suites logicielles plus complètes et un plus large éventail de logiciels et d'applications.

Les facteurs ci-dessous pourraient affecter Quotium Technologies plus particulièrement :

- Risques liés aux défauts ou erreurs des produits :

Quotium Technologies prévoit de mettre sur le marché de nouveaux logiciels. Ces produits pourraient contenir, en dépit des nombreux tests effectués dans le cadre du contrôle qualité, des défauts ou des erreurs, notamment lors de leur mise sur le marché ou lorsque de nouvelles versions ou des améliorations sont diffusées.

Si des erreurs ou défauts ne sont identifiés qu'après la commercialisation, cela pourrait entraîner potentiellement :

- un report de ventes des clients potentiels ;
 - des coûts supplémentaires de service et de garantie ;
 - des coûts supplémentaires de R&D afin de corriger les erreurs ou défauts constatés ;
 - des actions en responsabilité pour produits défectueux bien que les licences d'utilisation soient généralement livrées avec risques à la charge de l'utilisateur. Néanmoins, Quotium Technologies a souhaité couvrir le risque de dommages liés à l'utilisation de ses produits par des tiers et a souscrit une assurance responsabilité civile entreprise couvrant ce risque.
 - une dégradation sur le marché de la réputation de Quotium Technologies.
- Risques liés au portefeuille clients :

Les produits de Quotium Technologies s'adressent principalement aux moyennes et grandes entreprises. Ses clients sont constitués de grands comptes et les 10 premiers clients représentent près de 55% du chiffre d'affaires en 2006.

En cas de perte d'un client, Quotium Technologies pourrait alors subir une perte de chiffre d'affaires significative. Ce risque est limité par le poids du chiffre d'affaires récurrent (constitué principalement de contrats de maintenance) représentant 64% du chiffre d'affaires en 2006.

- Risques liés aux fournisseurs

Deux produits WMS et WMI contiennent des composants extérieurs achetés en OEM (Original Equipment Manufacturer). La politique de QUOTIUM Technologies est de ne pas multiplier ces composants. La dépendance de la société vis à vis des fournisseurs est donc extrêmement limitée. En effet, les produits commercialisés par la société sont en très grande majorité développés en interne.

4.2 Risques financiers

Cette partie a pour vocation de mesurer l'impact sur la situation financière de la Société des évolutions des cours et des taux sur les marchés financiers.

Risque de liquidité

QUOTIUM Technologies SA, à l'époque ICOM Informatique, a contracté un emprunt en euros en septembre 2001 à taux fixe. La société n'a pas mis en place de politique de couverture de taux. Le taux de 3.5% correspond aux valeurs du marché. Cet emprunt n'est soumis à aucune clause de « défaut » dite clause de « covenant ».

<u>Nature</u>	<u>Taux</u>	<u>Montant 31-12-06</u>	<u>Échéance</u>	<u>Couverture</u>
Emprunt bancaire, Banque Populaire Rives de Paris	Fixe 3,5%	248 001	Janvier 2009	Non

Cet emprunt résultait du regroupement d'emprunts initiaux destinés au financement de l'acquisition de la filiale Data Interface System Corp. à Austin (USA) qui a été cédée en décembre 2005.

Un accord a été conclu avec la banque le 28 juin 2005 et les opérations suivantes ont été réalisées :

- vente du portefeuille de titres (nanté au profit du prêteur) en juillet 2005 pour un montant de 303 K€ ;
- baisse des garanties des anciens dirigeants, en contrepartie la société Technologies S.A. a accepté de se porter caution solidaire et personnelle à hauteur de 160 K€ ;
- réduction du taux de 6,3 % à 3,5 % ;
- ré étalement du solde du capital restant dû au même rythme que celui prévu par le plan de continuation soit jusqu'en janvier 2009,

Le paiement de la première annuité et des intérêts intérimaires a été effectué en janvier 2006 pour un montant de 112 191 €, celui de la seconde annuité est intervenu en janvier 2007 pour 82 667 euros, le montant restant dû sera payé en 2 annuités de 82 667 euros en janvier 2008 et 2009.

A ce jour la société QUOTIUM Technologies ne présente pas de risque de liquidité. Elle doit néanmoins respecter les échéances du plan de continuation.

La Société n'a pas sollicité d'autre ligne de crédit. Toutefois la société QUOTIUM Technologies se réserve la possibilité de faire appel au crédit en cas de besoin, car elle est adossée à un groupe.

Risque de change

Les activités effectuées en devises sont générées par la filiale anglaise qui a été créée en 2006, son activité n'a pas été significative sur l'exercice. Par ailleurs QUOTIUM Technologies facture ses clients à l'export en euros, il n'existe donc pas de risque de change.

Risque sur actions

L'exposition de la Société au risque sur actions se limite aux titres de SICAV monétaires. Elles figurent au bilan à leur valeur de marché. La société ne possède pas d'actions d'auto-contrôle.

4.3 Risques juridiques

Risques fiscaux

La société QUOTIUM Technologies peut faire l'objet en France de contrôles sociaux et fiscaux.

La période 1998 à 2000 a fait l'objet d'un contrôle fiscal concernant notamment la créance du report en arrière des déficits. Celle-ci ayant été validée, un premier remboursement de carry-back est intervenu en février 2004 au titre de 1998. Le remboursement anticipé de l'intégralité du carry-back a été effectué par les services fiscaux à la suite de l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire par le Tribunal de Créteil le 3 novembre 2004.

Litiges

Litige prud'homal

Une provision pour risque de 20 K€ a été comptabilisée au 31/12/2006 au titre d'un litige prud'homal en cours avec un salarié.

Litige commercial

Quotium Technologies est la partie en demande dans un litige commercial.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et du groupe.

Dépendance à l'égard des droits de propriété industrielle

Dans l'état actuel de la loi française, les programmes d'ordinateurs développés à ce jour par QUOTIUM Technologies ne sont pas généralement des inventions brevetables. La protection de la société repose donc principalement sur :

- son savoir-faire,
- le respect des droits d'auteur et des licences concernant ses logiciels. Cependant, une bonne protection des droits d'auteur n'est pas garantie dans tous les pays. Des actions en justice peuvent s'avérer nécessaires et avoir une incidence sur les résultats de l'entreprise.

4.4 Risques liés à l'environnement

La société et ses filiales exercent des activités de prestations intellectuelles qui n'ont pas d'impact direct sur l'environnement.

4.5 Autres risques

Risque sur les dividendes

Nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois exercices précédents. La société QUOTIUM Technologies souhaite adopter une politique de distribution de dividendes favorable à ses actionnaires dès que sa situation financière aura été restaurée et sa profitabilité établie.

4.6 Assurances et couverture des risques

La société QUOTIUM Technologies a souscrit plusieurs assurances :

- Multirisque immeuble pour ses locaux
- Multirisque bureau pour les dommages aux biens
- Perte d'Exploitation
- Responsabilité Civile
- Globale informatique pour son parc informatique
- Europ Assistance pour protéger ses salariés en déplacement à l'étranger.

Le montant des cotisations s'est élevé en 2006 à 8 690 €

L'ensemble du personnel bénéficie d'une couverture mutuelle et prévoyance supérieure aux planchers prévus par la convention SYNTEC et d'une assurance « frais de santé » dont 55 % de la cotisation est prise en charge par l'entreprise.

TABLEAU DES GARANTIES, CAPITAUX ET FRANCHISES

EVENEMENTS ASSURES	CAPITAUX ASSURES
A1 Incendie (Assurance globale) A2 – Foudre – Explosion – Implosions A3 – Dégâts de fumées A4 – Chute/choc d’engins aériens et spatiaux	8 064 500 €
A5 – Catastrophes naturelles	Idem incendie
A6 – Tempête – Grêle – Neige sur toitures	Idem incendie
A7 – Dégâts des EAUX – Gel	Idem incendie
A8 – Vol (par sinistre et par risque) <ul style="list-style-type: none"> • Mobilier, matériel et marchandises 	20 000 €
A9 – Bris de glaces et d’enseignes	10 000 €
A10 – Dommages électrique (par sinistre et par risque)	10 000 €
A11 – Tous risques matériels informatiques (par sinistre et par risque) <ul style="list-style-type: none"> • reconstitution des supports d’information • frais supplémentaires 	75 000 € 30 000 €
A12 – Actes de vandalisme – Attentats	Idem incendie
A13 – Autres dommages matériels (TRS) (par sinistre et par risque)	762 500 €
B – LES BIENS B1 – Bâtiments <ul style="list-style-type: none"> • valeur à neuf • valeur d’assurance vétusté déduite B2 – Mobilier, matériel, agencements, aménagements, effets divers <ul style="list-style-type: none"> • valeur à neuf • valeur d’assurance vétusté déduite B3 – Investissements éventuels	6 500 000 € 200 000 € 50 000 €
C – FRAIS ET PERTES ANNEXES (par sinistre et par risque)	150 000 €
D – PERTE D’EXPLOITATION	5 500 000 €

4.7 Politique de prévention des risques

La société se conforme à toutes les obligations légales et conventionnelles en matière d’hygiène, de sécurité et de prévention incendie. L’aménagement des postes de travail est soumis régulièrement au médecin du travail qui est invité à visiter les locaux. La société, depuis son origine, n’a jamais eu à déplorer d’accident du travail.

Par ailleurs l’ensemble des données et outils informatiques fait l’objet de sauvegardes régulières conservées dans un coffre.

5. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR

5.1 Histoire et évolution de la société

5.1.1 Raison sociale et Nom Commercial

Dénomination sociale : « Quotium Technologies » depuis 31 juillet 2006, précédemment la dénomination sociale était « Ingénierie, Communication Informatique », sigle ICOM Informatique.

5.1.2 Lieu et numéro d'enregistrement

La société est enregistrée au Tribunal de Commerce de Nanterre, département des Hauts de Seine (92)

Registre du commerce et des sociétés

NANTERRE B 322 548 355 - SIREN 322548355 00062 - Code N.A.F (APE) 722 A

5.1.3 Date de constitution et durée de vie

Date de création : 28 août 1981

Durée de vie : 60 ans à compter de la date d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, soit du 15.09.1981 au 14.09.2041.

5.1.4 Siège social, forme juridique, législation régissant les activités, coordonnées

Siège social

84-88 Bd de la Mission Marchand
F 92411 Courbevoie Cedex

Forme juridique

Société Anonyme à Conseil d'Administration régie par le nouveau code du Commerce et le décret du 23 mars 1967.

Exercice social

Du 1er janvier au 31 décembre.

Disponibilité des documents comptables et juridiques

Les documents comptables et juridiques sont disponibles au siège social :

QUOTIUM Technologies SA
84-88 Bd de la Mission Marchand
F 92411 Courbevoie Cedex
Tél. : 33 (0) 1 49 04 7000

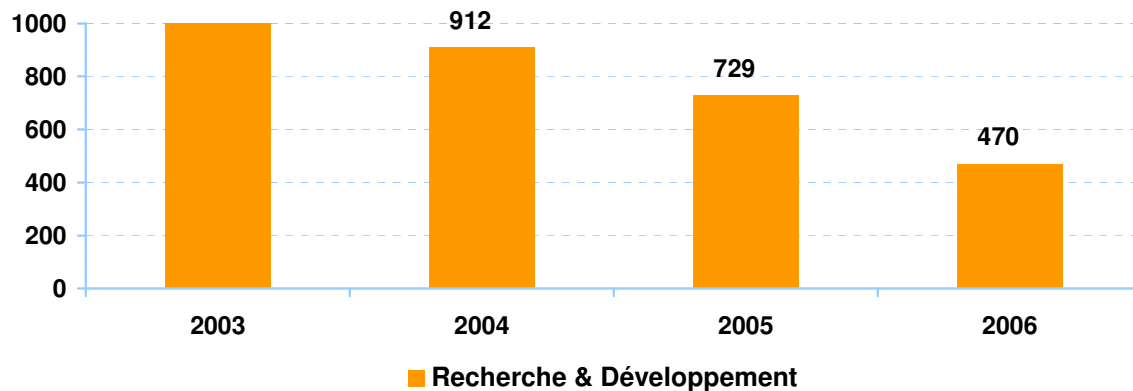
5.1.5 Événements importants dans le déroulement des activités

- 1981** Création de la société en SARL. Premiers contrats de service avec les constructeurs informatiques Bull Micral et SMT Goupil.
- 1987** Développement de logiciels de communication spécifiques pour le compte de grands constructeurs tels que Bull, Léo, Matra Datasystème, ...
- 1990** ICOM Informatique devient éditeur de logiciels de communication, permettant la connexion de micro-ordinateurs à des sites centraux hétérogènes : IBM, DEC, UNIX, Bull, et serveurs Vidéotex.
- 1992** Le capital est porté à 3 MF et ICOM Informatique devient Société Anonyme.
- 1995** Le capital est porté à 7,5 MF.
- 1996** Introduction sur le Second Marché de la Bourse de Paris.
Référencement national par le Régime d'Assurance Chômage.
- 1997** Mise en place d'une structure internationale.
Positionnement sur le marché du Web-to-Host (logiciels dotant les sites centraux d'une dimension Intranet, Extranet et Internet).
- 1998** Implantation aux Etats-Unis par l'acquisition de l'éditeur américain Data Interface Corporation.
- 2000** ICOM Informatique est classé n°1 du Web-to-Host en Intranet sur le marché Français (source IDC Avril 2000). Alliance stratégique entre ICOM Informatique et SCORT afin de fournir aux acteurs de la « Net economy », une offre complète d'intégration des données des applications centrales sur le Web.
- 2001** Lancement de Winsurf Mainframe Studio for Java Client, offre de publication Java des applications centrales IBM S/390, iSeries et Bull dans des environnements Intranet.
- 2002** ICOM Informatique complète son offre de rhabillage Web-to-Host avec Winsurf Mainframe Studio for Application Server, solution de publication Html des applications centrales en environnements Internet/Extranet.
- 2003** Renforcement de l'offre Web-to-Host avec la sortie d'une version majeure de WMA présentant des avancées majeures dans le domaine de la sécurité, de la capacité à proposer un service 24h/24 et dans l'intégration aux annuaires Active Directory de Microsoft. Lancement du produit Winsurf Mainframe Integrator permettant d'intégrer les transactions et les données des sites centraux dans des environnements J2EE.
- 2004** Jugement d'ouverture d'une procédure de Redressement judiciaire le 3 novembre 2004 par le Tribunal de Commerce de Créteil, avec première période d'observation de 4 mois.
- 2005** Prolongation de la période d'observation puis jugement du 8 juin 2005 arrêtant le plan de continuation, présenté par la société Technologies. Démission des organes de direction (Thierry Fondronnier, Bruno Cabanis et Alain Benkemoun) et nomination de Michel Tibérini en qualité de Président Directeur Général. Réduction du capital à zéro, augmentation de capital de 225 000 € et, période d'exercice des BSA offerts aux anciens actionnaires d'août à décembre 2005, augmentation de capital consécutive de 91 747,20 €.
- 2006** A l'issue de l'Assemblée générale Extraordinaire du 31 juillet 2006 : Fusion absorption de la société QUOTIUM Technologies SAS, également filiale de la société Technologies, par ICOM Informatique. Et consécutivement augmentation de capital de 326 400 € et changement de dénomination sociale : **QUOTIUM Technologies SA.**

5.2 Investissements

5.2.1 Investissements réalisés

Evolution des investissements Groupe (en K€)



Le poids du service Recherche et Développement est resté relativement important puisqu'il représente un budget de masse salariale de 470 K€ pour l'exercice 2006 soit 20 % du chiffre d'affaires, traduisant la volonté de maintenir les efforts nécessaires au développement de nouvelles offres produits.

Les actions du département Recherche et Développement ont porté essentiellement en 2006 sur l'amélioration de la qualité et de la performance des logiciels existants (notamment QTest).

5.2.2 Investissements en cours

Politique d'investissements

La politique d'investissements du groupe est principalement axée sur l'évolution des logiciels existants et sur le développement de nouveaux produits permettant d'offrir des solutions adaptées aux nouveaux systèmes d'information des entreprises.

L'activité de développement, dont les coûts ne sont pas compris dans les frais de « Recherche et Développement », est portée en immobilisations conformément aux normes IFRS (voir l'annexe des comptes consolidés pour plus de détails).

Les frais de Recherche et Développement sont intégralement constatés en charge dans les comptes de l'entreprise.

5.2.3 Investissements futurs (engagements pris)

La société n'a pris aucun engagement ferme concernant ses investissements, toutefois elle entend maintenir ses efforts en « recherche & développement » sur les axes qui constituent son cœur de métier : les logiciels.

6. APERÇU DES ACTIVITES

6.1 Principales activités

6.1.1 Activités, produits et services

Le métier de Quotium Technologies

Quotium Technologies est un éditeur de logiciels spécialisé dans les solutions de gestion de performance des applications informatiques.

Quotium Technologies fournit aux grandes entreprises des solutions qui leur permettent de répondre aux impératifs de niveaux de services réclamés par les directions opérationnelles.

Quotium Technologies développe ces solutions avec trois objectifs principaux :

- fournir des logiciels d'excellence qui puissent grâce à leur haut niveau technique et d'innovation technologique répondre aux exigences les plus avancées de leurs utilisateurs ;
- être simples et rapides à mettre en œuvre ;
- assurer la maîtrise des coûts et un retour rapide sur investissements ;

Quotium Technologies assure la conception, le développement et la maintenance de ses logiciels.

Sa stratégie de développement

Quotium Technologies bénéficie des investissements considérables en recherche & développement déjà réalisés par :

- La société Cyrano SA dans le domaine du test de performance et du monitoring. En 2000 Cyrano SA créait OpenSta, logiciel de test de charges très largement utilisé aujourd'hui dans le monde. Quotium a repris les actifs technologiques de Cyrano SA ainsi que ses équipes de développement.
- La société Icom SA spécialisée dans les technologies de communication et d'échange d'informations entre plateformes hétérogènes. En Juillet 2006, Icom fusionnait avec Quotium Technologies.
- Le Groupe Technologies, son actionnaire de référence dans les solutions de gestion de performance applicative. Spécialisé dans le logiciel système, le groupe Technologies a introduit en Europe les produits de la plupart des grands acteurs de ce marché. Au début des années 1990, Technologies créait NSN, le premier logiciel de mapping et de gestion d'actifs.

Les Directions des Systèmes Informatiques (DSI) doivent faire face aujourd'hui, d'une part à la complexité croissante de leurs infrastructures, d'autre part aux impératifs de niveaux de services réclamés par les directions opérationnelles sur le fonctionnement de leurs applications critiques.

Le bon fonctionnement des applications critiques est une préoccupation majeure des DSI : il impacte considérablement les résultats des Directions Opérationnelles qui réclament donc des niveaux de services élevés pour les utilisateurs finaux.

Or ces applications sont de plus en plus complexes et hétérogènes, et elles sont souvent mises en place dans des délais très courts du fait des technologies utilisées : J2EE, .NET, Citrix, Weblogic, Websphere, etc. Garantir leur bon fonctionnement est donc devenu un véritable défi.

Quotium Technologies oriente ses développements dans la fourniture de solutions logicielles qui permettent de répondre à ces besoins. Ses produits répondent aux nécessités de tests applicatifs avant la mise en production et à la mesure de la performance de ces applications lorsqu'elles sont déployées.

Quotium Technologies peut répondre par ses solutions aux besoins complets d'un client ou s'interfacer avec les logiciels déjà installés.

L'offre produits

Test de charge – QTEST

Garantir que les applications répondront aux objectifs de performance avant leur déploiement est une préoccupation majeure des DSI. Une mauvaise analyse de ce que donnera l'application en production peut entraîner des problèmes de performance coûteux ou encore générer des dépenses inutiles.

Aussi un outil de test de charge qui permette de prendre rapidement les bonnes décisions, d'accélérer le déploiement des applications critiques et de justifier les coûts est primordial.

QTest répond avec grande efficacité et à moindre coût aux besoins de tests de performance, quelle que soit l'étendue de la charge à simuler, de quelques centaines à plusieurs dizaines de milliers d'utilisateurs.

Optimisation de bases de données – Workbench

Avec Workbench, vous diagnostiquez les causes de non performance des transactions SQL.

Communication Web-to-Host – WMA

Avec WMA, vous accédez aux applications centrales IBM S/390, iSeries, Bull, Unix et Vidéotex à partir d'un serveur web (Web-to-Host)

Communication PC-to-Host – Wincom

Avec Wincom, vous accédez localement aux applications centrales IBM S/390, iSeries, Bull, Unix et Vidéotex.

6.1.2 Nouveaux produits lancés ou dont l'annonce a été faite

La mise sur le marché du logiciel Quotium Application Performance (QAP) est prévue pour juillet 2007.

QAP répond aux besoins de surveillance et de gestion de la performance des applications.

QAP permet de mesurer directement la qualité du service rendu à l'utilisateur (disponibilité de l'application, temps de réponse) et de détecter les problèmes au niveau de l'applicatif et de l'infrastructure qui pénalisent le bon fonctionnement de l'application.

QAP permet également de corriger de façon préventive les problèmes applicatifs et d'infrastructure qui pourraient détériorer la qualité du service rendu à l'utilisateur final.

6.2 Principaux marchés

La ventilation des revenus par activité et par zone géographique est la suivante pour les derniers exercices.

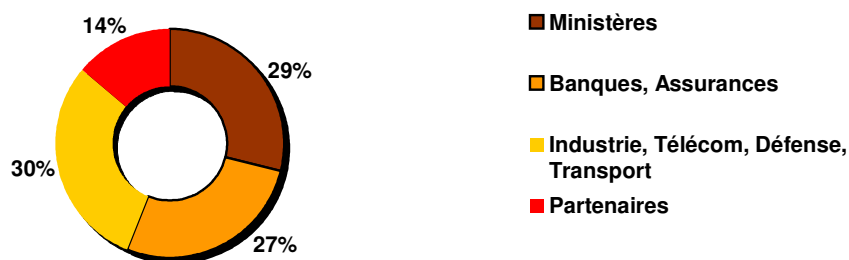
Cette ventilation figure, pour les exercices antérieurs à n-1, dans les documents de références incorporés par référence au présent document (voir page 1).

Répartition du Chiffre d'Affaires par zone géographique

Le chiffre d'affaires du groupe par zone géographique se répartit de la manière suivante :

Pays / Chiffre d'Affaires en K€	2004		2005		2006	
	Chiffre	%	Chiffre	%	Chiffre	%
Reste du monde	2 332	93,54%	1 902	94,77%	2 359	100,00%
Amérique du Nord	161	6,46%	105	5,23%		%
Totaux	2 493	100,00%	2 007	100,00%	2 359	100,00%

Répartition du Chiffre d'Affaires par secteur d'activité



Nous constatons que la répartition de notre chiffre d'affaires par activité est restée stable par rapport à l'exercice précédent.

Le marché

Les grandes entreprises depuis quelques années s'organisent pour faire face à la pression de la concurrence et aux nécessités d'efficacité et de productivité. Elles décroissent leurs services et se structurent autour de Processus Métiers.

Un Processus Métier (Business Process) désigne différentes activités de l'entreprise reliées les unes aux autres pour atteindre un objectif. La modélisation en Processus Métiers est une démarche de l'entreprise. Elle implique de structurer l'informatique sur les besoins métiers de l'entreprise. Les Processus Métier intègrent les applications existantes, les ERP, et de nouvelles applications développées en fonction des demandes des responsables métiers.

La gestion de l'activité de l'entreprise par ces Processus Métiers opérationnels apporte une vision tout à fait différente de celle proposée par la seule informatique. Il faut remettre à plat les grands processus de fonctionnement de l'entreprise, observer et écouter les utilisateurs finaux, faire en sorte que le business pilote l'informatique.

L'intégration des applications au sein de Processus Métiers de l'entreprise représente aujourd'hui plus de 30% du budget des services informatiques des grands groupes. L'informatique n'est plus un simple centre de coûts, elle doit rendre des comptes et s'inscrire dans une démarche globale d'entreprise.

Selon le cabinet américain Gartner 50% des DSI des grands comptes ont pour principale mission l'amélioration de la qualité de services de l'informatique dans le fonctionnement des Processus Métiers.

Le marché des logiciels qui permettent d'administrer les réseaux et les applications fonctionnant sur ces réseaux est estimé à 8 milliards de dollars en 2007 avec une croissance annuelle de 10% pour les 3 années à venir.

Quotium Technologies a choisi de développer des solutions pour répondre à ces besoins. En 2006 elle a commercialisé le logiciel QTest qui permet de simuler les performances d'une application avant son déploiement. Elle a poursuivi le développement du logiciel QAP qui permet de surveiller et de gérer les performances des applications lorsqu'elles sont en production et de mesurer la qualité du service rendu.

6.3 Evénements exceptionnels ayant influencé les activités ou le marché

La fusion absorption de la société QUOTIUM Technologies SAS par ICOM Informatique SA (devenue QUOTIUM Technologies SA) a eu pour conséquence l'élargissement des activités par l'apport de nouveaux produits et de l'unité de Recherche et Développement associée, ainsi que l'élargissement de la clientèle.

Il n'existe pas au cours de l'exercice écoulé et jusqu'au dépôt du présent document de référence d'événement exceptionnel qui ait eu une influence spécifique sur le marché de l'entreprise.

6.4 Dépendance à l'égard de licences, contrats, procédé de fabrication

Comme nous l'avons explicité dans le « chapitre 4 : Analyse des risques », rubrique 'risques liés à l'activité', il n'existe pas de risque de dépendance vis-à-vis de fournisseurs ou de procédés de fabrication.

Actifs nécessaires à l'exploitation

En tant qu'éditeur de logiciels, QUOTIUM Technologies est seule détentrice des sources des produits qu'elle commercialise, elle détient tous les actifs nécessaires à son exploitation. Les bureaux du siège social sont loués.

6.5 Concurrence et positionnement de l'émetteur

Le marché du test applicatif est dominé par de grands éditeurs américains (HP/Mercury, Compuware...). Ce marché évolue vers la fourniture de solutions intégrées sur lequel se positionne Quotium Technologies avec ses partenaires.

Le marché de la performance applicative est un marché nouveau sur lequel se développent de nombreuses sociétés avec des solutions innovantes.

Les grands acteurs des logiciels d'administration et de gestion des infrastructures (IBM, HP, BMC) proposent ou proposeront prochainement des solutions complémentaires à leur offre actuelle dans ce domaine.

Quotium Technologies se trouve en concurrence directe avec les nouveaux entrants sur ce marché et en complément des solutions proposées par les grands éditeurs.

Organisation commerciale et circuit de distribution

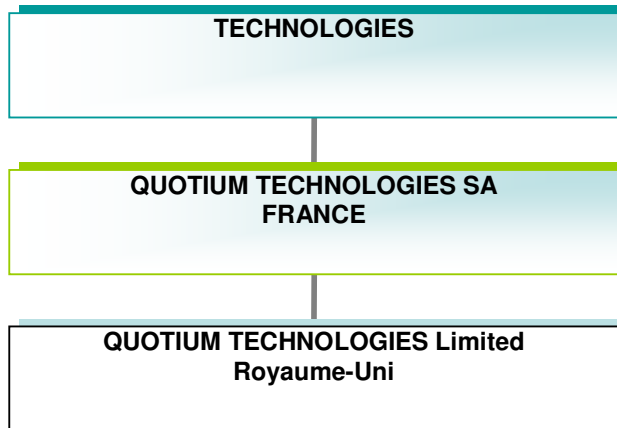
Quotium Technologies commercialise ses solutions par une force de vente directe en France et au Royaume Uni.

Quotium Technologies met en place un réseau de distribution directe aux Etats-Unis, en Allemagne et dans les autres pays européens.

Quotium Technologies développe également des accords de partenariat avec des sociétés de services et des intégrateurs.

7. ORGANIGRAMME

7.1 Place de l'émetteur dans le groupe dont il fait partie



7.2 Filiales importantes de l'émetteur

La filiale Quotium Technologies Limited a été créée en 2006, elle est détenue à 100% par QUOTIUM Technologies SA France. Elle est chargée de distribuer les produits de Quotium en Europe (à l'exception de la France).

8. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES. USINES ET ÉQUIPEMENTS

8.1 Immobilisation corporelle importante existante ou planifiée

La société n'est propriétaire d'aucun bien immobilier, d'autre part il n'existe pas de sûreté sur les immobilisations corporelles.

Investissement

La société n'a pas d'investissement faisant l'objet d'un engagement ferme ni de charge pesant sur un bien immobilier.

8.2 Question environnementale pouvant influencer l'utilisation d'immobilisations corporelles

A la date du présent rapport il n'existe aucun facteur de nature environnemental pouvant influencer l'utilisation que la société fait de ses immobilisations corporelles.

9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT

9.1 Situation financière

Le rapport de gestion figurant ci-après est complété en ce qui concerne la situation financière de l'émetteur, l'évolution de cette situation sur les 3 derniers exercices, les causes de changements importants, le cas échéant, par les informations figurant au chapitre 20 « Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur ».

Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Mixte du 14 juin 2007

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2006 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous aborderons successivement :

- l'activité du groupe et ses perspectives d'évolution,
- l'examen des comptes et des résultats.

Ce rapport est accompagné des documents suivants :

- Bilans, comptes de résultats et tableaux annexes de nature financière à la fois au niveau du groupe QUOTIUM Technologies (comptes consolidés) et au niveau de QUOTIUM Technologies SA (société mère),
- Rapport du Président sur le Gouvernement d'entreprise et le contrôle interne,
- Rapports des Commissaires aux Comptes,
- Les résolutions soumises à votre approbation.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports des Commissaires aux Comptes.

Situation et activité du groupe

Evénements marquants

L'année 2006 a été marquée par la réalisation de la fusion absorption au 31 juillet 2006 de la société QUOTIUM Technologies SAS par la société ICOM Informatique avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2006. En outre la société Icom Informatique a changé de dénomination sociale et a pris le nom de la société absorbée c'est-à-dire Quotium Technologies.

La société a consacré l'essentiel de ses moyens et de ses efforts à l'intégration et à la coordination de ses compétences techniques.

Par ailleurs, une filiale au Royaume Uni a été créée au cours de l'exercice. Quotium Technologies SA détient 100% de cette filiale, consolidée par intégration globale.

Recherche et Développement

Le département Recherche et Développement est composé d'une équipe de 6 personnes en 2006 contre 4 personnes en 2005, représentant un budget total de masse salariale de 470 K€ en 2006.

Durant cet exercice, l'entreprise a augmenté son effort en matière de Recherche et Développement.

Les actions ont porté essentiellement en 2006 sur la réécriture de certains modules et la finalisation de la version QTest 5.0.

Présentation des comptes annuels

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Les comptes consolidés ont été présentés conformément à la norme IFRS. Les comptes sociaux ont été établis conformément aux normes comptables françaises en vigueur.

L'impact du passage aux normes IFRS sur le bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2004 a été présenté dans les annexes aux comptes consolidés clos le 31 décembre 2005, incluses dans le Rapport Annuel 2005.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice sont identiques à celles de l'exercice précédent.

La réalisation du plan de continuation présenté par la société TECHNOLOGIES S.A. et accepté par le Tribunal de Commerce de Créteil le 8 juin 2005 s'est poursuivie (Cf. annexes aux comptes sociaux et consolidés).

Commentaires sur les comptes consolidés du Groupe Quotium Technologies

Le compte de résultat consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé en 2006 s'élève à 2 359 K€ reflétant une stabilité des ventes de logiciels et une légère amélioration des ventes de services et maintenance par rapport à 2005.

Les charges de personnel de l'exercice 2006 sont en hausse de 560 K€ par rapport à 2005. Suite à l'opération de fusion absorption, les effectifs de Quotium Technologies SA ont augmenté de 7 personnes passant ainsi de 14 au 31/12/2005 à 21 au 31/12/2006 dont 19 cadres et 2 agents de maîtrise.

En outre, 2 personnes ont rejoint Quotium Technologies Limited lors de sa création dont 1 cadre et 1 agent de maîtrise.

Les charges de personnel intègrent 295 K€ de coûts de départ au 31 décembre 2006.

Le résultat opérationnel du groupe, avant impôts, est une perte de <1 213> K€ versus un bénéfice de 242 K€ pour l'exercice précédent.

Cette dégradation de la rentabilité opérationnelle s'explique par une hausse des charges externes en lien avec les principales actions de relance de la société au cours de l'exercice :

- opération de fusion absorption ;
- création d'une filiale en Grande-Bretagne ;
- renforcement de l'équipe commerciale ;
- actions marketing de notoriété ;

Le résultat net Groupe de l'exercice est négatif à <1 204> K€ contre un bénéfice de 135 K€ pour l'exercice 2005.

La filiale Quotium Technologies Ltd, créée en 2006, n'a pas généré de chiffre d'affaires sur l'exercice.

Le bilan consolidé

La situation nette de l'ensemble consolidé s'établit à 43 K€. Les principaux mouvements des capitaux propres résultent de l'opération de fusion-absorption qui s'est traduite par une augmentation de capital de 326 K€ et l'émission d'une prime de fusion pour 899 K€.

Les immobilisations en net s'élèvent à 1619 K€ au 31 décembre 2006 soit une augmentation de 1089 K€ qui provient principalement des apports d'éléments d'actifs incorporels de Quotium Technologies SAS à Quotium Technologies SA

(ex-Icom Informatique) lors de la fusion. Ces éléments sont constitués notamment de logiciels pour 961 K€ et d'un fonds de commerce pour 410 K€.

Les engagements financiers sont constitués d'un emprunt résiduel pour 239 K€. Ce montant inclut le montant des intérêts dus au 31 décembre 2006.

Le passif courant, supérieur à un an, s'élève à 558 K€. Il est composé :

- des dettes liées à la DCP (Déclaration de Cessation de Paiement) pour 291 K€. Ces dettes sont étalées sur 4 ans conformément au plan de continuation avec une dernière échéance en 2009.
- des avances en compte-courant de l'actionnaire principal, Technologies SAS, pour 268 K€.

Le passif courant, inférieur à 1 an, s'élève à 1399 K€ au 31 décembre 2006. Il est constitué principalement de :

- 146 K€ liés à l'échéance de la Déclaration de Cession de Paiement (DCP) ;
- 261 K€ de coûts de départ à payer ;
- 474 K€ de dettes fournisseurs incluant une part significative de frais d'honoraires.

Activités des filiales

Quotium Technologies Limited, créée en mai 2006, est la filiale commerciale de Quotium Technologies SA. Elle est chargée de distribuer les produits de Quotium en Europe (à l'exception de la France).

Commentaires sur les comptes sociaux de Quotium Technologies SA

Au présent rapport est annexé le tableau des résultats financiers des 5 derniers exercices visé à l'article 148 modifié du décret du 23 mars 1967.

Le compte de résultat de la société mère

Les produits d'exploitation s'élèvent en 2006 à 2435 K€ contre 1930 K€ l'an dernier, soit en hausse de 26%.

Le résultat d'exploitation est négatif à <1038> K€ contre 11 K€ en 2005. Cette dégradation du résultat d'exploitation résulte d'une part de la hausse des achats et charges externes et d'autre part de l'augmentation de la masse salariale.

La hausse des achats et charges externes s'expliquent par :

- l'accroissement des frais d'honoraires induits par l'opération de fusion-absorption,
- aux opérations marketing de notoriété spécifiques à la société française.

Le bilan de la société mère

Au 31 décembre 2006, le total du bilan de QUOTIUM Technologies S.A. s'élève à 2 645 K€ contre 1 537 K€ au 31 décembre 2005.

L'augmentation des immobilisations incorporelles s'expliquent par les apports liés à la fusion (détaillés ci-dessus au niveau du bilan consolidé).

Les immobilisations financières, d'un montant de 278 K€, comprennent les titres de participation dans la filiale Quotium Technologies Ltd et le compte-courant courant entre la mère et la fille pour 250 K€.

Les capitaux propres sont négatifs à <117> K€.

Les autres dettes sont constituées du compte courant avec la société Technologies, actionnaire principal, qui apporte son soutien en trésorerie.

Affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de 1 031 551 € pour QUOTIUM Technologies SA.

Nous vous proposons également d'affecter cette perte à la prime de fusion pour 897 621 € et au report à nouveau pour 133 930 €.

Perspectives 2007

Le Groupe Quotium Technologies s'est fixé pour objectifs 2007 de :

- mettre sur le marché une nouvelle offre logicielle majeure répondant aux besoins des entreprises et présentant un niveau technologique élevé ;
- structurer sa stratégie commerciale en France et à l'étranger autour de cette nouvelle offre ;
- rechercher des partenariats techniques européens pour intégrer de nouvelles technologies innovantes à ses produits.

Participations des salariés au Capital

Conformément aux dispositions de l'article L225-102 C. Commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la Société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2006 : néant.

Nous vous rappelons qu'en application des dispositions de l'article L225-129 VII du C. Commerce, l'Assemblée doit, tous les 3 ans, se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital réservée aux salariés de la société et effectuée dans les conditions prévues à l'article L443-5 du code du travail.

Les actionnaires se sont prononcés sur le principe d'une augmentation de capital réservée aux salariés lors de l'Assemblée Générale du 4 août 2005.

Situation de la société à la date du présent rapport et évolutions récentes

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture des comptes n'est à porter à votre connaissance.

Informations juridiques et fiscales

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous informons qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois exercices précédents.

Identité des personnes physiques ou morales détenant une participation significative dans le capital de notre société

Les informations reçues du teneur de la comptabilité sociale des actions de notre société, la CAISSE CENTRALE DES BANQUES POPULAIRES - NATIXIS, font ressortir qu'à la date d'établissement du présent rapport, les actionnaires nominatifs disposant d'une participation significative dans le capital de notre société détiennent les actions dénombrées ci-après :

Actionnaires détenant plus du 1/20ème du capital social ou des droits de vote : aucun nominatif.

Actionnaires détenant plus du 1/10ème du capital social ou des droits de vote : aucun nominatif.

Actionnaires détenant plus du tiers du capital social ou des droits de vote : Société Technologies.

Opérations effectuées sur ses propres actions

En application de l'article L225-209 du C. Commerce, nous vous informons qu'aucune opération de cette nature n'a été effectuée au cours de l'exercice 2006.

Nous attirons votre attention sur le fait que le Conseil d'Administration a soumis à l'Assemblée Générale, un projet de résolution afin de l'autoriser, pour une période de dix huit mois, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, à procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la société dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social soit, sur la base du capital actuel, 40 196 actions.

Les acquisitions pourront être effectuées en vue de :

- Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou par attribution gratuite d'actions,
- Assurer l'animation du marché des actions ou la liquidité de l'action Quotium Technologies par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI admise par l'AMF,
- Conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société,
- Assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur,

Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le Conseil d'Administration appréciera, y compris en période d'offre publique dans la limite de la réglementation boursière. Toutefois, la société n'entend pas recourir à des produits dérivés.

Le prix maximum d'achat est fixé à 8 euros par action. En cas d'opération sur le capital notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution gratuite d'actions, le montant sus-indiqué sera ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Le montant maximal de l'opération est ainsi fixé à 321 568 euros.

Informations sur les mandataires sociaux

Mandataires sociaux de la SA

Monsieur Michel TIBERINI, Président Directeur général depuis le 13 juin 2005.

Mme Geneviève LAURANS, administrateur depuis le 4 août 2005.

Mr Frédéric GROUVEL, administrateur depuis le 6 juin 2006.

Mr Alain de MENDONCA, administrateur depuis le 10 juillet 2006.

Mandats des dirigeants et mandataires sociaux de la SA

Les mandats des dirigeants et membres du conseil d'administration sont :

Mr Michel TIBERINI

Président Directeur Général de Quotium Technologies SA,
Président Directeur Général de Technologies SAS
Président Directeur Général de Equity Consulting
Président Directeur Général de Technologies Software
Président de U4S Technologies (U.S.A)
Président de Meldom Inc. (U.S.A)
Président de Quotium Technologies Ltd

Gérant de Meldom Production
Représentant permanent de TECHNOLOGIES SAS dans Delta Logiciels France SA

Mme Geneviève LAURANS :

Administrateur de Quotium Technologies SA France,
Directeur Financier du Groupe Technologies.

Mr Frédéric GROUVEL

Administrateur de QUOTIUM Technologies SA France,

Mr Alain de MENDONCA

Administrateur de QUOTIUM Technologies SA France,

Opérations réalisées sur les titres de la société par les dirigeants

Les opérations réalisées par les dirigeants sur les titres de Quotium Technologies au cours de l'exercice écoulé se résument ainsi :

Déclarant	Michel TIBERINI pour Technologies SAS	Geneviève LAURANS	Alain de MENDONCA	Frédéric GROUVEL
Instrument Financier	Actions	Actions	Actions	Actions
Nature de l'Opération	Echange	Echange	Acquisition	Acquisition
Date de l'Opération	31 Juillet 2006	31 Juillet 2006	25 Juillet 2006	7 Septembre 2006
Lieu de l'Opération	Euronext Paris	Euronext Paris	Euronext Paris	Euronext Paris
Nombre de titres	194 820	9180	10	1

Conventions visées aux articles L225-38 et suivants du Code de Commerce (concerne QUOTIUM Technologies SA)

Concernant les conventions conclues au cours d'exercices antérieurs, nos Commissaires aux Comptes vous donneront toute indication, dans leur rapport spécial, sur la poursuite au cours de cet exercice de ces conventions.

Conséquences environnementales de l'activité de la société

La société et ses filiales exercent des activités de prestations intellectuelles qui n'ont pas d'impact direct sur l'environnement.

Autres informations

Facteurs de risque

Stratégie ou facteur externe pouvant influencer sur les opérations

A la date du présent rapport il n'existe aucun facteur de nature gouvernementale, économique budgétaire monétaire ou politique récent pouvant influencer sensiblement sur nos opérations.

Risque de taux

QUOTIUM Technologies SA, à l'époque ICOM Informatique, a contracté un emprunt en euros en septembre 2001 à taux fixe. La société n'a pas mis en place de politique de couverture de taux. Le taux de 3.5% correspond aux valeurs du marché. Cet emprunt n'est soumis à aucune clause de « défaut » dite clause de « covenant ».

Risque de change

Les activités effectuées en devises sont générées par la filiale anglaise qui a été créée en 2006, son activité n'a pas été significative sur l'exercice. Par ailleurs QUOTIUM Technologies facture ses clients à l'export en euros, il n'existe donc pas de risque de change.

La société n'a pas recours à des instruments financiers.

Risque sur actions

L'exposition de la Société au risque sur actions se limite aux titres de SICAV monétaires. Elles figurent au bilan à leur valeur de marché. La société ne possède pas d'actions d'auto-contrôle.

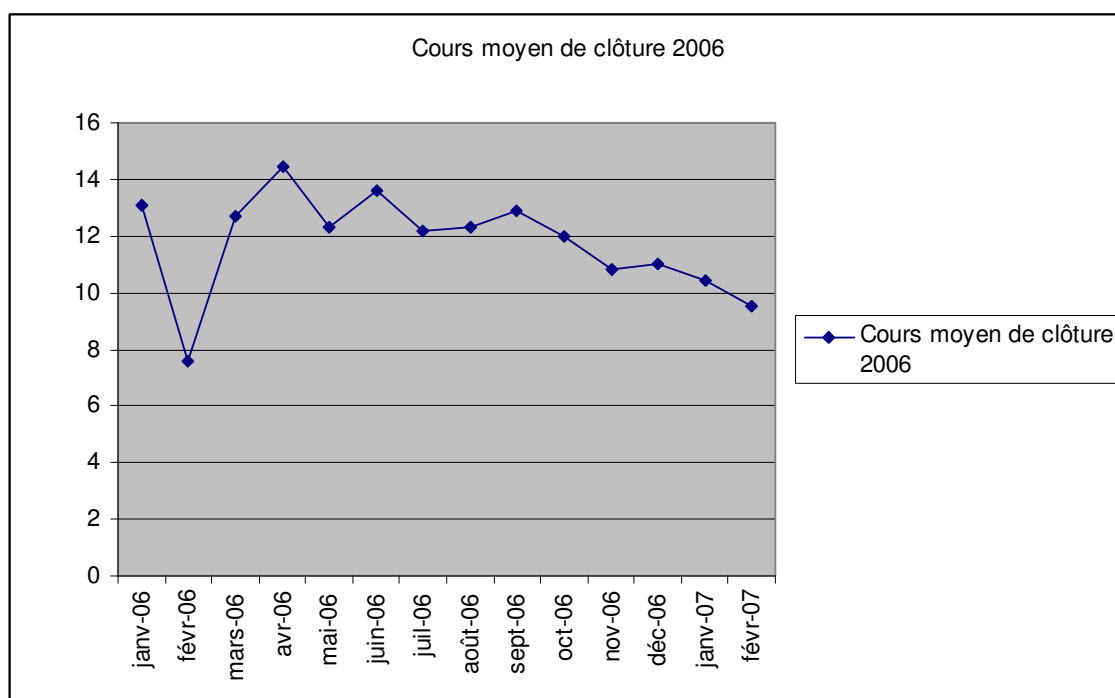
Risque pays

La société n'est soumise à aucun risque pays.

Cotation du titre

Le traitement des titres s'effectue au « fixing ».

	Cours moyen de clôture
janvier-06	13,06
février-06	7,60
mars-06	12,71
avril-06	14,45
mai-06	12,32
juin-06	13,63
juillet-06	12,21
août-06	12,30
septembre-06	12,86
octobre-06	12,01
novembre-06	10,83
décembre-06	11,01
janvier-07	10,45
février-07	9,53



Source : Euronext

Votre Conseil vous invite, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'Administration

Résolution soumises à l'Assemblée Générale du 14 juin 2007

A titre ordinaire

Première résolution (*Approbation des comptes*).— L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de gestion du Conseil d'Administration, le rapport spécial du Président et le rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2006 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2006 quitus de leur gestion à tous les administrateurs.

Deuxième résolution (*Approbation des comptes consolidés*).— L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et le rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2006 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Troisième résolution (*Affectation du résultat*). — L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration d'affecter la perte de l'exercice de 1 031 551 € à la prime de fusion pour 897 621 € et au report à nouveau pour 133 930 €.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Quatrième résolution (*Conventions des articles L225-38 et suivants du Code du Commerce*). — L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles L225-38 et suivants du Code du Commerce et statuant sur ce rapport, approuve chacune des dites conventions.

Cinquième résolution (*Programme de rachat d'actions*). — L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, autorise ce dernier, pour une période de dix huit mois, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, à procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la société dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social soit, sur la base du capital actuel, 40 196 actions.

Les acquisitions pourront être effectuées en vue de :

- Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou par attribution gratuite d'actions,
- Assurer l'animation du marché des actions ou la liquidité de l'action Quotium Technologies par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI admise par l'AMF,
- Conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société,
- Assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur,

Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le Conseil d'Administration appréciera, y compris en période d'offre publique dans la limite de la réglementation boursière. Toutefois, la société n'entend pas recourir à des produits dérivés.

Le prix maximum d'achat est fixé à 8 euros par action. En cas d'opération sur le capital notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution gratuite d'actions, le montant sus-indiqué sera ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Le montant maximal de l'opération est ainsi fixé à 321 568 euros.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à ces opérations, d'en arrêter les conditions et les modalités, de conclure tous accords et d'effectuer toutes formalités.

Sixième résolution (Pouvoirs). — L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

A titre extraordinaire

Première résolution (Attribution gratuite d'actions). — L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes, autorise le Conseil d'Administration, à procéder, en une ou plusieurs fois, conformément aux articles L 225-197-1 et L 225-197-2 du Code de Commerce, à l'attribution d'actions ordinaires existantes de la société au profit :

- Des membres du personnel salarié de la société ou des sociétés qui lui sont liées directement ou indirectement au sens de l'article L 225-197-2 du Code de commerce,
- Et/ou des mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L. 225-197-1 du Code de commerce.

Le nombre total d'actions ainsi attribuées gratuitement ne pourra dépasser 10 % du capital social à la date de la décision de leur attribution par le conseil d'administration.

L'attribution des actions aux bénéficiaires sera définitive au terme d'une période d'acquisition :

- d'une durée minimale de deux ans pour les bénéficiaires résidents fiscaux français à la date d'attribution. En outre, ces derniers devront conserver les actions attribuées pendant une durée minimale de deux années. Le conseil d'administration a la faculté d'augmenter la durée de ces deux périodes.
- d'une durée minimale de quatre ans pour les bénéficiaires non résidents fiscaux français à la date d'attribution, le conseil d'administration ayant la faculté d'augmenter la durée de cette période. Ces bénéficiaires ne sont en revanche pas soumis à l'obligation de conservation visée ci-dessus, sauf disposition fiscale contraire.

Par exception, l'attribution définitive interviendra avant le terme de la période d'acquisition en cas d'invalidité du bénéficiaire correspondant au classement dans la deuxième et la troisième des catégories prévues à l'article L. 341-4 du Code de la sécurité sociale.

Tous pouvoirs sont conférés au Conseil d'Administration à l'effet de :

- Fixer les conditions et, le cas échéant, les critères d'attribution des actions,
- Déterminer l'identité des bénéficiaires ainsi que le nombre d'actions attribuées à chacun d'eux,
- Déterminer les incidences sur les droits des bénéficiaires, des opérations modifiant le capital ou susceptibles d'affecter la valeur des actions attribuées et réalisées pendant les périodes d'acquisition et de conservation et, en conséquence, modifier ou ajuster, si nécessaire, le nombre des actions attribuées pour préserver les droits des bénéficiaires,
- Le cas échéant :
 - procéder aux acquisitions des actions nécessaires dans le cadre du programme de rachat d'actions et les affecter au plan d'attribution,
 - prendre toutes mesures utiles pour assurer le respect de l'obligation de conservation exigée des bénéficiaires,
 - et, généralement, faire dans le cadre de la législation en vigueur, tout ce que la mise en œuvre de la présente autorisation rendra nécessaire.

La présente autorisation est donnée pour une durée de dix huit mois à compter du jour de la présente assemblée.

10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX

10.1 Capitaux de l'émetteur (à court terme et à long terme)

Passif	31/12/06 (IFRS)
Capital social	643 147
Réserves et primes	899 012
Ecart de conversion/capitaux propres	-552
Report à nouveau	-294 398
Résultat de l'exercice	-1 203 635
Total capital et réserves	43 573
Intérêts minoritaires	
Provisions risques et charges	51 316
Dettes financières non courantes	
Engagements financiers	156 682
Passifs courants	558 832
Autres passifs non courants	
Total passif non courants > 1 an	766 830
Provisions risques et charges	
Passif courant	1 399 126
Impôts et taxes	
Engagements financiers	95 628
Autres passifs courants	40 300
Produits constatés d'avance	578 630
Total passifs courants < 1 an	2 113 684
Total général	2 924 087

Les passifs courants intègrent les dettes liées à la DCP (Déclaration de Cessation de paiement) étalées sur 4 ans conformément au plan de continuation, la dernière échéance est fixée à janvier 2009.

10.2 Flux de trésorerie de l'émetteur

Le tableau des flux de trésorerie et celui de la variation de l'endettement figurent au chapitre 20 « Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur ».

10.3 Conditions d'emprunt et structure de financement

Les conditions d'emprunt et d'accès au crédit sont décrites dans le chapitre 4 « facteurs de risques » sous rubrique 'risques de marché'.

10.4 Restriction à l'utilisation des capitaux pouvant influencer sur les opérations

Il n'existe aucune restriction connue à l'utilisation des capitaux qui aurait influé ou pourraient influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de QUOTIUM Technologies.

10.5 Sources de financement attendues pour honorer les engagements d'immobilisation

Il n'existe au jour de dépôt de ce document de référence aucun engagement sur des immobilisations.

11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT BREVETS ET LICENCES

11.1 Politique de recherche & développement

L'essentiel des investissements réalisés depuis de nombreuses années par la société est constitué par les frais de recherche et de développement. Ces informations figurent donc au chapitre 5.2 « Investissements en cours » paragraphe ' Politique d'investissements '.

11.2 Coût des activités de recherche et développement

Evolution des investissements en R&D

	2004		2005		2006	
	K€	% CA	K€	% CA	K€	% CA
R&D	912	36%	729	36%	470	20%

Le département Recherche et Développement est composé d'une équipe de 6 personnes en 2006 contre 4 personnes en 2005, représentant un budget total de masse salariale de 470 K€ en 2006.

12. INFORMATION SUR LES TENDANCES

12.1 Tendances depuis la fin de l'exercice jusqu'au document de référence

Evolutions récentes

Assemblées générales, rapports

L'Assemblée Générale Ordinaire du **14 juin 2007** est appelée à valider les comptes de l'exercice (voir chapitre patrimoine, situation financière).

Chiffre d'Affaires

En euros	2007	2006
Premier trimestre	386 839	367 838

Le chiffre d'affaires du premier trimestre 2006 est celui publié par la société ICOM Informatique.

La fusion absorption de la société Quotium Technologies SAS par la société Icom Informatique a été décidée le 31 juillet 2006 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2006. Le chiffre d'affaires du premier trimestre 2006, à périmètre comparable, serait de 483 K€.

Le chiffre d'affaires consolidé de Quotium Technologies s'élève à 387 K€ au 31 mars 2007. La société anticipe une accélération de la dynamique commerciale au second semestre 2007 avec la mise sur le marché du produit QAP.

Evolution de la trésorerie (en milliers d'euros)

31 décembre 2006	260 K€
31 janvier 2007 (1)	117 K€
28 février 2007	75 K€

(1) le remboursement de la deuxième échéance du plan de continuation s'est effectué en janvier 2007 pour 228 K€ provoquant une baisse de la trésorerie à fin janvier 2007.

La position de trésorerie comprend un portefeuille de sicav de trésorerie, totalement liquide.

Perspectives

Le Groupe Quotium Technologies s'est fixé pour objectifs 2007 de :

- mettre sur le marché une nouvelle offre logicielle majeure répondant aux besoins des entreprises et présentant un niveau technologique élevé ;
- structurer sa stratégie commerciale en France et à l'étranger autour de cette nouvelle offre ;
- rechercher des partenariats techniques européens pour intégrer de nouvelles technologies innovantes à ses produits.

12.2 Évènements connus ou incertitudes pouvant influencer sur les perspectives de l'exercice en cours

A la date du présent rapport aucune tendance, incertitude ou demande ou engagement ou évènement raisonnablement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur pour l'exercice en cours n'est connu de l'émetteur.

13. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE (OPTIONNEL)

La société QUOTIUM Technologies n'a donné aucune prévision ou estimation de bénéfice ni dans le passé, ni dans le présent document.

13.1 Principales hypothèses des prévisions ou estimations

Sans objet.

13.2 Rapports des Commissaires aux Comptes sur les prévisions

Sans objet.

13.3 Base du bénéfice comparable aux informations financières historique

Sans objet.

13.4 Validité d'une prévision de bénéfice antérieure publiée

Sans objet.

14. ORGANES D'ADMINISTRATION DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE

Adresse professionnelle

Tous les membres du conseil d'administration et de direction générale peuvent être contactés au siège social de l'entreprise.

14.1 Membres des organes d'administration, de direction

Composition des organes d'administration

Président du Conseil d'administration

Michel Tibérini

Nommé administrateur le 13 juin 2005 pour un mandat échéant en 2008 ;
En remplacement de Josiane Dohy Cornut jusqu'à l'échéance de son mandat.

Date du 1^{er} mandat : 13/06/2005

Frédéric Grouvel

Administrateur de QUOTIUM Technologies SA France ;
Nommé administrateur le 6 juin 2006 pour un mandat échéant en 2011
En remplacement de Pierre Grouvel jusqu'à l'échéance de son mandat.

Date du 1^{er} mandat : 06/06/2006

Geneviève Laurans :

Administrateur de QUOTIUM Technologies SA France ;
Nommée administrateur le 4 août 2005 pour un mandat échéant en 2011

Date du 1^{er} mandat : 04/08/2005

Alain de Mendonca

Administrateur de QUOTIUM Technologies SA France ;
Nommé administrateur le 10 juillet 2006 pour un mandat échéant en 2012

Date du 1^{er} mandat : 10/07/2006

Conformément à l'article 13 des statuts, chaque administrateur doit posséder au moins une action pendant toute la durée de son mandat.

Composition des organes de Direction

Président Directeur Général
Directeur Financier

Monsieur Michel TIBERINI
Madame Geneviève LAURANS

14.1.1 Lien familiaux entre les membres des organes de direction ou d'administration

Il n'existe pas de liens familiaux entre les membres des organes de direction ou d'administration.

14.1.2 Expertise et expérience en matière de gestion des membres de direction ou d'administration

Administrateurs – Mandataire

Michel Tibérini

Diplômé en Sciences des Universités de Grenoble et de Toulouse, après un début de carrière chez IBM (1971-1977), il intègre la société PANSOPHIC en tant que Vice Président Europe du sud (1977-1984).

En 1984, il crée la société Technologies et introduit, sur le marché européen, des logiciels de sociétés américaines leaders dans ce domaine.

Après être devenu en 1990, le premier distributeur indépendant de logiciels, Michel Tibérini oriente la société vers la conception et l'édition de ses propres produits.

Aujourd'hui, Michel Tibérini est le Président Directeur Général de la société Technologies SAS et de ses filiales en France mais aussi aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne.

Frédéric Grouvel

Diplômé de l'EPSCI (groupe ESSEC), après avoir assuré des postes de Directeur Commercial chez Sybase, Progress Software puis Cyrano, il devient Directeur général de cette entreprise. Il rejoint ensuite Silverstream en tant que Directeur Général. Il est depuis 2004 Directeur Commercial de l'activité Réseaux et Télécoms de CS Communication et Systèmes.

Geneviève Laurans

Geneviève Laurans est diplômée de l'Ecole Supérieure de Commerce de Lyon et Expert Comptable. Après 5 ans d'audit chez Ernst & Young, et 10 ans en tant que Directeur Financier et du Contrôle de Gestion dans le groupe Thalès, elle prend la Direction Financière du Groupe Technologies en 1997 avec une expérience significative des sociétés d'éditions de logiciels et de services.

Elle apporte sa compétence financière au développement de nouvelles activités, accompagne la croissance organique du Groupe, et contribue à la mise en place de partenariats commerciaux et financiers.

Alain De Mendonca

Diplômé de la Harvard Business School, après un passage chez Procter et Gamble puis chez McKinsey & Co, il fonde le Groupe Karavel-Promovacances leader français de la vente de voyage sur Internet avec un volume d'affaires de près de 300M€ pour un effectif de 500 personnes, dont il assure aujourd'hui la Direction Générale.

14.1.3 Mandats au cours des 5 dernières années, mention mandats en cours

La liste des mandats en cours des dirigeants et des mandataires sociaux figure dans le « Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'assemblée générale » qui se trouve au **chapitre 9.1 « Situation financière »**.

14.1.4 Autres informations concernant les organes d'administration et de direction

- Condamnation pour fraude prononcée au cours des cinq dernières années au moins : **néant**
- Détail de toute faillite, mise sous séquestre ou liquidation à laquelle une des membres des organes d'administration et de direction agissant en qualité de membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance, ou de direction générale a été associée au cours des cinq dernières années au moins : **néant**
- Détail de toute incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée contre une telle personne par des autorités statutaires ou réglementaires (y compris des organismes professionnels désignés) au cours des cinq dernières années : **néant**
- Empêchement par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années : **néant**

14.2 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale

A la date d'enregistrement du présent document de référence, aucun membre du conseil d'administration ou de direction générale n'est, à la connaissance de la société, en situation de conflit d'intérêts potentiel entre ses devoirs à l'égard de la société et ses intérêts privés.

Actif appartenant directement ou indirectement aux dirigeants ou à des membres de leur famille : Néant.

Prêts ou garanties accordées aux dirigeants

L'emprunt souscrit auprès de la Banque Populaire Rives de Paris, dont le capital restant dû et les intérêts courus s'élèvent à 239 K€ au 31 décembre 2006 a fait l'objet d'un premier remboursement en janvier 2006 pour un montant de 112 K€ (capital et intérêts intérimaires) et d'un second remboursement pour un montant de 83 K€ en janvier 2007. Il est garanti par la caution de la société Technologies à hauteur de 160 K€.

Baux immobiliers conclu avec une société appartenant à un dirigeant ou à un membre de sa famille

La société Technologies est l'actionnaire principal de QUOTIUM Technologies. Le dirigeant de la société Technologies est Michel Tiberini, Président Directeur Général de QUOTIUM Technologies.
Les contrats conclus entre ces deux sociétés sont des conventions réglementées..

	31/12/2006
Loyer et charges des locaux à Courbevoie du 1/01/06 au 31/12/06	161 353 €
Fourniture de prestations administratives par la société Technologies	150 000 €

14.2.1 Restriction de leur participation sur les titres de l'émetteur

Il n'existe pas de restriction acceptée par l'un des membres des organes d'administration ou de direction concernant la cession, dans un certain laps de temps, de leur participation dans le capital social de l'émetteur.

15. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

15.1 Rémunération des organes d'administration et de direction générale

Au cours l'exercice 2006 les rémunérations brutes totales et avantages de toutes natures versées par l'émetteur aux membres des organes d'administration et de direction sont les suivants :

Monsieur Michel TIBERINI, Président du conseil d'administration et Directeur Général a perçu les sommes suivantes :

Rémunération brute versée par la société : néant

Rémunération variable : néant

Rémunération versée par les sociétés contrôlées : néant

Avantages en nature émanant de la société et des sociétés contrôlées : néant

Jetons de présence versés par la société et les sociétés contrôlées : néant

Honoraires versés par la société et les sociétés contrôlées : néant

Autres versements : néant

Mme Geneviève LAURANS, Administrateur a perçu les sommes suivantes :

Rémunération brute versée par la société : néant

Rémunération variable : néant

Avantages en nature émanant de la société et des sociétés contrôlées : néant

Jetons de présence versés par la société et les sociétés contrôlées : néant

Honoraires versés par la société et les sociétés contrôlées : néant.

Autres versements : néant

Mr Frédéric GROUVEL, Administrateur a perçu les sommes suivantes :

Avantages en nature émanant de la société et des sociétés contrôlées : néant

Jetons de présence versés par la société et les sociétés contrôlées : néant

Honoraires versés par la société et les sociétés contrôlées : néant

Autres versements : néant

Mr Alain de MENDONCA, Administrateur a perçu les sommes suivantes :

Avantages en nature émanant de la société et des sociétés contrôlées : néant

Jetons de présence versés par la société et les sociétés contrôlées : néant

Honoraires versés par la société et les sociétés contrôlées : néant

Autres versements : néant

15.2 Provisions de pensions, de retraites ou d'autres avantages

Il n'existe par ailleurs aucune somme provisionnée ou constatée par l'émetteur ou ses filiales aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages.

Aucune prime d'arrivée ou indemnité de départ, ni aucune rémunération variable, ni aucune rémunération conditionnelle ou différée ne sont octroyées aux mandataires sociaux.

16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

16.1 Datas d'expiration des mandats des administrateurs

Michel Tibérini : *Président du Conseil d'administration*

Mandat échéant lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2008
Date du 1^{er} mandat : 13/06/2005

Frédéric Grouvel : *Administrateur*

Mandat échéant lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2011
Date du 1^{er} mandat : 06/06/2006

Geneviève Laurans : *Administrateur*

Mandat échéant lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2011
Date du 1^{er} mandat : 04/08/2005

Alain de Mendonca : *Administrateur*

Mandat échéant lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2012
Date du 1^{er} mandat : 10/07/2006

Les autres mandats des membres du Conseil d'Administration figurent au chapitre 9, paragraphe 9.1.

16.2 Contrats de service entre dirigeants et l'émetteur ou ses filiales (ou déclaration négative)

Il n'existe pas de contrat de service liant des membres des organes de direction ou d'administration à la société QUOTIUM Technologies ou à ses filiales.

16.3 Comité d'audit et Comité de rémunération de l'émetteur

Le fonctionnement du conseil d'administration et du contrôle interne est décrit dans le Rapport du Président traitant du sujet. Par ailleurs il n'existe pas de comité d'audit du conseil d'administration ni de comité de rémunération des membres des organes d'administration et de direction générale.

16.4 Conformité au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur

La société ne se conforme que partiellement au régime du gouvernement d'entreprise en vigueur. Du fait de sa taille (22 personnes au 31 décembre 2006) elle applique progressivement les meilleures pratiques recommandées, c'est par exemple le premier exercice où la moitié des administrateurs sont indépendants. Les recommandations non appliquées, à ce jour, sont : l'absence d'évaluation annuelle de la capacité du Conseil d'Administration à répondre aux attentes des actionnaires, l'absence de comités spécialisés, l'absence de règlement intérieur du Conseil d'Administration.

16.4.1 Rapport du Président sur le Gouvernement d'entreprise et le Contrôle interne

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37, alinéa 6 et de l'article L.225-68, alinéa 7 du Code de Commerce, résultant de l'article 117 de la loi 2003-706 (appelée loi de sécurité financière) du 1^{er} août 2003, il vous est rendu compte ci-après des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration, des procédures de contrôle interne mises en place par la société et des éventuelles limitations apportées aux pouvoirs du directeur général.

1. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1.1. Rôle du Conseil d'Administration

La société QUOTIUM Technologies est administrée par un conseil d'administration, qui conformément aux dispositions légales et statutaires, a pour fonction de déterminer les orientations de l'activité de la société et de veiller à leur mise en œuvre. Le conseil d'administration se prononce sur l'ensemble des décisions ressortant de sa compétence légale. Ses principales missions sont : l'examen des états financiers et des situations intermédiaires, la désignation des mandataires sociaux, la discussion des orientations stratégiques.

1.2. Composition du Conseil d'Administration

Depuis le conseil d'administration du 13 juin 2005, qui s'est tenu à la suite de la validation par le Tribunal de Commerce du plan de continuation présenté par la société Technologies, Michel Tibérini assure la présidence du conseil d'administration. Sa nomination a été entérinée par l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 4 août 2005.

Le conseil d'administration de la société est composé de quatre administrateurs (excepté la période d'août 2005 à juillet 2006 où leur nombre était réduit à trois).

La liste des administrateurs de la société, comportant les fonctions qu'ils exercent dans d'autres sociétés, figure dans le rapport du Conseil d'Administration à l'assemblée générale ordinaire annuelle. Les exigences de l'article L.225-21 du code de commerce relatif au cumul des mandats des administrateurs sont respectées.

Conformément aux dispositions statutaires, les administrateurs sont nommés par l'Assemblée Générale des actionnaires pour une durée de 6 années. Ils sont propriétaires d'une action au moins.

Les administrateurs désignent parmi leurs membres un Président, personne physique, en charge de l'organisation et de la direction des travaux du conseil d'administration dont il doit rendre compte à l'assemblée des actionnaires.

Le Conseil d'Administration réuni le 13 juin 2005 a donné pleins pouvoirs à Monsieur Michel Tibérini aux fonctions de Président et de Directeur Général.

Deux des administrateurs (Messieurs GROUVEL et DE MENDONCA) sont indépendants en application de la définition du rapport AFEP/MEDEF annexée au « rapport AMF 2005 sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne » du 18 janvier 2006.

En effet, ils sont actionnaires de la société et ne participent pas au contrôle de la société.

1.3. Fonctionnement du Conseil d'Administration

1.3.1 .Modalités de fonctionnement

Elles sont définies par les statuts de la société.

Le Conseil se réunit régulièrement sur convocation du Président. Les réunions du Conseil d'Administration se déroulent au siège de la société.

Tous les documents techniques et informations nécessaires à la mission des administrateurs leur ont été communiqués avant la réunion.

Les procès verbaux des réunions sont soumis à l'approbation des administrateurs lors des conseils suivants.

Le conseil délibère au minimum sur l'arrêté des comptes sociaux et les comptes consolidés semestriels et annuels.

1.3.2. Rémunération

Il n'est pas alloué de jetons de présence aux membres du Conseil d'Administration.

1.3.3. Règlement intérieur

Aucun règlement intérieur ne régit le fonctionnement du Conseil d'Administration.

1.3.4. Limitations de pouvoirs du Président Directeur Général

Le Conseil a conféré au Président Directeur Général l'ensemble des pouvoirs nécessaires au fonctionnement de l'entreprise, ces pouvoirs devant s'exercer dans le cadre des dispositions statutaires, orientations et directives générales décidées par le Conseil et dans le respect des règles d'éthique professionnelle.

1.3.5. Travaux du conseil lors de l'exercice écoulé

En 2006, le Conseil d'Administration s'est réuni formellement **cinq** fois, il n'y a eu aucune absence sur l'ensemble des réunions.

Les réunions du conseil ont portées sur les sujets suivants :

- augmentations de capital l'une suite à l'exercice des BSA, l'autre consécutive à la fusion,
- examen des comptes annuels et consolidés 2005,
- conventions réglementées,
- convocation des assemblées générales,
- opération de fusion – absorption,
- changement de dénomination,
- examen de la situation semestrielle au 30 juin 2006.

2. CONTROLE INTERNE

Le référentiel de contrôle interne retenu par Quotium Technologies est celui du Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO). Dans ce référentiel, le contrôle interne est un dispositif destiné à fournir une assurance raisonnable pour la réalisation des objectifs suivants :

- la conformité aux lois et règlements ;
- l'application des instructions et des orientations fixées par la Direction Générale ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde des actifs ;
- la fiabilité des informations financières ;

et d'une façon générale, contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

Cependant, comme tout système de contrôle interne, il ne peut fournir une garantie absolue que tout risque soit totalement éliminé.

2.1. Périmètre

Dans le cadre de la production de comptes consolidés, le périmètre du contrôle interne comptable et financier comprend la société mère et sa filiale intégrée dans les comptes consolidée au 31 décembre 2006.

2.2. Acteurs

L'organisation du contrôle interne repose d'abord sur des règles de conduite et d'intégrité portées par les organes de direction et communiquées à tous les collaborateurs.

Le dispositif de contrôle interne s'appuie sur la sensibilisation et l'implication de l'ensemble des acteurs du contrôle interne comptable et financier.

En outre, la société s'attache à mettre en œuvre une politique de gestion des ressources humaines visant à recruter des personnes possédant les compétences et connaissances nécessaires à l'exercice de leur responsabilité.

Par ailleurs, dans le cadre de leur mission légale, les Commissaires aux comptes qui interviennent pour réaliser des procédures spécifiques apportent aussi une référence d'évaluation externe qui vient en complément du processus d'évaluation interne.

Les observations communiquées par les Commissaires aux comptes sont prises en compte et des actions correctives sont mises en œuvre le cas échéant.

2.3. Les processus de pilotage de l'organisation comptable et financière

La société a établi un recueil des procédures internes détaillant pour chaque procédure les différentes actions ainsi que les acteurs impliqués dans son déroulement.

Les actions ou contrôles internes dans notre société visent à assurer l'existence, l'exhaustivité et la bonne évaluation des informations et sont :

- ◆ Une définition claire des tâches,
- ◆ La séparation effective des fonctions d'engagement et de contrôle,
- ◆ Le système de contrôle comprenant des contrôles permanents et des contrôles périodiques,
- ◆ Les règles d'autorisation d'engagement des dépenses,
- ◆ Les contrôles d'exhaustivité par le rapprochement des documents afférents à une même opération,
- ◆ Les contrôles de cohérence par la comparaison globale des données ou par la mise en rapprochement des résultats issus de deux méthodes de calculs différentes,
- ◆ Les délégations de signature limitées en nombre et en montant,
- ◆ Des systèmes d'information adaptés aux objectifs de l'organisation et des systèmes de sécurité adaptés.

La société utilise des logiciels de comptabilité, trésorerie et de paie, développés par des éditeurs de notoriété nationale. Des interfaces avec les logiciels de gestion commerciale et de paie ont été réalisées par leurs soins afin d'automatiser et fiabiliser la comptabilisation de ces écritures.

2.3.1. La fonction comptable et de gestion

Sous l'autorité du Président du Conseil d'Administration, la Direction Financière assume les missions essentielles de mise en cohérence des données financières du groupe :

- Production des comptes consolidés du Groupe et des comptes sociaux de QUOTIUM Technologies SA dans des délais répondant aux exigences des marchés financiers et des obligations légales,
- Pilotage du processus budgétaire et prévisionnel, production du reporting mensuel de gestion dans les meilleurs délais en assurant la consolidation et la cohérence des données,
- Production de la documentation nécessaire à la communication financière des résultats et la synthèse du reporting de gestion pour la Direction de la société,
- Conception et mise en place des méthodes, procédures et référentiels comptables et de gestion du Groupe,
- Identification et réalisation des évolutions nécessaires des systèmes d'information comptables et de gestion.

Les fonctions de comptabilité de contrôle de gestion et d'audit de la filiale anglaise de QUOTIUM Technologies sont réalisées au siège de la filiale. Le contrôle local est effectué par un « Chartered Accountant » sous le contrôle des auditeurs français.

La direction Financière du Groupe est en charge de la production, de l'analyse et de la restitution des comptes consolidés du groupe, selon les différents référentiels comptables et pour toutes les phases du cycle de gestion (plan, budget, reporting trimestriel, comptes semestriels et annuels).

2.3.2. Prévention et gestion des risques

La qualité de l'information comptable et financière passe par une étape d'identification et de gestion des risques.

Quotium Technologies a identifié les principaux risques suivants :

Risque de fraude

La prévention de ce risque repose sur la séparation effective des tâches entre les opérations de comptabilité et de trésorerie ainsi qu'une supervision de la Direction Financière de l'ensemble des transactions.

Risques liés au portefeuille clients

Les produits de Quotium Technologies s'adressent principalement aux moyennes et grandes entreprises. Ses clients sont constitués de grands comptes et les 10 premiers clients représentent 55% du chiffre d'affaires 2006. En cas de perte d'un client, Quotium Technologies pourrait alors subir une perte de chiffre d'affaires significative. Ce risque est cependant limité par le chiffre d'affaires récurrent lié aux contrats de maintenance (64% du chiffre d'affaires en 2006).

Risques liés aux fournisseurs

La dépendance de la société vis à vis des fournisseurs est très limitée. En effet, les produits commercialisés par la société sont en très grande majorité développés en interne.

Risque professionnel

La société veille à l'évaluation et à la prévention des risques professionnels et au respect des dispositions légales sur les risques professionnels.

Risque lié à la conduite des projets

Des revues d'affaires, organisées par la Direction Générale, ont lieu de manière hebdomadaire afin de suivre les coûts et s'assurer de la mise en œuvre de la stratégie de la société.

Risques liés aux litiges avec les tiers

Les litiges sont provisionnés dans les comptes en fonction de l'estimation du risque maximal encouru.

De manière générale, la société a souscrit les contrats d'assurance adaptés à la couverture des risques usuellement encourus du fait de ses activités (responsabilité civile, perte d'exploitation, responsabilité des dirigeants...)

2.4. Les processus concourant à l'élaboration de l'information comptable et financière publiée

La fiabilité des informations comptables et financières publiées est confortée par un ensemble de règles, de procédures et de contrôles, par une politique de gestion des compétences et par une dynamique d'amélioration continue des procédures.

Le contrôle interne de l'information comptable et financière publiée s'organise autour des éléments suivants :

- Le reporting comptable et de gestion unifiée,
- La planification des procédures d'arrêté,
- Le processus de consolidation,
- La gestion de l'information financière externe,
- La relation avec les Commissaires aux comptes.

2.4.1 Le reporting comptable et de gestion unifié

Les entités du groupe s'inscrivent dans un cycle de gestion et de pilotage qui comporte plusieurs composantes fondamentales :

- Le processus budgétaire et les prévisions semestrielles et annuelles
- Le reporting financier et comptable trimestriel
- Le reporting commercial mensuel
- Les revues d'affaires hebdomadaires
- Le suivi quotidien de la trésorerie

Le processus budgétaire est décliné pour l'ensemble des filiales du groupe. Les principales étapes du processus budgétaires sont les suivantes :

- En novembre, élaboration pour chaque entité (société mère et filiale) d'un budget pour l'année suivante

- En mai, actualisation de la prévision initiale pour le semestre en cours (prévisions fin de semestre) qui est comparée à la prévision initiale.
- Début novembre, actualisation de la prévision initiale pour l'année en cours (prévision fin d'année)

Le reporting trimestriel comptable et financier

Le reporting trimestriel est une composante majeure du dispositif de contrôle et d'information financière. Il constitue l'outil privilégié de suivi, de contrôle et de pilotage par la Direction Générale.

Le rapprochement des informations comptables et des données prévisionnelles, contribue à la qualité et à la fiabilité des informations produites.

Les contrôles d'exhaustivité, de fiabilité et de cohérence sont répartis suivant deux niveaux :

- La collecte des informations économiques et financières qui alimentent le système comptable (achats, ressources humaines, ventes, immobilisations, ...)
- Les travaux de clôture réalisés par la direction comptable pour la production des états de synthèse et du reporting.

Les revues d'affaires

Les revues d'affaires sont un élément-clé du dispositif de pilotage et de contrôle de la société. Elles ont pour principal objectif de s'assurer de la mise en œuvre de la stratégie et d'en mesurer ses effets, et la mise en œuvre d'actions correctives immédiates si besoin. Les revues d'affaires hebdomadaires sont organisées au niveau de la Direction Générale.

2.4.2. La planification des procédures d'arrêté

Afin d'optimiser les délais de clôture comptable, la formalisation et la planification des procédures d'arrêté s'appuient sur :

- Les processus de suivi budgétaire
- La réalisation de pré-clôtures comptables
- L'anticipation du traitement des opérations comptables complexes

2.4.3. Le processus de consolidation

Pour le processus d'élaboration des comptes consolidés prévisionnels et réalisés, la société a retenu le principe d'unification, ce qui induit :

- L'homogénéité du référentiel, des méthodes comptables et des règles de consolidation
- La normalisation des formats de restitution

La société dispose d'un référentiel unique qui normalise l'ensemble des rubriques de reporting consolidées.

Il convient de rappeler que la société établit des comptes consolidés selon les normes IFRS.

2.4.4. Gestion de l'information financière externe

Un examen attentif est plus particulièrement réalisé par les responsables financiers et la Direction de l'entreprise sur :

- les communiqués de presse comportant des éléments financiers,
- le Rapport de Gestion,
- le Rapport Annuel.

Il existe un processus de veille sur les obligations en matière d'information financière.

Il existe un échéancier récapitulatif des obligations périodiques du groupe en matière de communication comptable et financière du marché avec la nature et l'échéance de chaque obligation périodique et les personnes responsables de leur établissement.

Il existe un processus de revue des informations avant leur diffusion.

2.4.5. Relations avec les Commissaires aux comptes

Les commissaires aux comptes procèdent aux vérifications du contrôle interne qu'ils jugent par ailleurs nécessaires dans le cadre de leur mission de certification des comptes.

Les conclusions des missions d'audit font l'objet de synthèses régulières dont il est rendu compte au conseil d'administration. Les éventuelles insuffisances du contrôle interne décelées par les commissaires aux compte sont prises en compte immédiatement et des actions correctives sont mises en œuvre.

Le Président du Conseil d'Administration.

16.4.2 Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil d'Administration

Pierre ILLOUZ
Commissaire aux Comptes
Hôtel d'activités
1, rue Maryse Bastié
93600 AULNAY SOUS BOIS

Philippe MESSIKA
Commissaire aux Comptes

74, Route de la Reine
92100 BOULOGNE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

QUOTIUM TECHNOLOGIES SA

COMPTES AU 31 DECEMBRE 2006

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la Société Anonyme QUOTIUM Technologies et en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L.225-235 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre Société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de Commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Sous la responsabilité du conseil d'administration, il revient à la direction de définir et de mettre en œuvre des procédures de contrôle interne adéquates et efficaces. Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part, les informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L.225-37 du Code de Commerce.

Fait à Aulnay et à Boulogne, le 25 Mai 2007

Pierre ILLOUZ

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie régionale
de Paris

Handwritten signature of Pierre Illouz, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Philippe MESSIKA

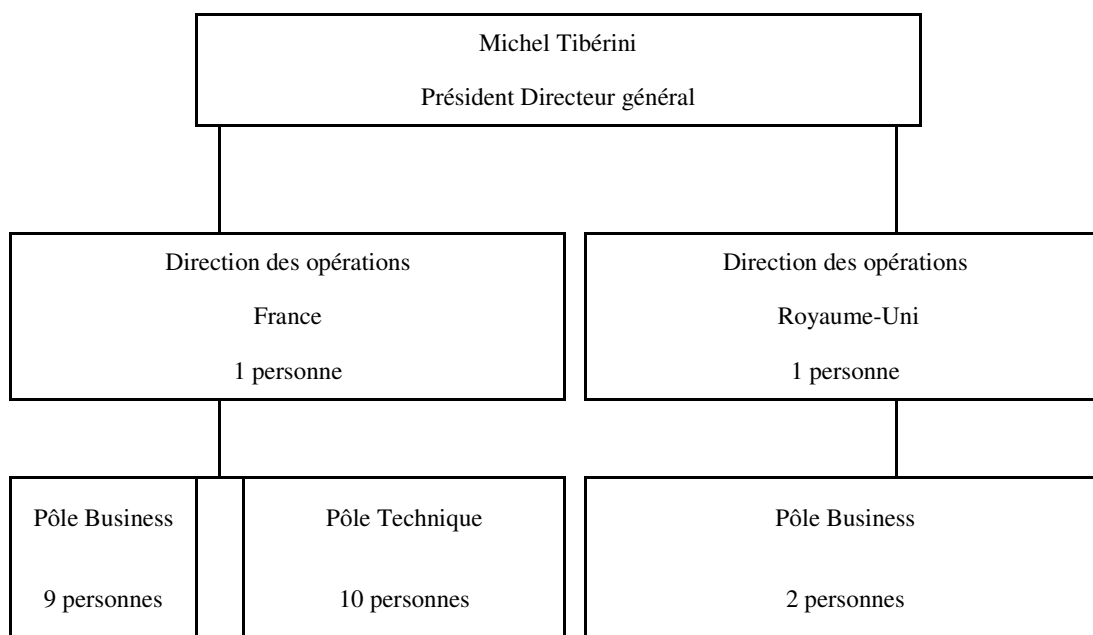
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie régionale
de Versailles

Handwritten signature of Philippe Messika, featuring a tall vertical stroke on the right side and a long horizontal stroke at the bottom.

17. SALARIÉS

Organisation fonctionnelle de QUOTIUM Technologies

L'organigramme ci-dessous décrit l'organisation fonctionnelle du groupe QUOTIUM Technologies au **31 décembre 2006** :



Formation

Le plan de formation 2006 a été constitué d'une formation en anglais de la quasi-totalité du personnel et de formations internes sur les produits développés par l'entreprise. A chaque sortie de nouvelle version de produits, des formations spécifiques sont dispensées à nos collaborateurs en fonction de la nature des interventions requises : commerciales, techniques, support, avant-vente et consulting.

Les dépenses de formation ont été en partie couvertes par l'obtention d'une subvention européenne.

Organisation du temps de travail

Dans le cadre de la loi dite loi Aubry sur les 35 heures, la société applique pour le personnel de la société française l'accord de branche étendu sur la réduction du temps de travail (accord SYNTEC). Le temps de travail effectif est, de façon lissée sur l'année, ramené à une moyenne de 35 heures hebdomadaires.

Politique de recrutement

Le personnel s'est accru au cours de l'exercice 2006 du fait de l'opération de fusion – absorption. La société envisage de renforcer son équipe commerciale.

17.1 Nombre et répartition des salariés employés

La masse salariale fin 2006 était de 2 153 K€ contre 1 380 K€ en 2005.

L'effectif moyen du groupe en 2006 est de 23 personnes (21 personnes en France et 2 personnes au Royaume Uni).

Département	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Direction / Administration	1	2	4
Pôle Business	12	4	7
Pôle R&D / Technique	10	6	9
Total	23	12	20

La répartition des effectifs moyens du groupe QUOTIUM Technologies de 2004 à 2006 par catégorie professionnelle est la suivante :

Effectif moyen	2006	2005	2004
Cadres	20	13	25
E.T.A.M.*	3	1	2
Total	23	14	27

*E.T.A.M. : *Employés, Techniciens Agents de Maîtrise*

En 2004 et 2005, les effectifs moyens Groupe comprenaient ceux de la société mère (ICOM) et ceux de la filiale américaine. En 2006, ils comprennent les effectifs de la nouvelle entité issue de la fusion (ICOM et QUOTIUM) auxquels s'ajoutent ceux de la filiale anglaise créée au cours de l'exercice.

Le taux de turn-over n'est pas significatif.

La moyenne d'âge des salariés du groupe est de 39 ans.

Le salaire moyen mensuel est de 4 880 euros brut (commissions sur objectifs commerciaux exclues). Le salaire moyen est constitué de la somme des salaires mensuels contractuels de chacun des collaborateurs présents en fin d'exercice, divisé par l'effectif au 31 décembre 2006.

17.2 Participations et stock options des dirigeants

Il n'existe pas d'attribution et/ou levée de titres de capital potentiel détenus par les mandataires sociaux.

Le nombre de titres de l'émetteur détenus par les membres des organes d'administration ou de direction sont à la date du présent document les suivants :

Nom	mandat	Nombre de titres
Tibérini Michel	Président Directeur Général	1
Laurans Geneviève	Administrateur	9 181
Grouvel Frédéric	Administrateur	1
De Mendonca Alain	Administrateur	10

17.3 Accords prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur.

Attribution d'options

Il n'existe pas de plan d'option de souscription ou d'achat d'actions pour les dix premiers attributaires non-mandataires sociaux.

Contrats d'intéressement et de participation du personnel

Il n'existe pas de contrat d'intéressement.

L'effectif étant passé sous la barre des 50 personnes en fin d'année 98, l'accord de participation a été suspendu.

18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

18.1 Répartition de l'actionariat et franchissement de seuils

Répartition actuelle de l'actionariat

A l'issue de l'assemblée générale extraordinaire du 31 juillet 2006, qui a validé l'opération de fusion absorption entre ICOM Informatique et QUOTIUM Technologies, le nombre total d'actions composant le capital de la société est de 401 967 et le nombre de droits de vote est de 401 967.

Le tableau suivant donne par catégorie, les informations concernant les actionnaires connus de la société.

Actionnaires	Au 1 ^{er} mars 2007	
	Nombre droits de vote	% droits de vote
Technologies	337 402	83,94%
Michel Tibérini (administrateur)	1	
Geneviève Laurans (administrateur)	9 181	2,28%
Frédéric Grouvel (administrateur)	1	
Alain de Mendonca (administrateur)	10	
Public nominatif	7 812	1,94%
Public au porteur	47 560	11,84%
TOTAL	401 967	100,00%

Les modifications dans la répartition du capital sont consécutives à l'opération validée par l'assemblée générale du 4 août 2005, portant le visa AMF n°05-637.

Le seul franchissement de seuils au cours de l'exercice 2006 est celui de la société Technologies qui a franchi les seuils de 95% et 90% à la baisse le 20 janvier 2006, lors de l'admission à la cote des actions issues de l'exercice des BSA. Depuis cette date aucun autre franchissement de seuils n'a été déclaré.

Evolution de l'actionariat intervenu dans la répartition du capital au cours des trois dernières années

Les principales évolutions intervenues dans la répartition du capital et des droits de vote au cours des trois dernières années sont les suivantes :

Actionnaires	Fin 2004			Fin 2005			Fin 2006		
	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote
Thierry Fondronnier	252 475	33,66%	39,47%						
Bruno Cabanis	256 250	34,17%	40,06%						
Alain Benkemoun	10 000	1,33%	1,56%						
Michel Tibérini				1			1		
Geneviève Laurans				1			9 181	2,28%	2,28%
Frédéric Grouvel (1)				1			1		
Alain de Mendonca							10		
Technologies SA				140 622	71,03%	71,03%	337 402	83,94%	83,94%
Ss-total dirigeants	518 725	69,16%	81,09%	140 625	71,03%	71,03%	346 595	86,23%	86,23%
Public nominatif	12 780	1,70%	1,84%	1 142	0,58%	0,58%	7 812	1,94%	1,94%
Auto détention	157	0,02%							
Public porteur	218 338	29,11%	17,07%	56 200	28,39%	28,39%	47 560	11,84%	11,84%
TOTAL	750 000	100,00%	100,00%	197 967	100%	100%	401 967	100,00%	100,00%

(1) au 31 décembre 2005 il s'agissait de Monsieur Pierre Grouvel

18.2 Droits de votes des principaux actionnaires

Les droits de vote des principaux actionnaires ne sont pas différents des droits des autres actionnaires.
Les actionnaires nominatifs détenant leurs actions depuis au moins deux ans bénéficient d'un droit de vote double.

Les droits de vote double ne sont acquis qu'après deux ans d'inscription des titres au nominatif pur. Les premières actions composant le capital actuel ayant été inscrites en août 2005 les droits de vote double ne seront acquis qu'à partir d'août 2007. Il n'existe pas de droits de vote double acquis à ce jour.

Actionnaires	Au 1 ^{er} mars 2007	
	Nombre droits de vote	% droits de vote
Technologies	337 402	83,94%
Michel Tibérini (administrateur)	1	
Geneviève Laurans (administrateur)	9 181	2,28%
Frédéric Grouvel (administrateur)	1	
Alain de Mendonca (administrateur)	10	
Public nominatif	7 812	1,94%
Public au porteur	47 560	11,84%
TOTAL	401 967	100,00%

18.3 Actionnariat de contrôle

Comme indiqué dans le tableau ci-dessus, l'actionnaire principal est la société Technologies SAS qui détient 83,94% du capital (se décomposant en 335 442 actions inscrites au nominatif et 1960 actions détenues au porteur). L'actionnaire principal de Technologies SAS est Michel Tibérini. Il n'existe pas de mesure particulière prévenant un contrôle abusif.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'actionnaires autres que ceux mentionnés ci-dessus détenant directement, indirectement seul ou de concert 5% ou plus du capital ou des droits de vote.

Etude tiers porteurs identifiés

Une étude d'identification de l'actionnariat porteur a été réalisée par Euroclear le 20 janvier 2006. A cette date 220 porteurs de titres ont été recensés.

18.4 Accord connu de l'émetteur, pouvant entraîner un changement de contrôle

L'émetteur n'a connaissance d'aucun accord dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de contrôle.

Pacte d'actionnaires

Il est précisé qu'il n'existe pas de pacte d'actionnaires ni aucune convention et qu'il n'existe pas d'engagement de conservation de titres des principaux actionnaires dans le cadre de la loi Dutreuil.

19. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS

19.1 Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées

Pierre ILLOUZ

Commissaire aux Comptes
Hôtel d'activités
1, rue Maryse Bastié
93600 AULNAY SOUS BOIS

Philippe MESSIKA

Commissaire aux Comptes
74, Route de la Reine
92100 BOULOGNE

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES**

QUOTIUM TECHNOLOGIES SA

COMPTES AU 31 DECEMBRE 2006

Monsieur Le Président,

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de tels conventions et engagements

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement soumis aux dispositions de l'article L.225-38 du Code de Commerce.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVES AU COURS D'EXERCICES
ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE.

Par ailleurs, en application du décret du 23 Mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

- Conventions conclues avec la S.A. TECHNOLOGIES, société mère de votre société, autorisées par votre Conseil d'Administration en date du 5 Août 2005.

A/ Nature et objet :

Convention de prestations de services. Aux termes de cette convention, la Société TECHNOLOGIES s'engage à assister votre société dans les domaines comptables, administratifs et services généraux. La rémunération est fixée forfaitairement. La convention est conclue pour une durée indéterminée. Le montant facturé en 2006 s'élève à 150.000 Euros.

B/ Nature et objet :

Conclusion d'un bail commercial consenti à votre société pour une durée de neuf ans et portant sur des locaux situés à COURBEVOIE (92400) – 84-88 bd de la Mission Marchand ; Locaux dont la S.A. TECHNOLOGIES est propriétaire. Le montant facturé en 2006 s'élève à 161.353 euros.

Administrateur commun concerné : Michel TIBERINI

- Convention conclue avec la S.A. IP SYSTOLE TECHNOLOGIES autorisée par votre Conseil d'Administration en date du 12 Octobre 2005.

A/ Nature et objet :

Acquisition du logiciel RCS appartenant à la Société IP SYSTOLE TECHNOLOGIES moyennant le prix fixe de 100.000 Euros et une partie de prix variable représentant 30% du chiffre d'affaires H.T. réalisé pendant la première année par les ventes de logiciels.

Administrateurs communs concernés : Michel TIBERINI et Geneviève LAURANS

Cette convention n'a donné lieu à aucune conséquence financière sur l'exercice.

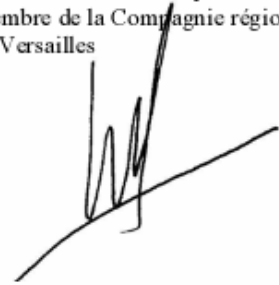
Fait à Aulnay, le 25 Mai 2007

Fait à Boulogne, le 25 Mai 2007

Pierre ILLOUZ
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie régionale
de Paris



Philippe MESSIKA
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie régionale
de Versailles



20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

20.1 Informations financières historiques

Etats financiers des exercices 2004 et 2005

Les états financiers des exercices 2004 et 2005 sont incorporés par référence, ils figurent dans les documents de référence enregistrés auprès de l'AMF sous les numéros : R05-105 du 30 juin 2005 pour l'exercice 2004 complété par un document d'actualisation déposé le 21 juillet 2005 sous le n° de dépôt D05-0620-A01, R06-096 du 13 juin 2006 pour l'exercice 2005, également incorporés par référence

Etats financiers du dernier exercice

Les états financiers du dernier exercice vérifiés et les rapports d'audit qui s'y rapportent figurent au point « 20.3 États financiers du dernier exercice ».

En tant qu'émetteur au sein de la Communauté Européenne QUOTIUM Technologies établit ses informations financières conformément au règlement (CE) n°1606/2002.

20.2 Informations financières pro forma

20.2.1 Bilan et compte de résultat pro forma

Sans objet.

20.2.2 Rapport des Commissaires aux comptes sur les informations pro forma

Sans objet.

20.3 États financiers du dernier exercice

a) le bilan consolidé

Bilan Actif (en euros)

Actif	31-12-2006 (IFRS)	31-12-2005 (IFRS)
Immobilisations incorporelles nettes:	1 544 331	515 624
Ecart d'acquisition net		
Immobilisations corporelles nettes	40 491	
Actifs financiers (Prêts)		
Autres immobilisations financières	34 056	14 562
Actifs non courants	1 618 878	530 186
Stocks matières premières		
Marchandises		
Créances clients et comptes rattachés	848 901	665 556
Autres actifs courants	151 126	60 946
Actifs financiers nets	202 545	612 033
Disponibilités	57 526	99 720
Charges constatées d'avance	45 112	28 364
Actifs courants	1 305 209	1 466 619
Total général	2 924 087	1 996 805

Bilan Passif (en euros)

Passif	31-12-06 (IFRS)	31/12/05 (IFRS)
Capital social	643 147	316 747
Réserves et primes	899 012	
Ecart de conversion/capitaux propres	-552	
Report à nouveau	-294 398	- 429 394
Résultat de l'exercice	-1 203 635	134 995
Total capital et réserves	43 573	22 348
Intérêts minoritaires		
Provisions risques et charges	51 316	99 722
Dettes financières non courantes		
Engagements financiers	156 682	231 149
Passifs courants	558 832	439 355
Autres passifs non courants		
Total passif non courants > 1 an	766 830	770 226
Provisions risques et charges		
Passif courant	1 399 126	696 867
Impôts et taxes		
Engagements financiers	95 628	112 191
Autres passifs courants	40 300	32 163
Produits constatés d'avance	578 630	363 010
Total passifs courants < 1 an	2 113 684	1 204 231
Total général	2 924 087	1 996 805

Les passifs courants > 1 an intègrent principalement les dettes liées à la DCP (Déclaration de Cessation de paiement) étalées sur 4 ans conformément au plan de continuation, la dernière échéance est fixée à janvier 2009.

b) le compte de résultat consolidé

Compte de résultat (en euros.)

Compte de résultat	31-12-06 (IFRS)	31/12/05 (IFRS)
Chiffre d'affaires	2 359 164	2 007 230
Autres produits de l'activité		
Achats consommés	-57 813	-20 889
Charges de personnel	-1 557 340	-997 631
Charges externes	-1 042 776	-406 540
Impôts et taxes	-74 861	-72 952
Charges sociales	-595 391	-389 260
Dotations aux amortissements	-389 403	-85 012
Dotations aux provisions	71 892	60 935
Variation des stocks (produits en cours et produits finis)		-604
Résultat opérationnel courant	-1 286 527	95 277
Autres produits et charges opérationnels	73 075	147 112
Résultat opérationnel	-1 213 452	242 389
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	13 823	16 129
Coût de l'endettement financier brut	-8 222	-27 103
Coût de l'endettement financier net	5 601	-10 974
Autres produits et charges financiers	-11 556	-92 670
Charge d'impôt	15 772	-3 750
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	-1 203 635	134 995
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		
Résultat net	-1 203 635	134 995
Part du groupe	-1 203 635	134 995
Intérêts minoritaires		
Nombre d'actions	401 967	197 967
Résultat par action	-2,99	0,68
Résultat dilué par action		

c) un état de variations des capitaux propres consolidés

Tableau de variation des capitaux propres consolidés (CNC 2004-R.02)

En milliers d'euros	Capital social	Primes d'émission, de fusion, d'apport	Réserves liées au capital	Titres en auto détention	Réserves et résultats consolidés	Total part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
Situation des Capitaux propres 31 décembre 2003								
Retraitement IFRS 01 janvier 2004 (chgt de méthodes comptables)					46			
Situation des Capitaux propres 31-12-2003 corrigée					46	46		46
Opérations sur Capital	N/A							
Opérations sur titres auto détenus	N/A							
Dividendes	N/A							
Résultat net exercice N.F.								
Résultat net exercice IFRS								
Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions (1)	0							
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (2)								
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (3)								
Résultat enregistré directement en capitaux propres (1) + (2) +(3)								
Variation de périmètre								
Situation des capitaux propres au 31 décembre 2004								
changement de méthodes comptables 1.1.2004			46					
changement de méthodes comptables 31.12.2004					195			
Situation des capitaux propres au 31 décembre 2004 corrigée	1 200		-1 060		-652	-512		-512
Opérations sur Capital réduction	-1 200		1 200					
Opérations sur Capital augmentation	317							
Opérations sur titres auto détenus	N/A							
Dividendes	N/A							
Résultat net de l'exercice			-652		331			
Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions (1)	0							
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (2)								
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (3)			-72					
Résultat enregistré directement en capitaux propres (1) + (2) +(3)			-72					
Variation de périmètre			155		-196			
Capitaux propres au 31 décembre 2005	317		-429		135	23		23
Opérations sur Capital augmentation	326							
Primes de fusion		899						
Ecarts de conversion					-1			
Affectation du résultat net 2005			135		-135			
Résultat net de l'exercice					-1 204			
Capitaux propres au 31 décembre 2006	643	899	-294		-1 205	43		43

d) le tableau de financement – comptes consolidés

Tableau des flux de trésorerie groupe (CNC 2004-R.02)

Dans le tableau de trésorerie présenté ci-dessous, les flux actifs et passifs liés à l'opération de fusion-absorption ont été neutralisés de manière à transcrire des flux conformes à l'activité opérationnelle de l'année 2006.

Dans ce périmètre, la variation de trésorerie à analyser est la suivante :

	Ouverture	Variation	Clôture
Trésorerie active	720	-460	260
Trésorerie passive	0	-12	-12
Compte-Courant Technologies	-454	186	-268
Trésorerie	266	-286	-20

Le changement de périmètre induit par la fusion-absorption n'a pas eu d'impact en termes de flux de trésorerie. En effet, l'opération s'est traduite par les éléments suivants :

- Actif net apporté : 2491 K€
- Passif net apporté : -1266 K€
- Augmentation de capital : -326 K€
- Prime de fusion : -899 K€

en milliers d'euros	2006	2005
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	-1 204	135
+/- dotations nettes aux amortissements et provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant)	309	104
-/+ Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur		
+/- Charges et produits calculés aux stock-options et assimilés		N / A
-/+ Autres produits et charges calculés		-544
-/+ Plus et moins-values de cession		-11
-/+ Profits et pertes de dilution		
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		
- Dividendes (titres non consolidés)		
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement net et impôt	-895	-316
+ coût de l'endettement financier net		
+/- Charge d'impôt (y compris impôts différés)		
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement net et impôt (A)	-895	-316
- impôts versés (B)		
+/- Variation du B.F.R. lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel) (C)	944	-38
Flux net de trésorerie généré par l'activité (D) = (A + B + C)	49	-354
-Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-216	-273
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		63
- Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)	-8	
+ Encaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)		
+/- incidence des variations de périmètre	0	83
+ Dividendes reçus (sociétés mises en équivalence, titres non consolidés)		
+/- Variation des prêts et avances consentis		
+ Subventions d'investissement reçues		
= Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (E)	-223	-127
+ Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital		
Versées par les actionnaires de la société mère		225
Versées par les minoritaires des sociétés intégrées		92
+ Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options		
-/+ Rachat et revente d'actions propres		
-Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts		
- Remboursements d'emprunts (y compris contrats de location financement)	-112	-544
- Intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location financement)		
+/- Autres flux liés aux opérations de financement		
= Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (F)	-112	-227
+/- Incidence des variations des cours des devises (G)		
= Variation de la trésorerie Nette (D + E + F+ G)	-286	-708

Le besoin en fonds de roulement est en diminution de 944 K€, qui s'explique principalement par une baisse de l'encours client en raison du faible chiffre d'affaires du dernier trimestre 2006.

La variation du BFR, calculée à partir des comptes publiés en 2005 par Icom Informatique, ferait apparaître une diminution du BFR de 495 K€ se décomposant en une:

- augmentation des dettes fournisseurs et autres dettes de 766 K€
- augmentation des créances clients et autres créances de 271 K€

Ces variations s'expliquent principalement par l'impact des apports de la société Quotium Technologies sur les créances et dettes d'exploitation.

Tableau de variation de l'endettement (CNC 2004-R.02)

(En milliers d'euros.)

	Ouverture <i>Icom Informatique</i>	Variation	Clôture
Trésorerie active (a)	712	-452	260
Trésorerie passive (b)	0	-12	-12
Compte-Courant Technologies (c)	0	-268	-268
Trésorerie brute	712	-732	-20
Endettement financier brut (d)	-343	91	-252
Endettement financier net (a) + (b) + (c) + (d)	369	-641	-272

Le compte-courant vis-à-vis de Technologies est classé au bilan dans les passifs supérieurs à un an.

Le compte bancaire créditeur (trésorerie passive) est classé en engagement financier inférieur à un an.

La société a contracté en 2001 un emprunt bancaire auprès de la Banque Populaire Rives de Paris. Aucune nouvelle ligne de crédit n'a été souscrite auprès d'établissement bancaire.

e) les méthodes comptables et notes explicatives – comptes consolidés

5. Annexe aux comptes consolidés clos le 31 décembre 2006

Nous avons conservé la numérotation des annexes telle qu'elle figure dans la publication des comptes au BALO (Bulletin des Annonces Légales Obligatoires), de façon à faciliter la lecture et le rapprochement d'informations.

VI.- Annexe aux comptes consolidés clos le 31 décembre 2006

QUOTIUM Technologies est une société anonyme immatriculée en France et cotée sur l'Eurolist compartiment C d'Euronext Paris sous le code ISIN FR0010211615.

2006 a été marquée par la fusion absorption de la société Quotium Technologies SAS par la société ICOM Informatique avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2006. En outre, la société Icom Informatique a changé de dénomination sociale. Elle a pris le nom de la société absorbée c'est-à-dire Quotium Technologies.

Contexte de l'opération

Le projet de fusion par absorption de la société QUOTIUM Technologies par la société ICOM Informatique s'est inscrit dans le cadre des différentes mesures de réorganisation et d'assainissement de la société ICOM Informatique engagées par la société TECHNOLOGIES depuis qu'elle en a pris le contrôle au cours de l'été 2005.

Le but de cette opération était la création de synergies en rassemblant au sein d'une seule structure des moyens humains et une gamme de produits innovants.

En faisant absorber la société QUOTIUM TECHNOLOGIES dont elle détient le contrôle exclusif, la société TECHNOLOGIES peut ainsi mettre en œuvre dans les meilleures conditions le plan de continuation qui a été arrêté par le tribunal de commerce de Créteil le 8 juin 2005.

Evaluation et rémunération des apports

Dans leur nature, leur consistance et leur valeur, les éléments constitutifs des apports résultent des comptes de Quotium Technologies SAS arrêtés au 31 décembre 2005. Toutefois conformément à l'avis du CNC N°2004-01 relatif au traitement comptable des fusions et opérations assimilées, ces apports ont été comptabilisés à leur valeur réelle dans les comptes sociaux de la société bénéficiaire. En effet, l'actif net comptable de la société Quotium Technologies SAS était d'un montant insuffisant pour permettre la libération des actions nouvelles à créer par la société absorbante, en application du rapport d'échange.

En rémunération des apports d'une valeur globale de 1 225 412 € (constituées principalement d'immobilisations incorporelles), il a été émis 204 000 actions nouvelles ICOM et constaté une augmentation de capital de 326 400 € ainsi qu'une prime de fusion de 899 012 €.

Le rapport d'échange de la fusion a été déterminé sur la base de la valeur réelle de chacune des sociétés. Il a été retenu comme critère d'évaluation la moyenne des deux méthodes suivantes :

- actif net réévalué,
- multiples comparables.

Enfin, nous attirons l'attention du lecteur sur le fait que les comptes 2005 présentés ci-dessous sont les comptes publiés par la société Icom Informatique.

Pour tout complément d'information sur cette opération de fusion-absorption, le lecteur est invité à consulter le document de fusion enregistré par l'AMF sous le numéro E.06-110 en date du 29 juin 2006.

1.- Règles et méthodes comptables.

1.1 Référentiel comptable

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les comptes consolidés annuels de Quotium Technologies au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006 sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards).

Les résultats consolidés de l'exercice 2006, établis en normes IFRS et présentés dans ce document sont comparés à ceux de l'exercice 2005, aux normes IFRS, en vigueur à la date de préparation des comptes.

La recommandation 2004-R.02 du CNC (Conseil National de la Comptabilité) a été suivie pour la présentation des tableaux de compte de résultat, de flux de trésorerie et de variation des capitaux propres.

1.2 Continuité d'exploitation

Le Tribunal de Commerce de Créteil a homologué les termes du plan de continuation de la société mère QUOTIUM Technologies présenté par la société Technologies, le 8 juin 2005, confirmant ainsi la continuité d'exploitation.

Le plan de continuation prévoyait le paiement de la totalité du passif de la société soit 1 174 K€.

L'étalement du remboursement se cadence ainsi :

- déjà réalisé (juillet 2005 et janvier 2006 et 2007) :	711 K€
- à réaliser :	
janvier 2008 :	229 K€
janvier 2009 :	229 K€

1.3 Principe de préparation des états financiers

Les comptes sont établis selon le coût historique à l'exception des actifs financiers disponibles à la vente présentés à leur juste valeur. La monnaie de présentation est l'euro.

1.3.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Elles sont amorties sur leur durée d'utilisation attendue par le Groupe. Cette durée est déterminée au cas par cas en fonction de la nature et des caractéristiques des éléments inclus dans cette rubrique.

En règle générale, l'amortissement des logiciels informatiques est pratiqué sur une durée de 1 à 2 ans selon le mode linéaire.

Le fonds de commerce a été amorti sur une durée de 7 ans. Cette durée a été appréciée en fonction du secteur d'activité. Les avantages économiques générés par le fonds de commerce sont limités dans le temps compte tenu de l'évolution technologique rapide de notre marché.

1.3.2 Frais de recherche et développement

Les frais de développement sont immobilisés en application de la norme IAS 38 et les frais de recherche sont maintenus dans les comptes de charge. Les frais de développements répondent aux critères de la norme :

- Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- Intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou la vendre ;
- Capacité à utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Façon dont l'immobilisation incorporelle génèrera des avantages économiques futurs probables ;
- Disponibilité de ressources techniques, financières et autres appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle.

Les frais de développement répondent aux 6 critères de la norme et sont donc activés. Ces frais correspondent aux charges de rédaction technique et de qualification du produit. Cette phase précède la commercialisation de nouvelles versions ou de nouveaux produits. Les frais avant la phase de rédaction technique et de qualification du produit sont enregistrés dans les charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus.

Les frais de développement activés sont amortis linéairement sur 5 ans, correspondant à la durée de commercialisation des produits.

Quotium Technologies a ainsi activé 185 816 € de frais de développement au 31 décembre 2006.

(En euros.)	Début exercice	Acquisitions	Cessions	Fin d'exercice valeur brute	Fin d'exercice valeur nette
Frais de développement	523 534	185 816		709 350	500 066

Les frais de recherche sont entièrement passés en charge.

1.3.3 Immobilisations corporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements sont calculés selon la durée réelle d'utilisation de l'immobilisation.

Eléments constitutifs	Durée	Mode
Frais de développement	5 ans	Linéaire
Logiciels	1-2 ans	Linéaire
Agencements et installations	4-5-7 ans	Linéaire
Matériel de bureau	3 ans	Linéaire
Matériel informatique	3 ans	Dégressif
Mobilier	5 ans	Linéaire

1.3.4 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées sous forme de provision en cas de risque de non recouvrement. Les transactions libellées en devises sont converties au taux du jour de la transaction, les créances et dettes en devises à la clôture sont converties au taux de clôture. Conformément à la norme IAS 21, les écarts de conversion sont directement inscrits en résultat financier.

1.3.5 Actifs courants et non-courants

Les actifs devant être réalisés, consommés ou cédés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture sont classés en « actifs courants », ainsi que les actifs détenus dans le but d'être cédés, la trésorerie ou les équivalents de trésorerie. Tous les autres actifs sont classés en « non courants ».

1.3.6 Passifs courants et non-courants

Les passifs devant être réglés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture sont classés en « passifs courants », ainsi que les passifs détenus dans le but d'être négociés. Tous les autres passifs sont classés en « non courants ».

1.3.7 Provisions

Les provisions correspondent aux passifs répondant aux critères suivants :

- le montant ou l'échéance ne sont pas fixés de manière précise ;
- l'incidence économique est négative pour le Groupe, c'est à dire que ce passif s'analyse comme une obligation du groupe à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Les provisions pour risques et charges sont essentiellement constituées de la provision pour indemnité de fin de carrière. L'indemnité de Fin de Carrière a été déterminée selon les critères suivants : application de la convention Syntec, âge de départ 65 ans à l'initiative de l'employeur, « turn over » en fonction de l'âge du salarié à la clôture de l'exercice.

1.3.8 Résultat par action

Le résultat par action est calculé sur le nombre d'actions existant lors de la clôture de l'exercice. Il n'existe pas d'instrument financier donnant accès au capital qui aient une action dilutive sur le bénéfice par action.

1.3.9 Instruments financiers (IAS 32)

La société ne dispose pas de titres en autocontrôle au 31 décembre 2006. Aucun plan de stock-options n'est en cours.

1.3.10 Impôts sur les résultats et impôts différés

La société n'est pas en intégration fiscale.

Les impôts différés sont calculés sur les différences temporaires provenant de l'écart entre la base fiscale et la base consolidée des actifs et passifs.

Les impôts différés sur déficits sont comptabilisés lorsqu'ils sont récupérables dans un avenir proche.

Au 31 décembre 2006, un impôt différé actif a été comptabilisé sur l'amortissement du fonds de commerce.

2.- Principes de consolidation.

2.1 Périmètre de consolidation

Sociétés consolidées		N° de SIREN	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Entrée dans périmètre
QUOTIUM Technologies S.A.	Courbevoie	322 548 355	Société mère		
QUOTIUM Technologies Ltd	Londres		100 %	100 %	11/05/2006

Le 11 mai 2006, la filiale anglaise QUOTIUM Technologies Limited a été créée. Elle a été consolidée par intégration globale.

Quotium Technologies consolide par intégration globale, les sociétés dans lesquelles elle exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif.

Cette méthode consiste à substituer au bilan, à la valeur des titres de participation, la totalité des actifs et passifs de ces filiales, et à incorporer, dans le compte de résultat, la totalité de leurs charges et produits, en reconnaissant les droits des minoritaires dans les réserves et le résultat.

La filiale Quotium Technologies Ltd clôture ses comptes au 31 décembre.

Aucune société n'a été déconsolidée au cours de l'exercice 2006.

2.2 Règles de consolidation

- Conversion des comptes des sociétés étrangères exprimés en devises :

Les bilans sont convertis en euros aux taux de change de clôture pour les valeurs monétaires.

Les comptes de capitaux propres et les valeurs non monétaires sont conservés aux coûts historiques.

Les comptes de résultat sont convertis aux taux de change moyens de période.

Les ajustements de conversion en résultant sont comptabilisés en capitaux propres.

VII.- Analyse des comptes consolidés.

1.- Immobilisations

(En euros.)	Début exercice	Impact de la fusion	Acquisitions	Cessions	Fin d'exercice valeur brute	Fin d'exercice valeur nette
Frais de développement	523 534		185 816		709 350	500 066
Licences logicielles	187 845	961 399	2 341		1 151 585	692 837
Fonds commercial		410 000			410 000	351 429
Immobilisations incorporelles	711 379	1 371 399	188 157		2 270 935	1 544 332
					0	
Matériel de bureau, informatique, mobilier	159 982	44 129	27 538		231 649	33 892
Immobilisations en cours		6 600			6 600	6 600
Immobilisations corporelles	159 982	50 729	27 538		238 249	1 584 823
					0	
Immobilisations financières	14 562	12 500	7 744	750	34 056	34 056
Total général	885 923	1 434 628	223 438	750	2 543 239	1 618 879

Les mouvements de l'exercice sont principalement constitués des éléments d'actifs transmis par la société Quotium Technologies SAS lors de l'opération de fusion-absorption.

Les immobilisations apportées par Quotium Technologies SAS se sont élevées à 1 435 K€ en valeur brut (1 256 K€ en valeur nette). Elles sont principalement constituées d'immobilisations incorporelles se composant de :

- droits de propriété industrielle et plus généralement tous droits de propriété intellectuelle et notamment marques, brevets, modèles, licences et logiciels pouvant appartenir ou bénéficier à QUOTIUM TECHNOLOGIES (concessions, brevets, logiciels et droits similaires pour 961 399 euros) ;
- tous les autres éléments ayant trait à l'exploitation du fonds de commerce estimés à 410 000 euros.

Les immobilisations financières sont constituées des dépôts concernant les baux commerciaux de location des bureaux de Courbevoie et de Londres.

Les amortissements se décomposent comme indiqué ci-dessous.

(en euros)	Début exercice	Impact de la fusion	Dotations Linéaires	Reprises	Fin exercice
Frais de développement	104 577	0	104 707		209 284
Licences logiciels	91 178	155 364	212 206		458 748
Fonds de commerce		0	58 571		58 571,43
Immobilisations incorporelles	195 755	155 364	375 484		726 603
Installations générales, agencements		0	0		0
Matériel de bureau, informatique, mobilier	159 982	23 856	13 919		197 757
Immobilisations corporelles	159 982	23 856	13 919		197 757
Total général	355 737	179 220	389 403		924 360

2. - Créances et dettes

Etat des créances (en euros)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	34 056	0	34 056
Autres créances clients	848 901	848 901	0
Autres créances	22 198	22 198	0
Personnel et comptes rattachés	2 999	2 999	0
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	23 272	3 750	19 522
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	102 656	102 656	0
Débiteurs divers	0	0	0
Charges constatées d'avance	45 112	45 112	0
Total général	1 079 194	1 025 616	53 578

Etat des dettes (en euros)	Montant brut	A 1 an au plus	A + 1 an, 5 ans au +	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes à plus d'1 an à l'origine	252 310	95 628	156 682	0
Fournisseurs et comptes rattachés	596 277	523 945	72 332	0
Personnel et comptes rattachés	149 823	143 204	6 619	0
Sécurité Sociale, autres organismes sociaux	721 508	546 056	175 451	0
Etat : Taxe sur la Valeur Ajoutée	188 780	163 099	25 682	0
Etat : autres impôts, taxes assimilées	34 064	22 821	11 243	0
Autres dettes	307 806	40 300	267 506	0
Produits constatés d'avance	578 630	578 630	0	0
Total général	2 829 197	2 113 683	715 514	0
Emprunts souscrits en cours exercice	0			
Emprunts remboursés en cours exercice	112 191			

3. – Actifs nets financiers

Les valeurs mobilières de placement détenues sont des instruments de trésorerie de type sicav monétaires. Ces sicav monétaires entrent dans la classification « d'instruments de trésorerie » au regard de la norme IAS7. Le risque de moins value est couvert le cas échéant par la constitution d'une provision. Elles sont mobilisables ou cessibles à tous moments et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêts.

Elles sont détenues par la société QUOTIUM Technologies SA, l'inventaire des valeurs mobilières est le suivant :

	Valeur d'achat	Valeur 31/12/06	Provision
Valeurs mobilières (sicav trésorerie)	202 545	202 545	
Total	202 545	202 545	

4. - Engagements financiers

Ils sont essentiellement constitués d'un emprunt dont le montant au 31 décembre 2006 comprend le principal et les intérêts à la date de clôture et d'un compte bancaire créditeur.

Nature	Taux	Montant 31/12/2006	Échéance	Couverture
Emprunt bancaire	Fixe 3,5% Depuis le 28/06/2005	239 371	01/01/2009	non

QUOTIUM Technologies SA, à l'époque ICOM Informatique, a contracté un emprunt en euros en septembre 2001. Cet emprunt résultait du regroupement d'emprunts initiaux destinés au financement de l'acquisition de la filiale Data Interface System Corp. à Austin (USA) qui a été cédée en décembre 2005.

Le remboursement s'effectue conformément à l'échéancier prévu par le plan de continuation.

Le paiement de la première annuité et des intérêts intérimaires a été effectué en janvier 2006 pour un montant de 112 191 €, celui de la seconde annuité est intervenu en janvier 2007 pour 82 667 euros, le montant restant dû sera payé en 2 annuités de 82 667 euros en janvier 2008 et 2009.

Cet emprunt fait l'objet d'une caution solidaire et personnelle de la société Technologies à hauteur de 160 K€.

5. - Produits constatés d'avance

Ils sont dus à des contrats de maintenance facturés terme à échoir.

6. - Chiffre d'affaires

Chiffres d'affaires par activité	2006	2005
Produits logiciels	808 834	804 985
Services et maintenance	1 550 330	1 202 245
	2 359 164	2 007 230

7. - Achats consommés

La société Quotium Technologies a fait appel à un prestataire externe dans le cadre d'une mission spécifique.

8. - Charges de personnel

Les charges de personnel de l'exercice 2006 sont en hausse de 560 K€ par rapport à 2005.

Suite à l'opération de fusion absorption, les effectifs de Quotium Technologies SA ont augmenté de 7 personnes passant ainsi de 14 au 31/12/2005 à 21 au 31/12/2006.

En outre, 2 personnes ont rejoint Quotium Technologies Limited lors de sa création.

Les charges de personnel intègrent 295 K€ de coûts de départ au 31 décembre 2006.

9. - Provisions

2005 (En euros)	Début exercice	Impact de la fusion	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provision pour indemnités fin de carrière	83 745			56 594	27 151
Provision pour risques financiers	8 477			8 477	0
Provisions litige prud'homal		31 964		11 549	20 415
Provision perte IFA	7 500			3 750	3 750
Total	99 722	31 964		80 370	51 316

Les indemnités de fin de carrière ont été calculées conformément aux préconisations comptables en déterminant individuellement l'indemnité à verser au moment du départ et en pondérant ce montant par la probabilité que le salarié soit présent dans l'entreprise à sa date de départ en retraite.

Il n'y a pas eu de changement de méthode au cours de l'exercice.

Au 31 décembre 2006, le montant de la provision retraite ainsi calculé s'élève à 27 151 € alors qu'elle s'élevait au 31 décembre 2005 à 83 745 €.

La variation est principalement liée au départ, sur l'exercice, de trois cadres.

La provision pour risque financier a été reprise en totalité car elle concernait la filiale Data Interface cédée le 15 décembre 2005.

La provision pour litige prud'homal a été ajustée en fonction de notre évaluation du risque à la clôture des comptes.

10. - Autres produits et charges opérationnels

Ils sont composés principalement de 63 K€ liés aux redevances facturées à nos partenaires commerciaux sur les ventes réalisées à l'étranger et de 13 K€ de subventions reçues en 2006.

11. - Coût de l'endettement financier net

	31/12/2006	31/12/2005
Revenus valeurs mobilières	13 823	16 129
Charges d'intérêts	-8 222	-27 103
Total	5 601	-10 974

La baisse du coût de l'endettement net est due principalement à la diminution des charges d'intérêt en raison de la réduction de la dette.

12. - Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers comprenaient au 31/12/2005 le résultat de la déconsolidation de la filiale Data Interface, cédée le 15 décembre 2005.

Au 31 décembre 2006, les autres produits et charges financiers s'élèvent à 12 K€ et sont constituées d'éléments individuellement non significatifs.

13. - Charge d'impôt

Ce poste est constitué de l'impôt forfaitaire annuel 2004 perdu ainsi que de l'impôt différé actif sur l'amortissement du fonds de commerce.

14. - Informations sectorielles (IAS 14)

QUOTIUM Technologies a retenu les zones géographiques comme premier niveau d'analyse. L'analyse de second niveau est basée sur le critère « activité » défini selon les 2 axes : « produits » et « maintenance et services associés ».

Le chiffre d'affaires consolidé représente la valeur hors taxes des biens et services vendus par les sociétés intégrées dans le cadre normal de leur activité après élimination des ventes intragroupe.

1^{er} axe d'analyse : zones géographiques

Afin d'assurer une permanence dans les critères d'analyse retenus, la répartition « Etats-Unis » versus « Reste du Monde » a été conservée. Elle sera revue en 2007 en fonction de l'évolution de l'activité.

(En euros)	31/12/2006	Etats-Unis	Reste du Monde
Chiffre d'affaires	2 359 164		2 359 164
Autres produits de l'activité			
Achats consommés	-57 813		-57 813
Charges de personnel	-1 557 340		-1 557 340
Charges externes	-1 042 776		-1 042 776
Impôts et taxes	-74 861		-74 861
Charges sociales	-595 391		-595 391
Dotations aux amortissements	-389 403		-389 403
Dotations aux provisions	71 892		71 892
Variation des stocks (produits en cours et produits finis)			
Résultat opérationnel courant	-1 286 527		-1 286 527
Autres produits et charges opérationnels	73 075		73 075
Résultat opérationnel	-1 213 452	0	-1 213 452

2^{ème} axe d'analyse : par activités

Des clés de répartition pertinentes en fonction de la nature des charges ont été retenues.

(En euros)	31/12/2006	Ventes licences	Ventes Service et Maintenance
Chiffre d'affaires	2 359 164	808 834	1 550 330
Autres produits de l'activité			0
Achats consommés	-57 813	-8 458	-49 355
Charges de personnel	-1 557 340	-1 012 271	-545 069
Charges externes	-1 042 776	-517 424	-525 352
Impôts et taxes	-74 861	-67 375	-7 487
Charges sociales	-595 391	-387 004	-208 387
Dotations aux amortissements	-389 403	-240 161	-149 242
Dotations aux provisions	71 892	-56 136	128 028
Variation des stocks (produits en cours et produits finis)			0
Résultat opérationnel courant	-1 286 527	-1 479 995	193 467
Autres produits et charges opérationnels	73 075	66 533	6 542
Résultat opérationnel	-1 213 452	-1 413 462	200 009

La rentabilité de l'activité « Service et Maintenance » est restée stable par rapport à 2005.

15. Engagements hors bilan

Les loyers restant à courir jusqu'à la fin de la première période triennale du bail de location immobilière s'élèvent à 149 104 €.

Il n'existe pas d'engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles.

Le nombre d'heures du aux salariés au titre du droit individuel à la formation, n'ayant pas fait l'objet d'une demande de la part des salariés, s'élève à 437 heures.

16. - Contrats de location

Les seuls contrats de location en cours concernent la location des locaux. Il s'agit d'un bail commercial de type 3/6/9 qui a commencé le 1^{er} juin 2005.

17. - Transactions entre parties liées

- **Rémunération des dirigeants.** – Mr Michel Tibérini s'est engagé à ne pas percevoir de rémunération durant le déroulement du plan, soit jusqu'à janvier 2009.
- **Provisions pour retraite** ou autres avantages : il n'existe pas de prime de départ, ni de régimes de retraite complémentaire spécifiques en faveur des dirigeants. Il n'existe pas de plan de stocks options.
- **Contrats avec des parties liées** – La société Technologies est l'actionnaire principal de QUOTIUM Technologies. Le dirigeant de la société Technologies est Mr Michel Tibérini, Président Directeur Général de QUOTIUM Technologies. Les contrats conclus entre ces deux sociétés sont des conventions courantes conclues à des conditions normales.

	31/12/2006
Loyer et charges des locaux à Courbevoie	161 353
Fourniture de prestations administratives par la société Technologies	150 000
Intérêts sur compte-courant avec Technologies	11 568

- **Prêt et garanties données en faveur des membres des organes d'administration** : néant.
- **Prêt et garanties reçues de membres des organes d'administration** : la société Technologies s'est portée caution solidaire et personnelle à hauteur de 160 K€ en garantie de l'emprunt souscrit auprès de la banque Populaire Rives de Paris.

18. - Effectif moyen

Il est de 21 personnes pour Quotium Technologies SA et se répartit au 31 décembre 2006 en 19 cadres et 2 agents de maîtrise.

Il est de 2 personnes pour Quotium Technologies Ltd et se répartit en 1 cadre et 1 agent de maîtrise.

19. - Impôts

La société n'est pas en intégration fiscale.

La société mère a constaté un impôt différé actif sur l'amortissement du fonds de commerce à hauteur de 20 K€.

Les impôts différés actifs sur déficits s'élèvent au 31 décembre 2006 au taux normal à 952 K€. Ils ne sont pas comptabilisés.

20. - Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leur réseau pris en charge par le groupe QUOTIUM Technologies (en milliers d'euros).

(en keuros)	Pierre Illouz				Philippe Messika				Sayers Butterworth LLP	
	Montants		%		Montants		%		Montants	%
	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2006
1. Audit Commissariat aux comptes	18	11	46%	50	18	11	46%	50	3	8%
Certification, examen des comptes										
Missions accessoirs	0	1		50	0	1		50		
Sous-total	18	12			18	12			3	
2. Autres prestations										
Sous-total	0				0				0	
Total	18	12			18	12			3	

21. - Avantages accordés aux salariés (IAS 19)

L'application de la norme IAS 19 a conduit QUOTIUM Technologies S.A., à comptabiliser ses engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite. Le montant de la provision s'élève à 83 745 € au 31 décembre 2005 et à 27 151 € au 31 décembre 2006. L'indemnité de Fin de Carrière a été déterminée selon les critères suivants : application de la convention Syntec, âge de départ 65 ans à l'initiative de l'employeur, « turn over » en fonction de l'âge du salarié à la clôture de l'exercice. Seuls les ajustements de la provision impactent le résultat.

La loi 2004-391 du 4 mai 2004 reconnaît aux salariés de QUOTIUM Technologies S.A. un droit individuel à la formation. A ce titre, le montant des engagements de la société QUOTIUM Technologies S.A. au 31 décembre 2006 s'élève à 437 heures n'ayant pas fait l'objet d'une demande de la part des salariés. Il est présenté, conformément à la recommandation CRC 03-R 01, dans les engagements hors bilan.

Conformément à la norme en vigueur, QUOTIUM Technologies S.A. a procédé au recensement des avantages accordés aux salariés : avantages à court terme, à long terme, postérieurs à l'emploi et indemnités de fin de contrat. Il résulte de cette revue qu'aucun autre engagement que ceux déjà mentionnés n'est apparu suffisamment significatifs pour faire l'objet d'une mention dans l'annexe.

22. - Politique de gestion des risques

Risque de liquidité

QUOTIUM Technologies SA, à l'époque ICOM Informatique, a contracté un emprunt en euros en septembre 2001 à taux fixe. La société n'a pas mis en place de politique de couverture de taux. Le taux de 3.5% correspond aux valeurs du marché. Cet emprunt n'est soumis à aucune clause de « défaut » dite clause de « covenant ».

A ce jour la société QUOTIUM Technologies ne présente pas de risque de liquidité.

La Société n'a pas sollicité d'autre ligne de crédit.

Risque de change

Les activités effectuées en devises sont générées par la filiale anglaise qui a été créée en 2006, son activité n'a pas été très significative sur l'exercice. Par ailleurs QUOTIUM Technologies facture ses clients à l'export en euros, il n'existe donc pas de risque de change.

Risque sur actions

L'exposition de la Société au risque sur actions se limite aux titres de SICAV monétaires. Elles figurent au bilan à leur valeur de marché. La société ne possède pas d'actions d'auto-contrôle.

Risque sur les dividendes

Nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois exercices précédents. La société QUOTIUM Technologies souhaite adopter une politique de distribution de dividendes favorable à ses actionnaires dès que sa situation financière aura été restaurée et sa rentabilité établie.

23. - Propriétés immobilières, usines, équipements

La société n'est propriétaire d'aucun bien immobilier, d'autre part il n'existe pas de sûreté sur les immobilisations corporelles.

24. – Soldes intermédiaires de gestion et capacité d'autofinancement

Soldes intermédiaires de gestion	31/12/2006	%	31/12/2005	%
Production+Ventes	2 545	100,0%	2 180	100,0%
Consommation en provenance des tiers	-1 143	-44,9%	-501	-23,0%
Valeur ajoutée	1 402	55,1%	1 679	77,0%
Subventions d'exploitation	13	0,5%		
impôts et taxes	-75	-2,9%	-73	-3,3%
Charges de personnel	-2 296	-90,2%	-1 397	-64,1%
Excédent brut d'exploitation	-956	-37,6%	209	9,6%
Reprises, transferts de charge			28	1,3%
Autres produits	63	2,5%		
Dotations aux amortissements	-333	-13,1%	-91	-4,2%
Autres charges	-2	-0,1%		
Résultat d'exploitation	-1 228	-48,2%	146	6,7%
Résultat financier	-6	-0,2%	89	4,1%
Résultat courant avant impôt	-1 234	-48,5%	235	10,8%
Résultat exceptionnel	14	0,6%	-96	-4,4%
Impôt sur les bénéfices	16	0,6%	-4	-0,2%
Résultat net	-1 204	-47,3%	135	6,2%
+Dotations aux amortissements	389		104	
-Reprises sur amortissements et provisions	-81		-544	
-Résultat de cession des éléments d'actifs			-11	
Capacité d'autofinancement	-896		-316	

Capacité d'autofinancement

Excédent brut d'exploitation	-956		209
Autres produits	63		
Autres charges	-2		-3
Produits financiers	27		373
Reprises s/provisions financières	-8		-258
Charges financières	-33		-282
Dotations aux amortissements et provisions financières			8
Produits exceptionnels	15		571
Produits des cessions d'éléments d'actifs			-11
Reprise s/provisions exceptionnelles	-15		-257
Charges exceptionnelles	-1		-668
Dotations aux amortissements et provisions exceptionnelles			6
Impôt sur les bénéfices	16		-4
Capacité d'autofinancement	-896		-316

VIII.- Comptes pro forma.

Des comptes pro forma au 31/12/2005 ont été établis lors de l'opération de fusion absorption. Ils figurent ainsi que les principales hypothèses sous-jacentes dans le document de fusion enregistré par l'AMF en date du 29 juin 2006 sous le numéro E.06-110.

Ils illustrent l'effet que l'opération de fusion absorption de la société Quotium Technologies SAS par la société ICOM Informatique SA aurait pu avoir sur le bilan et le compte de résultat de la société Quotium Technologies SA (société née de la fusion) au 31/12/2005 si l'opération avait pris effet au 1er janvier 2005.

Ils sont ci-dessous mis en perspective avec les comptes consolidés au 31/12/2006 de Quotium Technologies afin de restituer un périmètre comparable.

1. - Bilan

Bilan Actif (en euros)	Bilan proforma 31/12/2005	Comptes consolidés Quotium Technologies SA 31/12/2006
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
concessions, brevets et droits similaires	1 321 659	1 192 902
Fonds de commerce	410 000	351 429
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
autres immobilisations corporelles	20 273	33 891
immobilisation en cours	6 600	6 600
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Immobilisations financières	27 062	34 056
ACTIF IMMOBILISE	1 785 594	1 618 878
STOCKS Matières premières		
CREANCES		
Avances et acomptes	2 500	5 500
Créances clients	1 810 612	848 901
Autres créances	105 116	145 626
DIVERS		
Valeurs mobilières de placement	612 033	202 545
Disponibilités	108 235	57 526
COMPTES DE REGULARISATION		
Charges constatées d'avance	48 059	45 112
ACTIF CIRCULANT	2 686 555	1 305 209
Ecarts de conversion actif		
TOTAL GENERAL	4 472 149	2 924 087

Bilan Passif (en euros)	Bilan proforma 31/12/2005	Comptes consolidés Quotium Technologies SA 31/12/2006
Capital social	643 147	643 147
Prime de fusion	899 012	899 012
Réserve légale	0	
Réserves statutaires ou contractuelles	0	
Réserves réglementées	0	
Autres réserves	0	-551,9
Report à nouveau	-429 394	-294 398
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	133 157	-1 203 636
ecart compte de resultat reel/compte de resultat proforma	1 838	
Provisions réglementées		
<i>CAPITAUX PROPRES</i>	1 247 760	43 573
<i>Provisions pour risques et charges</i>	131 686	51 316
DETTES FINANCIERES		
Emprunts	343 340	252 310
Emprunts et dettes financières divers	453 878	
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs	383 659	596 277
Dettes fiscales et sociales	1 202 179	1 094 175
Autres dettes		307 806
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	709 647	578 630
<i>DETTES</i>	3 092 703	2 829 198
<i>Ecarts de conversion passif</i>		
TOTAL GENERAL	4 472 149	2 924 087

2. – Compte de résultat

(en euros)	Indicateurs du compte de résultat proforma 31/12/2005	Comptes Consolidés 31/12/2006
Chiffre d'affaires	3 186 503	2 359 164
Résultat opérationnel courant	93 679	-1 286 527
% CA	2,9	-63,0%
Autres produits et charges opérationnels	113 952	73 075
Résultat opérationnel	207 631	-1 213 452
% CA	6,5	-52,1%
Résultat net	133 157	-1 203 635

f) le bilan – comptes sociaux

Actif (en euros)	Montant Brut	Amortissements	31-déc-06	31-déc.-05
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
concessions, brevets et droits similaires	1 151 585	458 747	692 837	96 667
Fonds commercial	410 000		410 000	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
autres immobilisations corporelles	230 502	197 471	33 031	0
Immobilisations en-cours	6 600		6 600	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Autres participations	1 489		1 489	
Créances rattachées à des participations	250 547		250 547	
Immobilisations financières	26 312		26 312	14 562
ACTIF IMMOBILISE	2 077 034	656 219	1 420 815	111 229
STOCKS				
Matières premières				
Avances, acomptes versés s/commandes	5 500		5 500	
CREANCES				
Créances clients	808 601		808 601	633 392
Autres créances	121 621		121 621	52 687
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	202 545		202 545	612 033
Disponibilités	42 424		42 424	99 720
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	43 883		43 883	28 364
ACTIF CIRCULANT	1 224 574	0	1 224 574	1 426 196
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 301 608	656 219	2 645 390	1 537 425

Passif (en euros)	31/12/2006	31/12/2005
Capital social	643 147	316 747
Primes d'émission, de fusion, d'apport	897 621	
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Report à nouveau	-629 610	-670 045
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou	-1 031 552	40 435
Provisions réglementées	2 745	
CAPITAUX PROPRES	-117 649	-312 863
Provisions pour risques et charges	24 165	15 977
DETTES FINANCIERES		
Emprunts	251 856	343 340
Emprunts et dettes financières divers		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs	538 932	306 870
Dettes fiscales et sociales	1 088 196	821 091
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13 149	
Autres dettes	267 506	
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	578 630	363 010
DETTES	2 738 270	1 834 311
Ecarts de conversion passif	603	
TOTAL GENERAL	2 645 390	1 537 425

g) le compte de résultat – comptes sociaux

(en euros)	France	Export	31/12/2006	31/12/2005
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	2 062 895	296 269	2 359 164	1 901 909
Subventions d'exploitation			13 060	
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				28 167
Autres produits			63 198	22
PRODUITS D'EXPLOITATION			2 435 423	1 930 099
Achats de matières premières			310	3 738
Variation de stock				604
Achats et charges externes			969 892	448 323
Impôts, taxes et versements assimilés			74 861	71 241
Salaires et traitements			1 566 797	956 058
Charges sociales			633 440	423 530
<i>DOTATIONS D'EXPLOITATION</i>				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			225 838	12 679
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			2 144	2 925
CHARGES D'EXPLOITATION			3 473 282	1 919 099
RESULTAT D'EXPLOITATION			-1 037 860	11 000
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits financiers des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			3 747	40 634
Autres intérêts et produits assimilés			3 331	645
Reprises sur provisions et transferts de charges			8 477	1 594 737
Différences positives de change			720	705
Produits nets sur cession valeurs mobilières de placement			13 823	16 129
PRODUITS FINANCIERS			30 098	1 652 850
Dotations financières aux amortissements et provisions				200 267
Intérêts et charges assimilées			28 336	1 014 025
Différences négatives de change			4 610	251 724
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				246 874
CHARGES FINANCIERES			32 945	1 712 889
RESULTAT FINANCIER			-2 847	-60 039
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-1 040 707	-49 039
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				51 640
Produits exceptionnels sur opérations en capital				262 401
Reprises sur provisions et transferts de charges			15 405	2 082 259
PRODUITS EXCEPTIONNELS			15 405	2 396 300
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			1 040	457 261
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				1 839 772
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			1 460	6 044
CHARGES EXCEPTIONNELLES			2 499	2 303 076
RESULTAT EXCEPTIONNEL			12 905	93 224
Impôts sur les bénéfices			3 750	3 750
TOTAL DES PRODUITS			2 480 926	5 979 249
TOTAL DES CHARGES			3 512 477	5 938 814
BENEFICE OU PERTE			-1 031 552	40 435

h) Tableau des flux de trésorerie – comptes sociaux (en milliers d’euros)

Dans le tableau de trésorerie présenté ci-dessous, le besoin en fonds de roulement a été déterminé en isolant les flux actifs et passifs liés à l’opération de fusion-absorption de manière à transcrire des flux conformes à l’activité opérationnelle de l’année 2006.

Le changement de périmètre induit par la fusion-absorption a un impact global neutre en termes de flux de trésorerie :

- Actif net apporté : 2491 K€
- Passif net apporté : -1266 K€
- Augmentation de capital : -326 K€
- Prime de fusion : -899 K€

La variation de la trésorerie à analyser est la suivante :

	31/12/2006	31/12/2005	Variation
Trésorerie active	245	721	-476
Compte-courant Technologies	-268	-454	186
Comptes bancaires créditeurs	-12	0	-12
Trésorerie nette	-35	267	-302

Flux de Trésorerie (en milliers d’euros)	31/12/2006
Résultat net	-1 032
+/- dotations nettes aux amortissements et provisions (à l’exclusion de celles liées à l’actif circulant)	227
-/+ Autres produits et charges calculés	-24
-/+ Plus et moins-values de cession	
Capacité d’autofinancement après coût de l’endettement net et impôt	-828
Capacité d’autofinancement avant coût de l’endettement net et impôt (A)	-828
- impôts versés (B)	
+/- Variation du B.F.R. lié à l’activité (C)	918
Flux net de trésorerie généré par l’activité (d) = (A + B + C)	90
-Décaissements liés aux acquisitions d’immobilisations corporelles et incorporelles	-281
+ Encaissements liés aux cessions d’immobilisations corporelles et incorporelles	
+ Encaissements liés aux acquisitions d’immobilisations financières (titres non consolidés)	1
= Flux net de trésorerie lié aux opérations d’investissement	-280
+ Sommes reçues des actionnaires lors d’augmentations de capital	
Versées par les actionnaires de la société	
Versées par les minoritaires de la société	
- Remboursements d’emprunts (y compris contrats de location financement) et de compte-courant	-112
= Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (F)	-112
+/- Indice des variations des cours des devises (G)	
= Variation de la trésorerie Nette (D + E + F+ G)	-302

i) Variation des capitaux propres – comptes sociaux (norme CRC 99-02)

en milliers d' euros	Capital social	Prime de fusion	Réserves & report à nouveau	Résultat	Provisions réglementées	Capitaux propres
Situation à la clôture 31-12-2002	1 200		2 965	-2 787		1 378
<i>augmentation de capital</i>	0		0	0		0
variation des écarts de conversion	0		0	0		0
affectation du résultat	0		-2 787	2 787		0
Situation à la clôture 31-12-2003	1 200		178	-1 361		17
<i>augmentation de capital</i>	0		0	0		0
variation des écarts de conversion	0		0	0		0
affectation du résultat	0		-1 361	1 361		0
Situation à la clôture 31-12-2004	1 200		-1 183	-688		-671
<i>augmentation de capital</i>	317					
réduction de capital	-1 200		1 200			
affectation du résultat			-688	688		
Situation à la clôture 31-12-2005	317		-670	40		-313
<i>augmentation de capital</i>	326					
réduction de capital						
affectation du résultat			40	-40		
prime de fusion		898				
provisions réglementées					3	
Situation à la clôture 31-12-2006	643	898	-630	-1 032	3	-118

j) annexes aux comptes sociaux

Règles et méthodes comptables

A) Faits significatifs de la période

L'année 2006 a été marquée par la fusion absorption de la société Quotium Technologies SAS par la société ICOM Informatique avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2006. En outre, la société Icom Informatique a changé de dénomination sociale. Elle a pris le nom de la société absorbée c'est-à-dire Quotium Technologies.

Contexte de l'opération

Le projet de fusion par absorption de la société QUOTIUM Technologies par la société ICOM Informatique s'est inscrit dans le cadre des différentes mesures de réorganisation et d'assainissement de la société ICOM Informatique engagées par la société TECHNOLOGIES depuis qu'elle en a pris le contrôle au cours de l'été 2005.

Le but de cette opération était la création de synergies en rassemblant au sein d'une seule structure des moyens humains et une gamme de produits innovants.

En faisant absorber la société QUOTIUM TECHNOLOGIES dont elle détient le contrôle exclusif, la société TECHNOLOGIES peut ainsi mettre en œuvre dans les meilleures conditions le plan de continuation qui a été arrêté par le tribunal de commerce de Créteil le 8 juin 2005.

Evaluation et rémunération des apports

Dans leur nature, leur consistance et leur valeur, les éléments constitutifs des apports résultent des comptes de Quotium Technologies SAS arrêtés au 31 décembre 2005. Toutefois conformément à l'avis du CNC N°2004-01 relatif au traitement comptable des fusions et opérations assimilées, ces apports ont été comptabilisés à leur valeur réelle dans les comptes sociaux de la société bénéficiaire. En effet, l'actif net comptable de la société Quotium Technologies SAS était d'un montant insuffisant pour permettre la libération des actions nouvelles à créer par la société absorbante, en application du rapport d'échange.

En rémunération des apports d'une valeur globale de 1 225 412 € (constituées principalement d'immobilisations incorporelles), il a été émis 204 000 actions nouvelles ICOM et constaté une augmentation de capital de 326 400 € ainsi qu'une prime de fusion de 899 012 €.

Le rapport d'échange de la fusion a été déterminé sur la base de la valeur réelle de chacune des sociétés. Il a été retenu comme critère d'évaluation la moyenne des deux méthodes suivantes :

- actif net réévalué,
- multiples comparables.

Nous vous rappelons que les comptes 2005 présentés ci-après sont ceux de la société Icom Informatique.

B) Règles et méthodes comptables

a) Les principes

Les comptes annuels ont été établis dans le but de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des principes généraux de prudence, de régularité et de sincérité conformément aux hypothèses de bases suivantes :

- Continuité de l'exploitation :
 - o Poursuite de la réalisation du plan de continuation présenté par la société TECHNOLOGIES S.A. et accepté par le Tribunal de Commerce de Créteil le 8 juin 2005.

La réalisation du plan de continuation dont le montant total du passif signifié auprès du Représentant des créanciers s'élève à 1 174 K€ a été suivie avec attention.

Le remboursement de la première échéance annuelle du plan est intervenu en janvier 2006.

L'étalement des remboursements se cadence ainsi :

Réalisé :	
- Paiement des créances super privilégiées, petites créances, et créanciers ayant opté pour l'option 1 (paiement immédiat de 20 % de la créance et abandon du solde)	214 K€
- Etalement des remboursements du solde du passif sur 4 ans :	
Echéance janvier 2006	268 K€
Echéance janvier 2007	<u>228 K€</u>
	710 K€
A venir :	
Echéance janvier 2008	228 K€
Echéance janvier 2009	<u>228 K€</u>
	456 K€

- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,
- Non compensation,
- Intangibilité du bilan d'ouverture.

b) Règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

Ces comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2006 ont été établis en conformité avec les règles générales d'établissement et de présentation des comptes :

- PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 juin 1999,
- Loi n°83 353 du 30 avril 1983,
- Décret 83 1020 du 29 novembre 1983,
- Règlements comptables :
 - o 2000-06 et 2003-07 sur les passifs,
 - o 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs,
 - o 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

C) Méthode d'évaluation

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été la méthode des coûts historiques. La monnaie de présentation est l'euro.

Immobilisations incorporelles et corporelles

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine.

Les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilisation attendue par la société.

L'amortissement des logiciels informatiques est pratiqué selon le mode linéaire. La durée d'amortissement diffère s'il s'agit de logiciels nécessaires au fonctionnement de la société ou développés ou acquis en vue de leur commercialisation.

Les frais de recherche et de développement n'ont pas été immobilisés suivant le principe de prudence. Ils ont été comptabilisés dans les postes de charges par nature.

Le fonds de commerce n'a pas été amorti dans les comptes sociaux conformément aux normes comptables françaises.

Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif selon la durée réelle d'utilisation de l'immobilisation.

	Durée	Mode
Logiciels		
▪ pour les besoins de fonctionnement :	1 an	Linéaire
▪ développés ou acquis en vue de leur commercialisation :	5 ans	
Agencements et installations	4-5-7 ans	Linéaire
Matériel de bureau	3 ans	Linéaire
Matériel informatique	3 ans	Dégressif
Mobilier	5 ans	Linéaire

Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, notamment en cas de risque de non recouvrement des créances.

Les transactions libellées en devises sont converties au taux du jour de la transaction ; les créances et dettes en devises à la clôture sont converties au taux de clôture ; les écarts de conversion sont inscrits aux comptes « écarts de conversion actif et passif » et donnent lieu le cas échéant à la constitution d'une provision pour risque.

Provisions réglementées

Elles sont constituées des amortissements dérogatoires. L'amortissement comptable des immobilisations corporelles est effectué d'après le mode linéaire. La dépréciation selon le mode dégressif est utilisée pour le calcul de l'amortissement fiscal des biens qui peuvent en bénéficier. La différence entre l'amortissement fiscal et comptable est enregistrée en amortissements dérogatoires.

Provisions pour risques et charges

Les provisions correspondent aux passifs répondant aux critères suivants :

- le montant ou l'échéance ne sont pas fixés de manière précise ;
- l'incidence économique est négative pour la société, c'est à dire que ce passif s'analyse comme une obligation du groupe à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

D) Analyse des comptes

Immobilisations

	31/12/2005	FUSION	Augmentation	Diminution	31/12/2006
Frais d'établissement et développement					0
TOTAL I - INCORPORELLES	0	0	0	0	0
Autres poste d'immobilisations incorporelles	187 845	1 371 399	2 341		1 561 585
TOTAL II - INCORPORELLES	187 845	1 371 399	2 341	0	1 561 585
Terrains					0
Construcction					0
Installations generales, agencements s/construction					0
Installations generales, agencements					0
Matériel de bureau et mobilier informatique	159 982	44 129	26 391		230 502
Emballages récupérables et divers					0
Immobilisations corporelles en-cours	0	6 600			6 600
TOTAL III - CORPORELLES	159 982	50 729	26 391	0	237 102
Autres participations			1 489		1 489
Créances rattachées à des participations			250 547		250 547
Prêts et autres immobilisations financières	14 562	12 500		750	26 312
TOTAL IV - FINANCIERES	14 562	12 500	252 036	750	278 348
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	362 389	1 434 628	280 768	750	2 077 035

Les mouvements de l'exercice sont principalement constitués des éléments d'actifs incorporels transmis par la société Quotium Technologies SAS lors de l'opération de fusion-absorption.

Les immobilisations apportées par Quotium Technologies SAS se sont élevées à 1 435 K€ en valeur brute (1 256 K€ en valeur nette). Elles sont principalement constituées d'immobilisations incorporelles se composant de :

- droits de propriété industrielle et plus généralement tous droits de propriété intellectuelle et notamment marques, brevets, modèles, licences et logiciels pouvant appartenir ou bénéficier à QUOTIUM TECHNOLOGIES (concessions, brevets, logiciels et droits similaires pour 961 399 euros) ;
- tous les autres éléments ayant trait à l'exploitation du fonds de commerce estimés à 410 000 euros.

Les immobilisations financières sont constituées:

- des titres de participation de la filiale Quotium Technologies Limited, créée le 11 mai 2006 et du compte-courant entre la mère et la fille pour lui permettre de se développer ;
- des dépôts concernant les baux commerciaux de location des bureaux de Courbevoie et de Londres.

Amortissements

	31/12/2005	FUSION	Augmentation	Diminution	31/12/2006
Frais d'établissement et développement					0
TOTAL II -	0	0	0	0	0
Autres poste d'immobilisations incorporelles	91 178	155 363	212 206		458 747
TOTAL II -	91 178	155 363	212 206	0	458 747
Terrains					0
Consturction					0
Installations générales, agencements s/construction					0
Installations generales, agencements					0
Matériel de bureau et mobilier informatique	159 982	23 856	13 633		197 471
Emballages récupérables et divers					0
TOTAL III - CORPORELLES	159 982	23 856	13 633	0	197 471
TOTAL GENERAL (I + II +	251 160	179 219	225 839	0	656 218

Créances et dettes (en euros)

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	250 547		250 547
Autres immobilisations financières	26 312		26 312
Autres créances clients	808 601	808 601	
Personnel et comptes rattachés	2 999	2 999	
Sécurité Sociale & autres organismes sociaux	13 139	13 139	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	3 750		3 750
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	101 732	101 732	
Charges constatées d'avance	43 883	43 883	
Total général	1 250 963	970 354	280 609

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A + 1 an, 5 ans au +	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes à moins d'1 an à l'origine	12 485	12 485		
Emprunts et dettes à plus d'1 an à l'origine	239 371	74 037	165 334	
Fournisseurs et comptes rattachés	538 932	466 542	72 390	
Personnel et comptes rattachés	148 106	141 487	6619	
Sécurité Sociale, autres organismes sociaux	717 246	541 794	175 451	
Etat : Taxe sur la Valeur Ajoutée	188 780	163 099	25 682	
Etat : autres impôts, taxes assimilées	34 064	22 821	11 243	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13 149	13 149		
Groupe et associés	267 506		267 506	
Produits constatés d'avance	578 630	578 630		
Total général	2 738 269	2 014 044	724 225	0
Emprunts remboursés en cours de la période	112 191			

Les dettes d'exploitation à un an au plus sont constituées de :

- l'échéance de la DCP (Déclaration de Cessation des Paiements) pour 146 K€ ;
- de charges à payer relatives à des coûts de départ de salariés pour 261 K€ ;
- de dettes fournisseurs pour 434 K€ (hors DCP) correspondant essentiellement à des frais d'honoraires.

Les dettes à plus d'un an sont composées principalement :

- des dettes liées à la DCP à plus d'un an pour 291 K€ ;
- du support en trésorerie de Technologies pour 267 K€.

Valeurs Mobilières de Placement

La trésorerie est suivie en date de valeur. L'excédent est placé en SICAV de trésorerie.

Composition du capital social (en euros)

	31-12-2006	31-12-2005
Nombre d'actions	401 967	197 967

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	A clôture exercice	Créés pendant période	Annulées pendant période	
Actions ordinaires	401 967	204 000	0	1,60

Des titres ont été créés pendant l'exercice suite à l'opération de fusion-absorption décrite ci-avant.

Provisions

	31/12/2005	FUSION	Dotations	Reprises	31/12/2006
PROVISIONS REGLEMENTEES					
amortissements dérogatoire		1 391	1 460	106	2 745
TOTAL I	0	1 391	1 460	106	2 745
PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES					
provisions pour litige	15 977	31 964		23 776	24 165
provisions pour impôt					0
TOTAL II	15 977	31 964	0	23 776	24 165
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
sur immobilisations - incorporelles					0
sur immobilisations - titres de participation					0
sur comptes clients					0
autres provisions pour dépréciation					0
TOTAL III	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL (I + II + III)	15 977	33 355	1 460	23 882	26 910

Détail par nature

Provision d'exploitation	33 355	
Reprise d'exploitation		
Provision financière		
Reprise financière		8 477
Provision exceptionnelle	1 460	
Reprise exceptionnelle		15 405
TOTAL	34 815	23 882

Une provision pour risque financier avait été constituée à la clôture de l'exercice 2005 pour faire face à un complément de passif à honorer sur la filiale américaine (DATA INTERFACE CORP.) cédée le 15 décembre 2005. Cette provision a été reprise lors de son utilisation.

La provision pour litige prud'homal enregistrée en exploitation a été ajustée en fonction de notre évaluation du risque à la clôture des comptes.

Emprunt

Le poste emprunts est essentiellement constitué d'un emprunt dont le montant au 31 décembre 2006 comprend le principal et les intérêts à la date de clôture.

Nature	Taux	Montant 31-12-06	Échéance	Couverture
Emprunt bancaire	Fixe 3,5%	239 371	01/01/09	<i>non</i>

QUOTIUM Technologies SA, à l'époque ICOM Informatique, a contracté un emprunt en euros en septembre 2001. Cet emprunt résultait du regroupement d'emprunts initiaux destinés au financement de l'acquisition de la filiale Data Interface System Corp. à Austin (USA) qui a été cédée en décembre 2005.

Le remboursement s'effectue conformément à l'échéancier prévu par le plan de continuation.

Le paiement de la première annuité et des intérêts intérimaires a été effectué en janvier 2006 pour un montant de 112 191 €, celui de la seconde annuité est intervenu en janvier 2007 pour 82 667 euros, le montant restant dû sera payé en 2 annuités de 82 667 euros en janvier 2008 et 2009.

Cet emprunt fait l'objet d'une caution solidaire et personnelle de la société Technologies à hauteur de 160 K€.

Détail des charges constatées d'avance

Le montant des charges constatées d'avance s'élève à 43 883 € et concernent essentiellement les loyers et charges locatives du 1er trimestre 2007.

Détails des produits constatés d'avance

Ce sont des contrats de maintenance pour un montant de 578 630 € facturés terme à échoir et relatifs à des périodes postérieures au 31 décembre 2006.

Ventilation du chiffre d'affaires en K€

	CA France	CA Export	31-12-2006	31/12/2005
Produits Logiciels	643	166	809	771
Maintenance et prestations	1 420	130	1550	1 131
Total	2 063	296	2 359	1 902

Le chiffre d'affaires 2005 est celui publié par la société ICOM Informatique. La fusion absorption a été décidée au 31 juillet 2006 avec effet rétroactif au 1er janvier 2006. Par conséquent, le chiffre d'affaires 2006 intègre, le chiffre d'affaires depuis le 1er janvier 2006, de la société absorbée Quotium Technologies.

Durant l'année 2006, la société a consacré l'essentiel de ses moyens et de ses efforts à l'intégration et la coordination de ses compétences techniques. Une offre logicielle répondant au besoin des entreprises sera portée sur le marché dans le courant de l'année 2007 et servira de base à la construction de la stratégie commerciale.

Effectif moyen

Il est de 21 personnes et se répartit en 19 cadres et 2 agents de maîtrise.

Rémunérations des dirigeants

Aucune rémunération n'a été versée aux dirigeants.

Engagements hors bilan

Les engagements n'ont pas été comptabilisés au 31 décembre 2006.

Engagements donnés	Montant hors bilan en euros
- Indemnité de fin de carrière	27 151
- Loyers restant à courir jusqu'à la fin de la première période triennale du bail à Courbevoie (juin 2008)	149 104
- Droit individuel à la formation 437 heures	

Les indemnités de fin de carrière sont calculées conformément aux préconisations comptables en déterminant individuellement l'indemnité à verser au moment du départ.

L'indemnité de Fin de Carrière a été déterminée selon les critères suivants : application de la convention Syntec, âge de départ 65 ans à l'initiative de l'employeur, « turn over » en fonction de l'âge du salarié à la clôture de l'exercice.

La loi 2004-391 du 4 mai 2004 reconnaît aux salariés un droit individuel à la formation. A ce titre le montant des engagements de la société Quotium Technologies SA, au 31 décembre 2006 s'élève à 437 heures n'ayant pas fait l'objet d'une demande de la part des salariés.

Contentieux, litiges et procédures en cours

Un litige prud'homal est toujours en cours à la fin de l'année 2006. Le litige a été provisionné dans les comptes en fonction de l'estimation du risque maximal encouru.

Situation fiscale différée et latente (en euros)

Situation fiscale différée nette	
Déficits reportables	2 855 794

La situation fiscale différée présentée est celle du 31 décembre 2006.

Liste des filiales et participations (en euros)

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux propres	Quote- part Dividendes	Val. brute Titres Val. nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffres affaires Résultat
FILIALES					
QUOTIUM TECHNOLOGIES LTD	1 489	100 %	1 489 1 489	250 547	Néant -272 628

Soldes intermédiaires de gestion

En milliers d'euros	31-déc.-06	%	31-déc.-05	%	31-déc.-04	%
Production de l'exercice	2 359	100,00%	1 902	100,00%	2 332	100,00%
- Consommation provenance tiers	970	41,12%	453	23,80%	607	26,01%
Valeur Ajoutée	1 389	58,88%	1 449	76,20%	1 726	73,99%
+ Subvention d'exploitation	13	0,55%	0	0,00%	0	0,00%
- Impôts et taxes	75	3,17%	71	3,75%	75	3,23%
- Charges de personnel	2 200	93,26%	1 380	72,54%	2 195	94,10%
Excédent brut d'exploitation	-873	-37,01%	-2	-0,08%	-545	-23,35%
+ Reprises, transferts charges	0	0,00%	28	1,48%	48	2,08%
+ Autres produits	63	2,68%	0	0,00%	0	0,01%
- Dotations amortissements, provisions	226	9,57%	13	0,67%	37	1,59%
- Autres charges	2	0,09%	3	0,15%	0	0,00%
Résultat d'exploitation	-1 038	-43,99%	11	0,58%	-533	-22,86%
+ Produits financiers	30	1,28%	1 653	86,90%	73	3,11%
- Charges financières	33	1,40%	1 713	90,06%	140	5,98%
Résultat courant avant Impôts	-1 041	-44,11%	-49	-2,58%	-600	-25,73%
+ Produits exceptionnels	15	0,65%	2 396	125,99%	320	13,74%
- Charges exceptionnelles	2	0,11%	2 303	121,09%	408	17,48%
Résultat exceptionnel	13	0,55%	93	4,90%	-87	-3,75%
- Impôt sur les bénéfices	4	0,16%	4	0,20%	0	0,00%
Résultat de l'exercice	-1 032	-43,73%	40	2,13%	-688	-29,48%
Produits cessions éléments actif			11		0	
- Valeur comptable des éléments cédés			1 840		53	
<i>Plus ou moins values sur cessions</i>			<i>-1 828</i>		<i>-53</i>	

Capacité d'autofinancement

en milliers d'euros	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-873	-2	-545
+ Transferts de charges d'exploitation	0	0	4
+ Autres produits d'exploitation	63	0	0
- Autres charges d'exploitation	2	3	0
+ Produits financiers	30	1 653	73
- Reprises sur provisions financières	8	1 595	60
- Charges financières	33	1 713	140
+ Dotations aux amortissements & provisions financières	0	200	62
+ Produits exceptionnels	15	2 396	320
- Produits des cessions d'éléments d'actifs	0	11	0
- Reprise sur provisions exceptionnelles	15	2 082	264
- Charges exceptionnelles	3	2 303	408
+ Valeur comptable des immobilisations cédées	0	1 840	53
+ Dotation aux amortissements & provisions exceptionnels	1	6	295
- Impôts sur les bénéfices	4	4	0
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	-828	-1 617	-610

RESULTAT NET COMPTABLE	-1 032	40	-688
+ Dotation aux amortissements & provisions	227	219	393
- Reprises sur amortissements & provisions	24	3 705	369
- Résultat sur cession des éléments d'actif	0	-1 828	-53
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	-828	-1 617	-610

Tableau de financement modèle NPC

Ce tableau de financement a été établi selon les mêmes hypothèses que le tableau de flux de trésorerie présentée ci-avant.

(en milliers d'euros) Emplois	Exercice N	Ressources	Exercice N
Distributions et mises en paiement en cours d'exercice		Capacité d'autofinancement de l'exercice	-828
Acquisitions d'éléments d'actifs immobilisés		Cessions d'éléments d'actifs immobilisés	
- immobilisations incorporelles	2	- immobilisations incorporelles	
- immobilisations corporelles	26	- immobilisations corporelles	
- immobilisations financières	252	- immobilisations financières	1
Réduction des capitaux propres		Augmentation des capitaux propres	
		- Capital ou apports	
		- Autres capitaux propres	
Remboursements des dettes financières	112	Augmentation des dettes financières	
TOTAL EMPLOIS	393	TOTAL RESSOURCES	-827
RESSOURCE NETTE		EMPLOI NET	-1 220

Variation du fonds de roulement net global	Besoins	Dégagements	Solde N
Variations Exploitation			
Variations des actifs d'exploitation:			
- Avances et acomptes versés sur commandes	3		
- Créances clients, comptes rattachés et autres créances		973	
Variations des dettes d'exploitation:			
-Dettes fournisseurs, comptes rattachés et autres dettes	52		
TOTAUX EXPLOITATION	55	973	
A Variation nette exploitation			918
TOTAUX HORS EXPLOITATION			
B Variation nette hors exploitation			

TOTAL A+B DEGAGEMENTS NET DE FONDS DEROULEMENT	918
---	------------

VARIATIONS TRESORERIE			
Variations des disponibilités	476		
Variations des dettes financières et comptes courants	-174		
TOTAUX TRESORERIE	302	0	
C Variation nette Trésorerie			302
Variation fonds de roulement net global: Ressource Nette			1 220

Résultats des cinq derniers exercices (en euros)

Date d'arrêté	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004	31/12/2003	31/12/2002
Durée de l'exercice (mois)	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
Capital Social	643 147	316 747	1 200 000	1 200 000	1 200 000
Actions ordinaires	401 967	197 967	750 000	750 000	750 000
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires HT	2 359 164	1 901 909	2 332 254	2 979 819	3 595 978
Résultat avant impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	-824 385	-3 441 989	-662 913	-723 799	-232 720
Impôts sur les bénéfices	3 750	3 750		-128 992	1 956
Dotations amortissements et provisions	203 417	-3 486 174	24 623	765 830	2 551 838
Résultat net	-1 031 551	40 435	-687 536	-1 360 637	-2 786 514
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amortissements et provisions	-2,0	-17,4	-0,9	-1,1	-0,3
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	-2,6	0,2	-0,9	-2,2	-3,7
Dividende attribué					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	21	12	23	30	38
Masse salariale	1 566 797	956 058	1 514 639	1 708 753	2 128 046
Sommes versées en avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales, ...)	633 440	423 530	680 125	780 148	948 013

20.4 Vérification des informations financières historiques annuelles

20.4.1 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Pierre ILLOUZ
Commissaire aux Comptes
Hôtel d'activités
1, rue Maryse Bastié
93600 AULNAY SOUS BOIS

Philippe MESSIKA
Commissaire aux Comptes

74, Route de la Reine
92100 BOULOGNE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

GROUPE QUOTIUM TECHNOLOGIES SA

COMPTES AU 31 DECEMBRE 2006

Monsieur Le Président,

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société QUOTIUM TECHNOLOGIES, relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2006, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I/ OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II/ JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Compte tenu du très faible impact de la filiale britannique de Quotium, seule filiale consolidée, nous nous sommes assuré que les opérations de consolidation ont été correctement effectuées et que les obligations au regard du référentiel IFRS ont été correctement respectées

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III/ VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport sur la gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Aulnay et à Boulogne, le 25 Mai 2007

Pierre ILLOUZ
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie régionale
de Paris



Philippe MESSIKA
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie régionale
de Versailles



20.4.2 Autres informations du document de référence vérifiées par les Commissaires aux Comptes

Lettre de fin de travaux

Le document de référence a fait l'objet d'une lettre de fin de travaux, dont il est fait état dans l'attestation du responsable (voir chapitre 1.2)

Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil d'Administration

Le Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil d'Administration figure à la suite du rapport du président au chapitre 16.4.2

Rapport général des Commissaires aux Comptes (sur les comptes sociaux)

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

QUOTIUM TECHNOLOGIES SA

COMPTES AU 31 DECEMBRE 2006

Monsieur Le Président,

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2006 sur :

- le contrôle des comptes annuels tels qu'ils sont joints au présent rapport.
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I/- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II/ JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de nos appréciations des règles et principes comptables suivis par votre Société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et nous nous sommes assurés notamment de :

- La réalité et l'exhaustivité du poste d'immobilisations incorporelle ainsi que les mentions nécessaires.
- L'évaluation des maintenances constatées d'avance ainsi que les mentions obligatoire correspondantes.
- L'exhaustivité des dettes au passif ainsi que leur correcte ventilation entre dettes antérieures à la date de cessation de paiement et dettes postérieures
- Les conséquences comptables de la fusion intervenue rétroactivement au 1^{er} janvier 2006

Par ailleurs, et compte tenu de la situation financière de la société, nous nous sommes assurés de l'application du plan de continuation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

II/- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la Loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs de capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

La sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

Fait à Aulnay et à Boulogne, le 25 Mai 2007

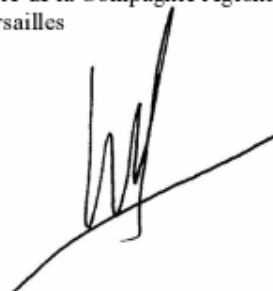
Pierre ILLOUZ

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie régionale
de Paris



Philippe MESSIKA

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie régionale
de Versailles



20.4.3 Source des informations financières non vérifiées et non issues des états financiers vérifiés

Sans objet.

20.5 Date des dernières informations financières

20.5.1 Dernier exercice vérifié

Le dernier exercice vérifié par les commissaires aux comptes concerne la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2006.

20.6 Informations financières intermédiaires et autres

20.6.1 Informations publiées depuis la dernière clôture

Depuis le 31 décembre 2006, il a été publié au BALO le chiffre d'affaires du 4^{ème} trimestre 2006 le 14 février 2007, cette information fait partie intégrante des comptes 2006 objet du présent document. Le chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2007 a également été publié en date du 11 mai 2007.

20.6.2 Informations semestrielles (le cas échéant)

Ce document de référence, également rapport annuel de l'exercice 2006, est déposé auprès de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) avant la date de publication obligatoire des comptes semestriels.

20.7 Politique de distribution des dividendes

Répartition des bénéfices (article 19 des statuts)

Sur le bénéfice distribuable, il est prélevé tout d'abord toute somme que l'assemblée générale décidera de reporter à nouveau sur l'exercice suivant ou d'affecter à la création de tous fonds de réserves extraordinaires, de prévoyance ou autre avec une affectation spéciale ou non. Le surplus est réparti entre tous les actionnaires au prorata de leurs droits dans le capital.

L'assemblée générale, statuant sur les comptes de l'exercice, a la faculté d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividendes, une option entre le paiement du dividende ou des acomptes sur dividendes en numéraire ou en actions.

Politique de distribution de dividendes

La société QUOTIUM Technologies souhaite adopter une politique de distribution de dividendes favorable à ses actionnaires dès que sa situation financière aura été restaurée et sa rentabilité établie.

Délai de prescription des dividendes

Les dividendes non réclamés dans un délai de 5 ans à compter de la date de leur mise en paiement sont prescrits. Les dividendes atteints par la prescription quinquennale doivent être réservés à l'Etat (article L27 et R46 du Code du domaine de l'Etat).

20.7.1 Politique de distribution de dividendes

Evolution des dividendes au cours des 3 dernières années

Exercice	Dividende total versé au titre de l'exercice	Dividende net par action	Avoir fiscal par action	Dividende brut
2003	0 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2004	0 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2005	0 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Assemblée Générale du 14 juin 2007 pour 2006	0 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

20.8 Procédures judiciaires et d'arbitrage

Les anciens dirigeants de QUOTIUM Technologies SA (alors ICOM Informatique) ont déposé un dossier demandant la mise en redressement judiciaire de l'entreprise fin octobre 2004.

Le Tribunal de Commerce de Créteil a mis la société en redressement judiciaire par jugement du 3 novembre 2004.

Puis le Tribunal de Commerce de Créteil a homologué le plan de continuation proposé par la société Technologies S.A. en date du 8 juin 2005.

La réalisation du plan de continuation dont le montant total du passif signifié auprès du Représentant des créanciers s'élève à 1 174 K€ a été suivie avec attention.

Les remboursements des premières échéances annuelles du plan sont intervenus en janvier 2006 et janvier 2007.

L'étalement des remboursements se cadence ainsi :

Réalisé :	
- Paiement des créances super privilégiées, petites créances, et créanciers ayant opté pour l'option 1 (paiement immédiat de 20 % de la créance et abandon du solde)	214 K€
- Etalement des remboursements du solde du passif sur 4 ans	
• Echéance janvier 2006	268 K€
• Echéance janvier 2007	228 K€
A venir :	
• Echéance janvier 2008	228 K€
• Echéance janvier 2009	228 K€

Depuis le début du plan de continuation, les opérations suivantes ont été réalisées :

- Nomination de Michel Tibérini en qualité de Président Directeur Général de la société QUOTIUM Technologies le 13 juin 2005 et validée par l'assemblée générale du 4 août 2005,
- Opération de réduction et d'augmentation de capital avec émission de BSA (Bons de Souscription d'Action) offerts aux détenteurs d'actions anciennes, visée par l'A.M.F sous le n°05-637,
- 31 décembre 2005 : fin de la période d'exercice des B.S.A. Franc succès : 83,24% des BSA ont été exercés et 57 342 actions ont été émises. Le capital est porté de 225 000 à 316 747,20 euros.
- 31 juillet 2006 : fusion absorption de la société QUOTIUM Technologies SAS par la société ICOM Informatique SA, la nouvelle entité prend le nom de QUOTIUM Technologies SA
- 3 août 2006 : admission de 204 000 actions nouvelles. Le capital est porté de 316 747,20 euros à 643 147,20 euros.

20.9 Changement significatif de la situation financière ou commerciale

Depuis le 31 décembre 2006 il n'est survenu aucun changement significatif dans la situation commerciale ou financière de QUOTIUM Technologies SA.

21. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Marché des titres

Tableau d'évolution des cours de Bourse et des volumes de transactions

De janvier 2006 à janvier 2007, le cours de Bourse et le volume des transactions ont évolué de la manière suivante (source Euronext Paris) :

Mois	Nombre de titres échangés	Capitalisation boursière (1)	Cours moyen clôture
janv-06	7 396	2 585 449	13,06
févr-06	3 006	1 504 549	7,60
mars-06	6 774	2 516 161	12,71
avr-06	1 666	2 860 623	14,45
mai-06	1 846	2 438 953	12,32
juin-06	2 054	2 698 290	13,63
juil-06	3 294	2 417 177	12,21
août-06	976	4 944 194	12,30
sept-06	704	5 169 296	12,86
oct-06	1 500	4 827 624	12,01
nov-06	1 196	4 353 303	10,83
déc-06	1 166	4 425 657	11,01
janv-07	599	4 200 555	10,45

Le cours moyen de clôture a été pris en compte pour le calcul de la capitalisation. Il nous a paru plus pertinent que les cours extrêmes : (1) soit le nombre d'actions multiplié par le cours moyen de clôture.

21.1 Capital social

21.1.1 Catégories actions et leur nombre

Au 31 décembre 2006 et à la date du présent document de référence, le montant du capital social est de **643 147,20 €**, divisé en **401 967** actions ordinaires d'une valeur nominale de 1,60 € chacune, de même catégorie, entièrement libérées. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, sauf dans les cas où la forme nominative est imposée par la législation en vigueur. La transmission des actions s'opère par virement de compte à compte dans les conditions et selon les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Catégories de titres	Nombre de Titres			Valeur nominale	
	A l'ouverture exercice	Crés pendant exercice	Annulées pendant exercice		
Actions ordinaires	197 967	204 000		401 967	1,60 €

Les 204 000 actions ont été créées à la suite de la fusion absorption de la société QUOTIUM Technologies SA S par la société ICOM Informatique SA. Ces actions ont été remises aux actionnaires de la société QUOTIUM Technologies SAS en paiement de leur apport. Cette opération a fait l'objet d'un document de fusion enregistré par l'AMF sous le n°E.06-110 le 29 juin 2006, ce document est consultable sur le site <http://www.quotium.fr> et <http://www.amf-france.org>

Forme des titres (article 11 des statuts)

Les actions sont nominatives ou au porteur (L228-1 du Code de Commerce); elles donnent lieu à une inscription en compte dans les conditions prévues par la loi.

La société aura la possibilité selon l'article L 228-2 du Code de Commerce, de rechercher l'identification des titres au porteur.

Titres au porteur identifiables

Conformément au code du commerce et aux statuts, la Société pourra demander à tout moment, à l'organisme chargé de la compensation des titres, la communication des renseignements relatifs à la composition de son actionnariat et à la quantité de titres détenus par chacun de ses actionnaires, ainsi que tous renseignements dont la communication est autorisée par la législation en vigueur.

Classification Bourse

I.C.B. : Classification sectorielle
(*Industry Classification Benchmark*)
Industrie : 9000, Technologie
Super secteur : 9500, Technologie
Secteur : 9530, Logiciels et services informatiques
Sous secteur : 9537, Logiciels
PEA (Plan d'Épargne en Actions) : Oui
Service à Règlement Différé : Non
Code ISIN : **FR0010211615**
Mnemo : QUOT

Les actions composant actuellement le capital de QUOTIUM Technologies sont cotées à la cote **Eurolist** (*compartiment C*) de la Bourse de Paris depuis le 21 juin 1996 (*code ISIN : FR0010211615*, symbole '**QUOT**'). Le mode de cotation du titre QUOTIUM Technologies s'effectue au **fixing**.

Sur la base de la nouvelle classification Industry Classification Benchmark (ICB) publiée le 4 juillet 2005, qui est venue se substituer à la nomenclature existante au 1^{er} janvier 2006, QUOTIUM Technologies est classée dans le sous secteur : **9537 Software**.

21.1.2 Actions non représentatives du capital: nombre et caractéristiques

Il n'existe aucun titre non représentatif de capital.

21.1.3 Actions auto détenues par l'émetteur ou ses filiales

Rachat par la Société de ses propres actions

La société a été autorisée à acheter ses propres actions à hauteur de 5% du capital en 1999 et 2000. Au cours de cette période, 157 actions ordinaires ont été achetées au coût moyen pondéré de 15,32 €, ces actions ont depuis été annulées.

Aucun programme de rachat d'actions n'est en place au 31/12/2006.

QUOTIUM Technologies SA et sa filiale ne possèdent aucun titre en auto détention au 31/12/2006

21.1.4 Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription

Il n'existe aucune valeur susceptible de donner accès, directement ou indirectement, à des titres en capital de la société.

21.1.5 Droit d'acquisition, obligation attaché(e) au capital souscrit non libéré, ou acte visant à augmenter le capital

Il n'existe aucune autorisation en cours concernant l'émission de valeurs mobilières donnant accès à des actions de la société.

Il est à noter que l'Assemblée Générale extraordinaire du 29 juin 2004 a rejeté la résolution portant sur l'augmentation de capital réservée aux salariés dans les conditions prévues à l'article L443-5 du code du travail.

21.1.6 Capital de membre du groupe objet d'une option, d'accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option

Aucun nantissement de titre de capital n'a été donné, aucun titre en garantie et aucune sûreté n'a été consentie.

21.1.7 Historique du capital social

Tableau d'évolution du capital social de QUOTIUM Technologies depuis 1996

		Montant de l'opération	Nombre total d'actions	Nominal des actions	Montant du capital	Prime d'émission et de fusion
20/03/1996	Augmentation du capital par incorporation de réserves	686 021,00€	30 000	38,1123 €	1 143 368 €	
20/03/1996	Réduction de la valeur nominale des actions	-	750 000	1,52449 €	1 143 368 €	
13/06/2002	Augmentation de la valeur nominale des actions	-	750 000	1,60 €	1 200 000 €	
13/06/2002	Augmentation du capital par incorporation de réserves	56 632,00€	750 000	1,60 €	1 200 000 €	
4/08/2005	Réduction du capital à zéro par annulation des actions	1 200 000,00€	750 000	1,60 €	0 €	
4/08/2005	Augmentation du capital par création d'actions	225 000,00€	140 625	1,60 €	225 000 €	
31/12/2005	Création d'actions par exercice de BSA	91 747,20€	197 967	1,60 €	316 747,20	
03/08/2006	Création d'actions lors de l'absorption de Quotium Technologies SAS	326 400,00€	204 000	1,60 €	643 147,20	899 012

Depuis le 31 décembre 2006 et la date d'enregistrement du document aucune opération liée au capital n'a été opérée.

21.2 Acte constitutif et statuts

21.2.1 Objet social de l'émetteur et référence à l'acte constitutif ou statuts

Objet social (article 2 des statuts)

La société a pour objet toutes les opérations concernant le traitement de l'information, et plus généralement toutes les opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

21.2.2 Disposition des statuts concernant les membres des organes d'administration et de direction

Conseil d'administration (article 13 des statuts)

1°- La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et douze au plus.

2°- Chaque administrateur doit être pendant toute la durée de ses fonctions, propriétaire au moins de 1 action.

3°- La durée des fonctions des administrateurs est de six années renouvelable.

L'administrateur nommé en remplacement d'un autre ne demeure en fonction que pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

4°- Tout membre sortant est rééligible. Par dérogation aux dispositions qui précèdent, le nombre d'administrateurs personnes physiques et de représentants permanents de personnes morales, âgés de plus de 65 ans, ne pourra, à l'issue de chaque assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes sociaux, dépasser le tiers (arrondi, le cas échéant, au nombre entier supérieur) des administrateurs en exercice.

5° - Le conseil d'administration nomme parmi ces membres un président qui assume l'organisation, la direction des travaux du conseil et le représente.

Pouvoirs du conseil (article 15 des statuts)

Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société; il les exerce dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par la loi aux assemblées d'actionnaires.

Direction générale (article 16 des statuts)

1°- Le conseil d'administration nomme parmi ses membres un directeur général. Il représente la société dans ses rapports avec les tiers et peut substituer partiellement dans ses pouvoirs tous mandataires spéciaux qu'il avisera.

Sous réserve des limitations légales, le directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société. Toutefois, à titre de règlement intérieur, et sans que cette limitation puisse être opposée aux tiers, le conseil d'administration pourra limiter l'étendue de ses pouvoirs.

2°- Sur proposition du président, le conseil peut donner mandat à une personne physique, administrateur ou non, d'assister le président à titre de directeur général délégué. Le nombre des directeurs généraux délégués peut être porté à deux si le capital est au moins égal au montant fixé par la loi; sous cette même réserve, ce nombre peut être porté à cinq à la condition que trois au moins d'entre eux soient administrateurs.

3°- La limite d'âge est fixée à 65 ans accomplis pour l'exercice des fonctions de président et de directeur général délégué, les fonctions de l'intéressé prenant fin à l'issue de la première assemblée générale ordinaire annuelle suivant la date de son anniversaire.

21.2.3 Droits, privilèges, restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes

Limitation des droits

Il n'existe pas de limitation des droits de vote attachés aux actions de QUOTIUM Technologies.

21.2.4 Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires

Il n'existe aucune condition spécifique plus stricte que la loi ne le prévoit, destinée à modifier les droits des actionnaires.

21.2.5 Conditions de convocation et d'admission aux assemblées générales annuelles et extraordinaires

Assemblées générales (article 18 des statuts)

1°- Les assemblées générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Elles sont réunies au siège social ou en tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

2°- L'assemblée générale se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles. Le droit d'assister ou de se faire représenter à l'assemblée est subordonné à l'inscription de l'actionnaire dans les comptes de la société cinq jours au moins avant la date de réunion de l'assemblée, ou à la production d'un certificat d'indisponibilité des actions dans le même délai. Toutefois, le conseil d'administration a la faculté, par voie de mesure générale, de réduire ce délai.

Tout actionnaire peut voter par correspondance.

Toutefois, tout vote par correspondance parvenu à la société moins de trois jours avant la date de l'assemblée n'est pas pris en compte.

Lors de la réunion de l'assemblée, l'assistance personnelle de l'actionnaire annule toute procuration ou tout vote par correspondance.

3°- Les assemblées sont présidées par le président du conseil d'administration ou, en son absence, par l'administrateur le plus ancien présent à cette assemblée. A défaut, l'assemblée élit elle-même son président.

4°- Un droit de vote double, de celui conféré aux autres actions, est accordé à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

En cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, le droit de vote double est conféré dès leur émission aux actions nominatives attribuées gratuitement aux actionnaires à raison d'actions anciennes pour lesquelles ils bénéficient de ce droit.

Toute action convertie au porteur perd le droit de vote double.

21.2.6 Disposition des statuts pouvant retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle.

Il n'existe aucune disposition de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement de l'émetteur qui pourrait avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de son contrôle.

Seuils statutaires

Les statuts de la société ne prévoient pas de déclaration de seuils autres que ceux prévus par les dispositions légales en vigueur.

L'absence de déclaration de franchissement de seuils entraîne l'application des dispositions légales en vigueur.

21.2.7 Conditions statutaires de modification du capital

Les statuts ne prévoient aucune condition plus stricte que celles de la loi concernant les conditions de modifications du capital.

22. CONTRATS IMPORTANTS

22.1 Contrat(s) important(s) auquel l'émetteur ou un autre membre du groupe est partie

Contrats Importants

- emprunt souscrit auprès de la banque Populaire Rives de Paris, cet emprunt a été renégocié dans le cadre du plan de continuation.

Conventions réglementées

Le rapport sur les conventions réglementées est présenté dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes du présent document.

Aucune convention nouvelle n'a été conclue depuis la clôture de l'exercice 2006.

22.2 Contrat(s) souscrit par un membre du groupe, induisant obligation ou engagement important(e) pour l'ensemble du groupe

Néant.

23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS. DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS

Le présent document ne comporte aucune déclaration ou rapport attribué à une personne intervenant en qualité d'expert.

23.1 Coordonnées et accord des tiers dont les informations sont reproduites dans le document

Sans objet.

23.2 Intégrité des informations provenant de tierce partie et identité de celles-ci

Sans objet.

24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

24.1 Acte constitutif et les statuts de l'émetteur

Les statuts de la société sont consultables au siège social.

24.2 Informations provenant de tiers incluses dans le document de référence

Sans objet.

24.3 Informations financières historiques des trois derniers exercices

Les documents comptables et juridiques peuvent être consultés sous format papier chez :

QUOTIUM Technologies
84-88 Bd de la Mission Marchand
92411 Courbevoie Cedex
Tél. : 01.49.04.70.00
E.mail : comfi@quotium.com

Envoi du document de référence en cours :

Le présent document de référence intégrant le rapport de gestion est envoyé aux actionnaires qui en font la demande.

Consultation par voie électronique :

Des informations sur le Groupe sont disponibles sur le site www.quotium.fr

L'internaute peut prendre connaissance de toute l'actualité concernant les produits et l'activité de QUOTIUM Technologies.

Il peut également consulter la rubrique '**Investisseurs**' (communiqués financiers, rapports annuels,...) et accéder à certains sites boursiers.

Les documents de référence des trois exercices précédents sont également consultables et téléchargeables depuis le site de l'Autorité des Marchés Financiers <http://www.amf-france.org> rubrique « décisions et informations financières », sous-rubrique « recherche » puis sélection « accès par société ».

24.4 Responsable de l'information financière

Monsieur Michel TIBERINI
Président Directeur Général
QUOTIUM Technologies

24.5 Document d'information annuel

Le document d'information annuel 2006 (tel que défini par le règlement général de l'AMF rappelé ci-dessous) est disponible au siège de l'entreprise et sur notre site.

Article 221-1-1

(Arrêté du 1er septembre 2005)

Les émetteurs mentionnés à l'article L. 451-1-1 du code monétaire et financier déposent auprès de l'AMF, dans les vingt jours (*Arrêté du 30 décembre 2005*) « de négociation » qui suivent la publication des comptes provisoires au *Bulletin des annonces légales obligatoires*, un document qui contient ou mentionne toutes les informations qu'ils ont publiées ou rendues publiques au cours des douze derniers mois dans un ou plusieurs États parties à l'accord sur l'Espace économique européen ou dans un ou plusieurs pays tiers pour satisfaire à leurs obligations législatives ou réglementaires en matière d'instruments financiers, d'émetteurs d'instruments financiers et de marchés d'instruments financiers.

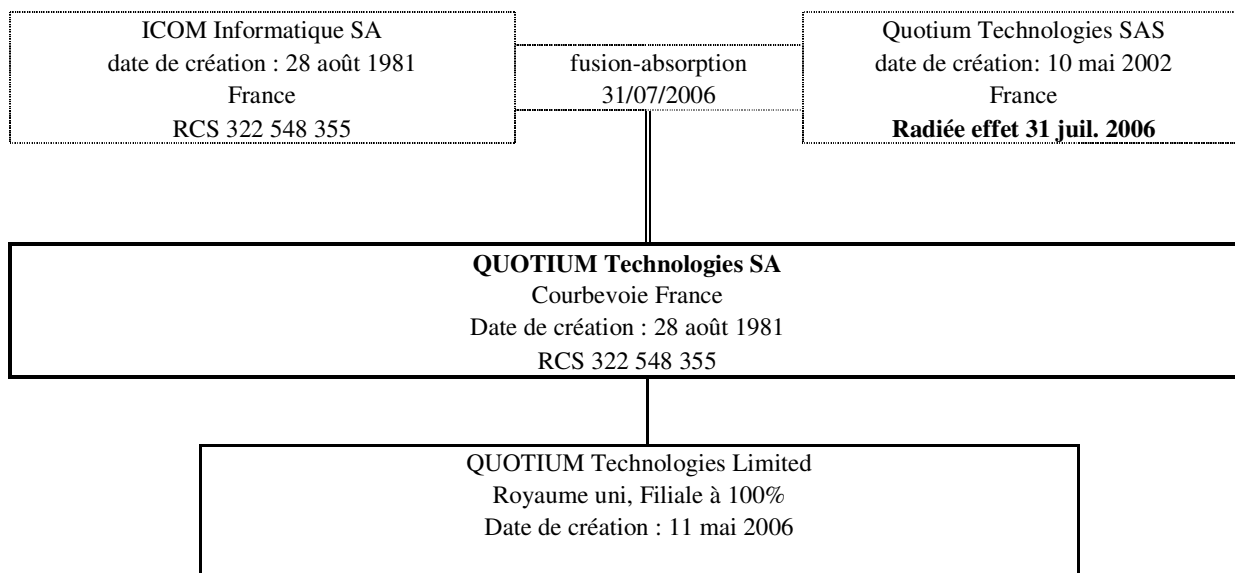
(Arrêté du 30 décembre 2005) « Le document mentionné au premier alinéa est mis à la disposition du public selon les modalités fixées à l'article 212-13. Ce document est également mis en ligne sur le site internet de l'émetteur lorsque celui-ci dispose d'un tel site. Il peut être intégré dans le document de référence mentionné à l'article 212-13. »

Le document mentionné au premier alinéa peut être intégré dans le document de référence.

Lorsque le document renvoie à des informations, il convient de préciser où lesdites informations peuvent être obtenues.

25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

Structure juridique QUOTIUM Technologies au 31 décembre 2006



Activité des sociétés du groupe

- QUOTIUM Technologies SA : Direction générale, Direction administrative, R&D, Qualification, Support technique & Ingénierie, Ventes Monde.
- QUOTIUM Technologies Limited, distribution des produits de Quotium technologies en Europe (à l'exception de la France).

Montant global des flux entre mère et filiale

Le montant des refacturations de la mère vers sa filiale au titre de l'exercice 2006 s'est élevé à 40 253 euros. Elles concernent principalement des opérations de marketing et des frais de déplacements.

Actifs stratégiques détenus par les filiales

Il n'existe aucun actif stratégique détenu par la filiale.

Les flux intergroupes

Les charges et produits résultant de facturations entre les sociétés du Groupe sont éliminés dans les comptes consolidés. Il n'y a donc aucune incidence financière sur les comptes consolidés du Groupe. Au niveau de la société anglaise il s'agit de la refacturation des frais engagés par la mère pour le compte de sa filiale.